

SOMMAIRE

EDITORIAL: Regrets sur l'Eglise Catholique au Rwanda 1

DOSSIER: L'EGLISE CATHOLIQUE AU RWANDA

Enfances Catholiques: Lettre pastorale sur la justice (extraite) 3
Y. POMERLEAU: Finis sur les abus de l'Eglise au Rwanda 19

IMAGES DES DEBUTS DE L'EGLISE AU RWANDA 25

M. DONNET: Les C.E.B. lieu de libération pour les pauvres? 33
J.-R. MUKANAHO: Pour des communautés religieuses plus présentes au Rwanda 51

J. VLEUGELS: Les Frères Blancs s'expliquent 53
G. THEUNIS: Des vocations sacerdotales nombreuses? 69

M. MUNYAMAREBA: Réflexion sur les petits administrateurs 71
J. VYANDARWE: Quelle formation donner aux candidats religieux? 81

I. MUNYAKIZA: Eglise et service des pauvres: l'exemple du B.S.U 85
V. NINDIYIMANA: Danger de syncrétisme religieux 105

J. HITMANA: Les jeunes, un défi pour l'Eglise 111
G.-M. DIEN: Et si Jésus revenait 119

A. PIETZYK et G. THEUNIS: L'avenir de l'Eglise Catholique qui est au Rwanda 139

EGLISE D'AILLEURS

SCIAM: Option préférentielle pour les pauvres. Rencontre pénétrante sur la justice et la paix 155

SOCIETE ET DEVELOPEMENT
S. SALLES: Karongi: entre la fin de la famine "coopérative"? 161
Th. GATWA: La Biotechnologie, ses défis aux Eglises et au monde 168
A. NDUMUNGU: Le Croix-Beuve Rwandaise (Inshaburunda): l'histoire à l'écrit? 173

LIBRES PROPOS
J.-M. PUJOL: Plaidoyer pour le tronc commun 185
A. KAMEYA et G. THEUNIS: A quand une loi sur la presse? 187

C. TALBOT: A propos du livre de Hansen A. "Le Désenchantement de la Coopération" 195
D. FERRY: Je ne suis pas "désenchanté" 199

CARNET: Mars - Avril 1990 203

A TRAVERS LIVRES ET REVUES
F.-X. MUNYAMAREBA: "La guerre des faibles" de Léonard RUSATIRA 213
G. THEUNIS: "L'aide humanitaire entre la politique et les affaires" de Charles CONDAMINES 218

SCIENCE ET TECHNOLOGIE
PANOS: Prises pour la marche de la 219

HUMOUR 220

COURRIER DES LECTEURS: Du côté de quel côté? 222



L'EGLISE CATHOLIQUE



DU RWANDA

DIALOGUE

N° 141
Juillet-Août
1990

ONT COLLABORE A CE NUMERO

- Guy THEUNIS: Missionnaire d'Afrique (Père Blanc), Secrétaire de Rédaction à la Revue DIALOGUE, Kigali
- Yvon POMERLEAU: Dominicain, Président de l'ASUMA (Association des Supérieurs Majeurs du Rwanda), Kigali
- Michel DONNET: Prêtre "Fidei Donum", Paroisse Sainte Famille, Kigali
- Soeur J.-B. MUKANAHO: Soeur Mwenchikira, Nyamirambo, Kigali
- Jef VLEUGELS: Régional des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), Kigali
- Modesie MUNGWARAREBA: Abbé, Recteur du Petit Séminaire de Karubanda, Butare
- Joseph VYANDARIRE: Frère de Notre-Dame, Directeur de l'Ecole Normale Technique, Kabare, Kibungo
- Ignace MUNYANEZA: Responsable du Bureau Social Urbain de la Caritas, Kigali
- Venant NILINGIYIMANA: Reba Videwo, Kigali
- Josphat HITIMANA: Abbé, Paroisse de Gihamba, Kabgayi
- Gilles-Marius DION: Dominicain, Responsable de la Communauté Chrétienne de Buryogo, Kigali
- Alexandre PIETZRYK: Pallottin, Professeur au Grand Séminaire de Nyakibanda, Butare
- Stanislas SALLETS: Bénédictin, Monastère de Gihindamuyaga, Butare
- Tharcise GATWA: Secrétaire Exécutif de la Société Biblique au Rwanda, Kigali
- Anane NDUWAMUNGU: Secrétaire National de la Croix Bleue Rwandaise, Kigali
- Joseph PUJOL: Prêtre "Fidei Donum", Paroisse Ruli, Kabgayi
- André KAMEYA: Agent de l'Etat, Président de l'Association des Ecrivains du Rwanda, Kigali
- Claude TALBOT: Prêtre "Fidei Donum", professeur au Petit Séminaire de Karubanda, Butare
- Olivier FERRY: Volontaire de l'AFVP, Kinyami, Byumba
- F.-X. MUNYARUGERERO: Journaliste à Jeune Afrique, Paris, France
- Alexis HABIMANA: Etudiant à l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Nyakimama, Ruhengeri

Photo couverture: Vivant Uniers, Namur, Belgique

IMPRESSION: PALLOTTI-PRESSE

B.P. 863 KIGALI-RWANDA
Tél.: 7 4084

Editorial

REGARDS SUR L'EGLISE CATHOLIQUE AU RWANDA

La visite du Pape Jean-Paul II au Rwanda, en septembre prochain, est pour beaucoup de personnes l'occasion de jeter un regard critique sur l'Eglise Catholique du pays, son histoire, ses réalisations, ses projets.

Nous ne sommes pas d'ailleurs les seuls à le faire: une cassette vidéo a été réalisée; un dossier de presse est en cours d'édition; d'autres initiatives sont prises dans la presse catholique du pays.

Nous avons eu beaucoup de joie à préparer ce numéro. La collaboration fut facile, ce qui explique l'abondance des contributions, que nous avons réunies en un numéro double.

Un regret cependant: malgré l'appel général adressé dans notre numéro 138, malgré des demandes particulières, peu de laïcs ont accepté d'écrire ce qu'ils pensent de l'Eglise du Rwanda. Ce numéro, comme les autres, veut permettre un "dialogue". Peut-être accepteront-ils de réagir à ce qui est écrit ici, ou d'apporter leur contribution pour compléter les éléments de ce dossier?

Guy THEUNIS.

KIPHARMA

- Produits pharmaceutiques, vaccins et sérums;
- Produits de beauté;
- Médicaments et vaccins vétérinaires;
- Instruments et accessoires chirurgicaux;
- Microscopes et appareils scientifiques;
- Réactifs et verrerie de laboratoire;
- Produits chimiques pour l'industrie;
- Insecticides, fongicides, herbicides et «dipping liquids»;
- Pulvérisateurs et appareils pour l'agriculture et pour l'élevage.

**«LA PHARMACIE DE KIGALI»
ET «SES SUCCURSALES»**

Dossier

L'EGLISE CATHOLIQUE AU RWANDA

LE CHRIST, NOTRE UNITE

Lettre des évêques catholiques du Rwanda

Le Christ, notre unité

Deuxième partie : Justice pour l'homme

Chers chrétiens,

Nous, vos évêques, apôtres de Jésus-Christ, nous vous souhaitons encore une fois la grâce et la paix de Dieu notre Père et de Jésus notre Seigneur. Nous venons tout simplement vous renouveler nos encouragements à bien vous préparer à accueillir bientôt notre Saint Père le Pape Jean Paul II...

Dans cette deuxième partie de notre lettre, nous voudrions vous affermir dans la poursuite de la lutte pour la justice en faveur de chaque homme et de tout l'homme. Ce terme de justice, souvent nous aimons l'utiliser dans nos échanges et nos écrits. Mais nous ne l'entendons pas tous de la même manière. Beaucoup se l'approprient pour leur usage exclusif. Ils

oublient que les hommes naissent égaux, et que tout un chacun a droit au respect, au progrès et au bonheur.

L'idéal consistant à satisfaire les aspirations de chacun et à sauvegarder ses droits, voilà le fondement de la Justice. Là où les droits de l'homme ne sont plus bafoués, mais respectés, la Justice règne; là où ils sont négligés, la paix s'étirole. Vraiment si tu veux la paix, prépare la Justice...

LA JUSTICE, BASE DU DEVELOPPEMENT AUTHENTIQUE

La Justice est sur terre un des signes importants de l'avènement du Royaume de Dieu... Quant à l'Eglise, en la personne de ses Pasteurs, lorsqu'elle rencontre l'injustice, elle ne peut se taire, surtout si ce sont les petits, les pauvres, les faibles et tous les démunis qui en pâtissent. ...

Un peu partout aujourd'hui, nous voyons s'accroître sur des modes divers, les lamentations des gens. En effet, dans leur existence laborieuse et dans leurs relations, la justice se heurte à des obstacles. C'est surtout sensible au niveau des droits fondamentaux de l'homme, de l'action des tribunaux, de l'enseignement, du monde du travail, du sens du bien commun, de l'entente familiale, de la conscience professionnelle et des échanges commerciaux...

Ce qui met mal à l'aise, c'est de voir nos contemporains avides de richesses, mais indifférents à tout progrès humain et religieux... Il est triste aussi de voir autant de rwandais soucieux du développement, mais incapables de s'y consacrer, faute de moyens. A l'inverse, notre société admet des différences

criantes : ainsi les riches sont toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres...

LES DROITS DE L'HOMME

Chers Chrétiens,

Le Concile Oecuménique Vatican II nous a rappelé que chaque homme a droit au respect et à la considération de tous et ne peut manquer du nécessaire. Personne ne peut être méprisé jusqu'à être rejeté, sous prétexte qu'il est misérable, abandonné, étranger ou réfugié. Ce Concile a condamné tout système qui ne respecte pas la vie de l'homme, lui fait subir des dommages, ou la détruit. Il a condamné tout ce qui conduit à faire de l'homme un misérable, un innocent injustement arrêté, un esclave du travail, et il réprovoque toute forme de prostitution. Tout cela détruit l'âme d'une nation, lui enlève le goût de l'action et lui fait offenser Dieu, Créateur du ciel et de la terre.

Le combat pour le développement et la justice est le même que celui pour le respect des droits imprescriptibles et fondamentaux de l'homme.

PROBLEME PENITENTIAIRE

Nous apprécions tout particulièrement le pas franchi par le Rwanda dans le domaine de la rééducation des prisonniers. Certaines prisons ont été restaurées. Les détenus reçoivent des cours de civisme, complètent leur formation, étudient, sont l'objet de soins médicaux, apprennent un métier, les règles de l'hygiène du corps et des vêtements...

Les pouvoirs publics devraient mieux respecter un aspect du Droit : l'honnêteté à suivre les décrets fixant les modalités d'internement et de procès fait souvent défaut. Des dossiers, sans cesse égarés, ne sont pas étudiés avec la célérité souhaitable, de sorte que des prévenus, en pleine incertitude, demeurent en détention, sans explication ni motif.

Faire traîner ces dossiers est un abus de confiance. En outre, le cas d'innocents emprisonnés à cause d'Untel "puissant", son ennemi, est fréquent. Celui-ci essaie de lui causer des ennuis pour des motifs sans rapport avec l'accusation, ou bien, il veut se venger. Ainsi, Monsieur Untel est jeté en prison sans raison. Il perd sa dignité. Sa réputation est brisée, au point qu'il doit renoncer à trouver du travail par la suite, parce qu'il n'est admis nulle part. Des détenus sont oubliés, parce que leurs dossiers ont disparu.

Rien de tout cela n'est conforme aux droits de l'homme. Quelqu'un mérite la prison pour des raisons précises : que l'on n'en fasse pas de mystères. Faire avancer les dossiers est la meilleure façon de montrer que la justice est vraiment respectée. Nous demandons aussi que les mineurs condamnés soient incarcérés dans une prison spéciale : la promiscuité avec les adultes les corrompt de multiples façons. Il faut de même que les jeunes filles et les femmes aient leur propre prison.

VAINCRA LE BANDITISME

Personne n'oublie ces chauffeurs devenus assassins de groupes entiers à cause de leur inattention notoire, de l'ivrognerie ou de la drogue. Puisque nous

sommes sur ce thème, nous ne pouvons passer sous silence ce fait d'individus qui, rencontrant une voiture accidentée pleine de passagers, n'ont rien de plus pressé à faire que de dérober leurs bagages et même d'assassiner les blessés pour ce faire, au lieu de se hâter à leur porter secours.

Le banditisme, en pleine expansion, fait problème, mais aussi fait honte, car, privant le peuple de sa tranquillité, il déprécie le Rwanda devant l'opinion internationale. Les bandits doivent savoir que leurs manœuvres, sont en contradiction totale avec la justice et foutent au pied les droits de l'homme...

DEFENDONS L'ENFANT A NAITRE

Le premier droit de l'homme quel qu'il soit, est le droit à la vie : de ce droit découlent tous les autres... Nous ne manquons pas de rappeler à l'Etat que sa première tâche est de protéger la vie de tous, surtout celle des enfants incapables de se protéger eux-mêmes. Comme le disait le Pape Paul VI : "si tu veux la paix, défends la vie"...

Chers Chrétiens,

Nous vous rappelons de nouveau, avec insistance, que la limitation des naissances concerne avant tout les parents eux-mêmes. Personne d'autre ne doit s'ingérer, de force, dans leur décision. Ce que nous avons dit au début, nous vous le répétons avec les phrases du Concile Vatican II : "Etant donné que l'être humain a le droit inaliénable de se marier et de mettre au monde les enfants qu'il veut, la décision de n'avoir que tel ou tel nombre d'enfants, ne peut venir que d'une décision des parents eux-mêmes; elle ne peut donc pas dépendre des seules autorités du pays". Si

ce n'était pas ainsi, le droit des époux serait déprécié, leur conscience anéantie et finalement leur foyer serait détruit...

LA VERITE VOUS DELIVRERA (Jean 8,32)

Le premier frein au développement est le mensonge. L'injustice, le plus souvent, est amplifiée par des discours hypocrites : ils ont la douceur du miel, déroutent les gens et agissent comme une drogue hallucinatoire... Là où règne le mensonge, la justice et la paix disparaissent. Les médisances et les rancœurs qui attisent les conflits, perturbent la tranquillité de la société. Soyons-y attentifs !

Soyez persuadés que la vérité est indispensable pour que des gens connaissent des relations paisibles. Puis, efforcez-vous tous de consolider la vérité, le meilleur chemin vers l'unité, la paix et le développement. L'ami de la vérité ne supporte pas les actions mauvaises. Il ne reste pas muet pour préserver sa tranquillité. Il n'est pas aveugle devant l'injustice malheureusement présente un peu partout dans nos communautés....

RECHERCHE DE LA VERITE

Ignorez-vous que dans bien de procès, quantité d'accusés le sont injustement, et subissent les pires vexations parce que ceux qui sont au courant de la vérité, préférèrent se taire et acceptent de porter un faux-témoignage ? Ainsi, ils condamnent quelqu'un afin d'être bien vus ou de recevoir une récompense. Le

mensonge et la calomnie sont les assassins de la justice...

MOYENS DE COMMUNICATION ET PRESSE

Il faut que chaque individu apprenne très tôt à parler selon la vérité, à la défendre et à exposer ses idées sans peur, ni crainte d'être baillonné. Un tel comportement nous aidera, tous, à détecter l'injustice et à la combattre par la parole ou la plume, mettant à nu les faits et attitudes opposés à la justice et aux droits de l'homme...

Nous en profitons pour vous rappeler que les moyens d'information ont un rôle important dans ce domaine... Le journaliste qui connaît son métier et l'aime sera la voix du peuple et dira sur la place publique ce qu'on chuchote. Il aidera ainsi les autorités à découvrir ce qui est vital pour la population. Il montrera du doigt erreurs et injustices et défendra les faibles et les opprimés.

Journalistes, méfiez-vous des mensonges et des médisances qui ont pour but de salir. Efforcez-vous plutôt de dire sans crainte ce qui est prouvé, ce que vous avez constaté de vos yeux, ou ce qui est attesté par d'autres, et examinez-le suffisamment... L'important est de construire, non de démolir, d'éclairer le peuple, et non de pervertir son intelligence...

Nous rappelons aussi à toute autorité, aussi bien de l'Etat que de l'Eglise, qu'il est important d'écouter les moyens d'information. Tout homme a le droit de connaître les faits et les événements de son pays ou de sa communauté. Il a le droit encore de dire ce qu'il pense. Ainsi, en temps opportun, il investit

son énergie et son ardeur dans la lutte pour le développement. Vouloir faire taire ceux qui disent la vérité, ou cacher ce que l'on fait, c'est oublier que toute autorité vient de Dieu, Maître de vérité, et qu'elle est au service du peuple. Combattre la presse est le signe d'un régime ennemi de la justice, fondé sur la contrainte et la terreur. Ainsi, la vérité traverse le feu sans être endommagée par la flamme, et finalement, elle respire.

AUTRES OBSTACLES A LA JUSTICE

Certains sont habitués à se couvrir de dettes, et quand vient le moment de rembourser, c'est la guerre. Ces gens là, assassins de la justice, ne méritent pas de s'épanouir dans la prospérité, alors qu'ils se prétendent sans faute. Il en va de même de ceux qui fournissent du travail sans payer leurs ouvriers. Ils oublient que ces derniers ont faim et ont besoin de l'argent pour leur nécessaire.

Embaucher un ouvrier, sans lui donner son salaire, ou sans le payer à temps, sous prétexte qu'aucune dénonciation ne peut vous atteindre, ou accorder un salaire de misère, en profitant de l'encombrement du marché du travail, tout cela est opposé à la justice. C'est ce qui s'appelle "sucrer le sang du peuple"...

Chers Chrétiens,

Un autre mauvaise habitude se répand maintenant un peu partout : le népotisme et le favoritisme, mais surtout les pots-de-vin qu'on appelle des "douceurs". Aujourd'hui, beaucoup ont de la peine à trouver rapidement ce à quoi ils ont droit sans avoir recours, pour résoudre leurs problèmes, à la médiation des gens mieux placés. Qui veut une attestation de l'adminis-

tration ou désire faire avancer un dossier, donne un pot-de-vin ! Qui veut une école pour son enfant, ou de bonnes notes pour monter à l'échelon supérieur, donne un pot-de-vin ! Qui veut un travail sûr, encore un pot-de-vin ! Le marchand qui veut importer des marchandises transitant par la douane, ou désire une diminution de ses impôts à recours au pot-de-vin ! Le conducteur automobile en flagrant délit, pour se libérer des gendarmes, emploie un pot-de-vin ! Qui veut gagner un procès distribue des pots-de-vins !

Cette habitude des pots-de-vin démolit le pays ; quand donc en serons-nous débarrassés ? Il est douloureux de voir un pays comme le Rwanda, où les chrétiens sont nombreux, incapable d'enrayer une telle mauvaise habitude...

Parmi les autres entraves à la justice, dans la société ou le monde du travail, nous nous devons de citer les intrigues. C'est devenu une habitude de nuire à autrui, en engageant, à tout moment, des procès sans fondement. On dirait que certains ont vu le jour pour passer leur vie au tribunal, et que seules les plaidoiries donnent un sens à leur existence. Sur les collines, les exemples sont nombreux. C'est pourquoi nous insistons auprès des chrétiens : qu'ils donnent le bon exemple, des conseils judicieux, et qu'ils se corrigent. Celui qui voit son compagnon souffrir d'injustice et se tait, partage la responsabilité du fauteur d'iniquité...

LE TRIBUNAL, UN ESPACE POUR LA JUSTICE

Chers chrétiens,

Vous qui êtes chargés de faire respecter la justice, vous êtes le refuge des opprimés : à tous vous devez

rendre justice... Mais comment réaliser cet idéal si ceux qui ont reçu mission de réinstaller dans leurs droits ceux qui en ont été privés, tranchent selon des pots-de-vin ?... Comment ne pas s'inquiéter si des enquêtes n'aboutissent pas, alors que les coupables sont connus de l'opinion ?... Comment ne pas s'inquiéter quand certains procès restent en suspens, ou quand des hommes, condamnés à une peine de prison, se retrouvent à l'air libre sans tarder ? Pourtant, ils ont commis des crimes graves, comme verser le sang...

Comment ne pas s'inquiéter de voir détruite la maison de certains citoyens, surtout modestes, ou de les voir dépouillés de leur propriété, ou spoliés de leur fortune, à cause d'un projet de développement ? Or, les indemnités dues par l'Etat n'arrivent pas à temps ; plus fort, des pièces de dossiers disparaissent... Bref, personne ne s'étonnera que des forces vitales soient rongées, et que notre pays glisse sur une pente dangereuse, si le magistrat est le premier à être injuste, s'il est lui-même à la tête des voleurs assoiffés de richesses et de pots-de-vin, alors qu'il devrait lutter contre les intrigues.

Si l'habitude de se faire justice se répand parmi le peuple, c'est qu'il n'est pas satisfait des tribunaux de l'Etat. Ne serait-ce pas aussi parce que les responsables de l'ordre et de la sécurité ne les respectent plus ?...

ECOLES ET EDUCATION DES ENFANTS

Chers chrétiens,
La justice doit régner partout : à la maison, dans les communautés de base, ou les conseils de collines,

à l'école, au travail, dans le sport, lors des réunions, à la fonction publique, etc...

Nous prions les responsables du pays d'envisager, chaque année, une aide à l'enseignement privé. Il faudrait aussi qu'ils envoient dans ces écoles, les enfants des familles aisées, tandis que les pauvres admissibles seraient dirigés vers les écoles de l'Etat ou celles sous contrat. Tout cela est dit dans la perspective où l'avenir pourrait nous réserver de graves problèmes, à cause de l'écart qui se creuse entre les Rwandais. Au point où nous en sommes, bientôt, le problème crucial ne sera pas celui des ethnies ou du régionalisme, mais celui des riches et des pauvres...

En plus des droits de l'homme dont nous venons de parler, la justice doit aussi se manifester dans la manière de s'efforcer d'augmenter le bien public et de le répartir... un bien commun est celui de beau coup. Un tel bien est destiné à être utile à toute la collectivité.

RESPECTER LE BIEN COMMUN, EN LE FAISANT PROGRESSER

La justice demande à chacun de respecter ce bien public, de le développer et de bien l'entretenir. A ce sujet il est déplorable de voir comment certains d'entre nous traitent ce bien public, comme s'il leur était étranger ; comme s'il n'était d'aucune utilité pour eux, ni pour toute la population. C'est ainsi que ces gens-là entretiennent mal le bien public, le ces négligent, ou encore s'en emparent. Des personnes disposent d'un bureau et d'instruments de travail, mais les utilisent comme si ces objets ne coûtaient pas beaucoup d'argent... D'autres endommagent les

routes, ainsi que les petites "lumières" que l'on a placées pour guider les voitures la nuit; d'autres encore détruisent l'environnement en jetant partout des déchets.

Le bien commun, que ce soit celui du pays tout entier, que ce soit celui de l'Eglise, que ce soit celui de telle ou telle société ou association, personne ne peut l'endommager, volontairement ou par inattention, et encore moins le voler : tout cela est contraire à la justice...

DIVERSES FORMES DE VOL

Le vol qui se pratique de différentes manières et qui finit par se répandre à notre époque est l'une de ces actions très mauvaises qui sont causées par l'égoïsme en même temps que par l'habitude, qui deviendra vite une coutume, de vouloir s'enrichir rapidement et sans fatigue. La paresse, la jalousie, la voracité, l'accaparement jouent le même rôle dans l'acquisition de la mauvaise habitude de voler et de dilapider le bien commun...

Ce qui est révoltant c'est de voir une personne qui, en un temps très bref, réussit à bâtir des maisons à louer, et qui en plus, arrive à acheter des camions avec remorques; et cependant on constate que cet homme vit dans la paix, ne s'inquiète de rien, puisque l'autorité responsable en ce domaine semble ne pas chercher à l'interroger sur l'origine de tous ces biens. Comment peut-on se taire quand on voit la manière dont le petit peuple se serre la ceinture, afin de trouver le montant de l'impôt et de toutes les cotisations exigées à tout bout de champ, alors que cet argent passe dans la poche de certains qui pillent

le bien commun sans difficultés ? Pis encore, ces grandes sommes d'argent qu'ils viennent d'entasser, ils vont leur faire franchir les frontières du pays, pour le déposer dans des banques à l'étranger!

Comment peut-on se taire quand on voit que les sommes d'argent destinées aux projets de développement du peuple ne sont pas employées dans leur totalité, dans ce but, mais qu'au contraire la plus grande part est détournée pour le bien-être des responsables de ces projets ?

Chers chrétiens,

La conscience professionnelle ainsi que l'honnêteté ont une grande importance dans la réalisation plus rapide du développement du Rwanda... La justice doit en effet être visible dans la façon dont l'homme fait le travail dont il est chargé. Un homme négligent dans son travail, qui manque d'honnêteté, qui utilise des heures à s'occuper de ses propres affaires, ou encore qui détériore les outils qu'il a reçus, et cependant, comble de tout, qui reçoit son salaire, comme d'habitude, est vraiment un homme malhonnête et un voleur.

LES TRAVAUX COMMUNAUTAIRES (UMUGANDA)

Chers chrétiens,

Rappelez-vous qu'autrefois, avant même que le M.R.N.D. ne l'institutionnalise, les travaux communautaires (umuganda) étaient une réalité dans la tradition rwandaise, mis à part que dans la coutume rwandaise, "umuganda" était un travail que les gens faisaient pour d'autres, gratuitement, pour se secourir mutuellement ou encore pour se soutenir les uns les autres.... Toutefois, si nous considérons la manière dont les travaux communautaires (umuganda)

sont accomplis à présent, nous constatons que plusieurs points méritent d'être considérés avec attention et corrigés dès que possible : il y a des injustices qu'il n'est pas permis de taire...

Les travaux communautaires de développement (umuganda) peuvent être accomplis de multiples manières : ce n'est pas seulement prendre la houe et la serpette afin d'aller cultiver, gratter les routes, planter des arbres, creuser des fossés antiérosifs, etc... Ces actions sont nécessaires bien sûr, si besoin il y a ; mais nous commençons à nous rendre compte que ce n'est pas cela seulement. Ainsi ceux qui font gratuitement un travail de promotion humaine, ou bien viennent en aide aux pauvres et aux malheureux, ceux-là aussi accomplissent les travaux communautaires (umuganda)...

Un autre élément que nous constatons ne doit pas être oublié pour aucun motif : jusqu'à présent, dans les travaux communautaires (umuganda) il y a une injustice qui contredit la loi de la justice à laquelle tout homme a droit. Si l'on regarde attentivement, en toute vérité, ce n'est que le petit peuple, constitué d'agriculteurs et d'artisans qui travaillent à leur compte, qui accomplit les travaux communautaires (umuganda). Eux seuls acceptent d'abandonner leurs petites occupations personnelles, eux seuls acceptent de se munir des outils, afin de se rendre aux travaux communautaires (umuganda). Pendant ce temps, les fonctionnaires et les travailleurs des entreprises privées se rendent aux travaux communautaires (umuganda) sans se priver de quoi que ce soit : ils reçoivent leur salaire, comme d'habitude, et leurs employeurs leur procurent en plus les outils, et même souvent les voitures pour leur transport. Pourtant, accomplir les travaux communautaires (umuganda) signifie "travailler pour

un autre g r a t u i t e m e n t, sans exiger de salaire".

En conséquence, pour faire respecter la justice également en matière de travaux communautaires (umuganda), il faudrait que ceux qui travaillent - aussi bien pour l'Etat que pour les sociétés privées - renoncent au salaire d'une journée de travail, journée qui correspond à celle des travaux communautaires (umuganda). Ainsi le salaire qu'ils auraient dû recevoir serait diminué d'une partie que l'on emploierait pour le bien commun du pays ; que l'autorité compétente en cette matière, destine à tel ou tel projet cet argent d'une manière qui sera utile au plus grand nombre...

PRENDRE SOIN DES PAUVRES ET DES INDIGENTS

Les riches ont l'obligation d'aider ceux qui sont dans le besoin, parce que chaque homme a le droit de vivre d'une manière décente. En vérité cela revient à restituer ce qui leur appartient. Saint Ambroise disait aux riches : "Ce n'est pas de ton bien propre que tu fais largesse au pauvre, tu lui rends ce qui lui appartient. Car ce que Dieu a donné en commun pour l'usage de tous, voilà ce que tu t'arroges. La terre est donnée gratuitement à tout le monde, et pas seulement aux riches"...

Il nous faut condamner les façons de faire de certains qui trompent les petites gens : avec de l'argent, ils les poussent à vendre leurs propriétés. C'est ainsi qu'ils accroissent leurs pâturages, qu'ils loueront ensuite à n'importe qui ; et pendant ce temps les pauvres qui ont vendu leur propriété restent dans la souffrance d'avoir tout perdu...

CONCLUSION

Chers chrétiens,

L'Eglise et ceux qui travaillent pour elle, sont la voix des pauvres et des petits, comme Jésus-Christ qui a dit "qu'il est venu annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres, proclamer aux captifs la libération, rendre la vue aux aveugles, donner la liberté aux opprimés..." (Lc. 4,18). Ainsi donc, que tous, chaque homme à sa mesure, nous aimons la justice, que nous respections les lois qui nous y aident... Que l'autorité fasse respecter les lois et que tous les habitants puissent agir, en toute liberté, dans la paix...

Les Evêques du Rwanda :

Kigali, le 6 mai 1990.

Mgr Vincent NSENGIYUMVA,
Archevêque de Kigali.

Mgr Joseph SIBOMANA,
Evêque de Kibungo.

Mgr Jean-Baptiste GAHAMANYI,
Evêque de Butare.

Mgr Phocas NIKWIGIZE,
Evêque de Ruhengeri.

Mgr Wenceslas KALIBUSHI,
Evêque de Nyundo.

Mgr Joseph RUZINDANA,
Evêque de Byumba.

Mgr Thaddée NTIHINYURWA,
Evêque de Cyangugu.

Mgr Thaddée NSENGIYUMVA,
Evêque de Kabgayi.



Les débuts de l'Eglise au Rwanda nous sont connus non seulement à travers des témoignages écrits, mais aussi par des documents photographiques. Une vingtaine de ces photos, accompagnées de commentaires historiques et anecdotiques, suggère quelques points de repères de l'histoire de l'Eglise Catholique au Rwanda.

FLASH SUR LES DEBUTS DE L'EGLISE AU RWANDA

I. PREMIERS MISSIONNAIRES

1. Le Père Alphonse BRARD (1859-1917) est le premier supérieur de la mission de Save. Il le fut de février 1900 à décembre 1905, puis il rentre en Europe pour échanger le burnous du Père Blanc contre la bure du Chartreux. Il demeurera très célèbre au Rwanda sous le nom de "Terebura".

2. Abdon SABAKATI est l'un des douze chrétiens baganda qui accompagnèrent les premiers missionnaires et qui étaient destinés à devenir catéchistes. Il raconta : "Dès que les missionnaires se fixèrent à Save, chacun de nous reçut une habitation et nos résidences entouraient celles des Pères. Le Père BRARD nous assigna à chacun les collines que nous devions évangéliser. C'est ainsi que je devins le catéchiste des deux collines de Mbazi et de Mwilire". ("Le survivant de la première caravane vous parle",

entretien recueilli par l'abbé Joseph SIBOMANA dans GRANDS LACS, N° 135, 15 septembre 1950, p. 28).

3. C'est le 2 février 1900, vers 10 heures du matin, que les premiers missionnaires arrivent à Nyanza. Ils y rencontrent le prétendu roi Yuhi Musinga qui les accueille très bien et leur présente des cadeaux de bienvenue. Le roi propose aux missionnaires de s'établir aux confins du pays, loin de la capitale. En fin de palabre, il leur concède Isavi (Save).

II. SAVE

4. Save est la première mission du Rwanda. "Enfin le 8 (février 1900) nous venons nous établir à Isavi, la colline donnée par le roi et qui nous paraît plus propice. Cette station est dédiée au Sacré Coeur de Jésus en souvenir de la consécration de l'univers à ce divin Coeur" (Diaire de la mission de Save, 1900).

5. Quelques années plus tard, le Père CLASSE, alors supérieur de Save, entreprend, avec la collaboration du Frère Pancrace et du Frère Alfred, la construction de l'Eglise. Elle est solennellement bénie le 26 février 1907. "Après la grand-messe, la poudre parle: les néophytes et les catéchumènes dansent; on distribue de la viande aux artistes ou bafundi qui ont aidé les frères à bâtir l'église; on arrose le tout de quelques cruches de pombe" (Idem, 1907).

III. ZAZA

6. Le 1er novembre 1900, une deuxième mission est fondée à Zaza dans le Gisaka. Le Père BARTHELEMY quitte Save pour devenir le premier supérieur de ce nouveau poste.

7. Parmi les premiers chrétiens de Zaza figurent Joachim IYABULAYI et sa femme Agnès, baptisés en 1905, confirmés en 1908 et mariés en 1910.

8. Célestin MURENGERA, père de Mgr Joseph SIBOMANA, (évêque de Kibungo) a été baptisé en 1903. Il faisait partie du premier groupe de 25 catéchumènes enseignés par les Baganda qui accompagnaient les missionnaires.

IV. NYUNDO

9. Le poste de Nyundo est fondé le 25 avril 1901 par le Père BARTHELEMY, accompagné du Père WECKERLE et du Père CLASSE qui vient tout juste d'arriver au Rwanda. Comment ces premiers missionnaires étaient-ils perçus de la population? "Il est arrivé chez nous des drôles de gens. Ils ne ressemblent pas aux autres. Ils sont rouges. Ils n'ont pas de pieds: ils marchent sur des pansements. Ils voient à travers des choses étincelantes qui cachent leurs yeux. Sur leur tête, il y a toujours un couvercle. Nous ne savons qu'en penser" (Témoignage de gens de la famille de l'abbé GAFUKU, premier prêtre rwandais).

10. Né à Zaza le 22 décembre 1904, de Joseph RUKAMBA et Madeleine NYIRABUSHYINDORO, Aloys BIGIRUMWAMI est baptisé le jour de Noël de la même année. Ordonné prêtre à Kabgayi le 26 mai 1929, il est successivement professeur au Petit Séminaire, puis vicaire à la paroisse de Kabgayi, vicaire à Murunda, Kigali et Rulindo avant de devenir supérieur de Muramba (1933-1951) et de Nyundo. Nommé Vicaire Apostolique de Nyundo le 14 janvier 1952, il est sacré à Kabgayi le 1er juin de la même année. Le 10 novembre 1959, il devint Evêque de Nyundo.

11. L'Eglise de NYUNDO, construite par les Frères Alfred, Pancrace et Hermenégilde, est bénie le 25 décembre 1908 par le Père CLASSE.

V. RWAZA

12. La fondation de Rwaza date du 20 novembre 1903. Le lieutenant Von GRAVERT, alors en charge du gouvernement à USUMBURA, avait averti le Père CLASSE et les premiers missionnaires de RWAZA du danger qu'ils encouraient : "Puisque vous vous installez au Mulera, prenez note que le gouvernement décline toute responsabilité en cas d'événements fâcheux. Votre établissement est à vos risques et périls" (DUFAYS, Pages d'épopée africaine, p. 18).

13. Le pont de Rwaza compte parmi les premières "oeuvres de génie" du Rwanda. L'architecte-ingénieur en est le Père PRIEUR.

14. La rivière Mukungwa qui coule au pied de Rwaza présente certains dangers. Dans les jours qui ont précédé le baptême de l'abbé Alexis KAGAME (30 septembre 1923), un crocodile a été tué à Rwaza. L'animal a d'abord été blessé avec la serpette que l'on voit sur la photo (Témoignage oral de l'abbé Kagame).

VI. KABGAYI

15. Arrivé en Afrique en 1888, Mgr HIRTH est Vicaire Apostolique du "Victoria Nyanza" en 1889, puis du "Victoria Nyanza Méridional" en 1894. Le Vicariat Apostolique du "Kivu" (Rwanda-Burundi) lui est confié en 1912. Mgr Hirth prend la direction de la première caravane pour le Rwanda à la fin de 1899, accompagné des Pères Alphonse BRARD, Paul BARTHELEMY et du Frère Anselme. On a surnommé Mgr HIRTH "Imputabigi" (celui dont les hauts-faits se succèdent à un rythme rapide). Parmi ses hauts-faits, il faut souligner l'oeuvre du clergé indigène.

16. Au mois de février 1920, le Frère Adelphe commence la construction de l'Eglise de Kabgayi: 21m de large, 15 m de haut et 70 m de long; 900.000 briques et 50.000 tuiles. On n'avait jamais vu une si vaste construction. La réflexion qu'on fit alors est devenue célèbre : "n'Urunda rwose rutagerwamo n'imvura" ("tout le Rwanda pourrait s'y mettre à l'abri de la pluie"). La bénédiction solennelle de l'église eut lieu le 8 avril 1923.

17. Mgr CLASSE a manifesté un amour de prédilection pour la communauté des Frères Joséphites : il se souviendra d'eux jusque dans son testament. Du premier groupe des frères recrutés en 1913, un seul persévéra : le frère Oswald. En 1929, Mgr Classe décide de recommencer l'oeuvre des Frères et d'ouvrir un nouveau postulat. Il débute avec 21 candidats dans les locaux attenants au Petit Séminaire de Kabgayi. Le 30 avril 1931, 20 Bayozefiti prononcent leurs premiers vœux.

VII. CLERGE RWANDAIS

18. Le premier Petit Séminaire du Rwanda est fondé à Kansi le 25 décembre 1912. Il ouvre effectivement ses portes le 2 janvier 1913 avec 17 élèves : 4 du Mulera, 3 de Kabgayi, 4 de Save, 3 de Nyundo et 3 du Burundi. Le 30 septembre, les petits séminaristes quittent Nyaruhengeri (ancien nom de Kansi) pour arriver à Kabgayi le 4 octobre.

19. Le 7 octobre 1917, Mgr HIRTH ordonne à Kabgayi les deux premiers prêtres rwandais : Balthazar GAFUKU, originaire de ZAZA et Donat REBERAHO, de SAVE. Le 29 juin 1919, Joseph BUGONDO de SAVE, devient le troisième prêtre rwandais. Ces trois prêtres faisaient partie du premier groupe de séminaristes que Mgr HIRTH avait envoyés à BUKOBA en 1904, un an environ après les premiers baptêmes.

20. En 1913, les élèves originaires du Vicariat du Kivu qui étaient séminaristes à RUBYA (en Tanzanie) en sont retirés, et rejoignent leurs plus jeunes confrères à Kabgayi le 20 novembre. Ils sont au nombre de 25, dont 4 du Grand Séminaire. Le Père CONRATH est nommé Supérieur du Grand Séminaire. En 1931, le Grand Séminaire de Kabgayi devient officiellement "Séminaire Inter vicarial", et l'année suivante a lieu son érection canonique. Le 1er août 1936, le Grand Séminaire est installé à NYAKIBANDA.

VIII. SOEURS

21. Les premières religieuses dans le pays, les Soeurs Blanches, s'installent à SAVE le 12 mars 1909, puis à NYUNDO le 25 janvier 1911, et à RWAZA le 11 octobre 1913. Parmi leurs nombreuses réalisations, on compte la fondation d'une communauté autochtone, les Benebikira. Mère Ignace, Soeur Blanche, fut longtemps responsable de la communauté des Benebikira.

22. Le 8 décembre 1914, les 2 premières postulantes Benebikira reçoivent l'habit religieux. Le noviciat s'ouvre à RWAZA deux ans plus tard. En la fête de l'Annonciation 1919, à RWAZA, Mama Yohana fait profession religieuse entre les mains du Père DONDERS. Le Père Classe avait acheté à Kigali l'étoffe destinée à la première professe et avait approuvé l'habit. Les Benebikira recevront l'approbation pontificale en 1935.

23. Gudula NYIRABARIMA a été baptisée à Noël 1903, à Save, alors qu'elle était une jeune fille âgée de 17 ans. C'est elle qui, la première au Rwanda, a reçu le sacrement de mariage le 6 juin 1904. Elle a épousé Octave SEBABILI qui, lui, avait été baptisé en 1902.

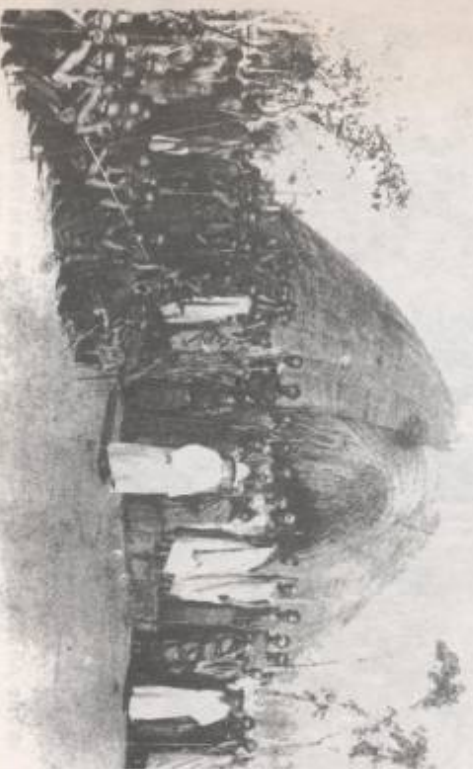
Yvon POMERLEAU.



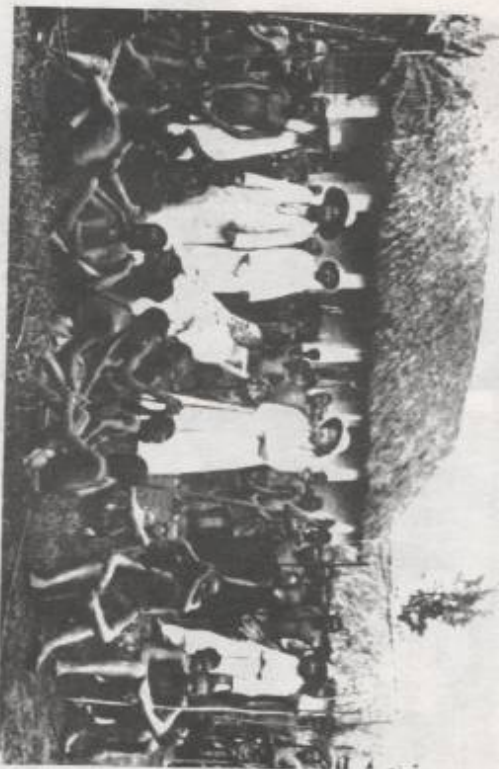
Le P. Alphonse BRARD à 29 ans (1887)



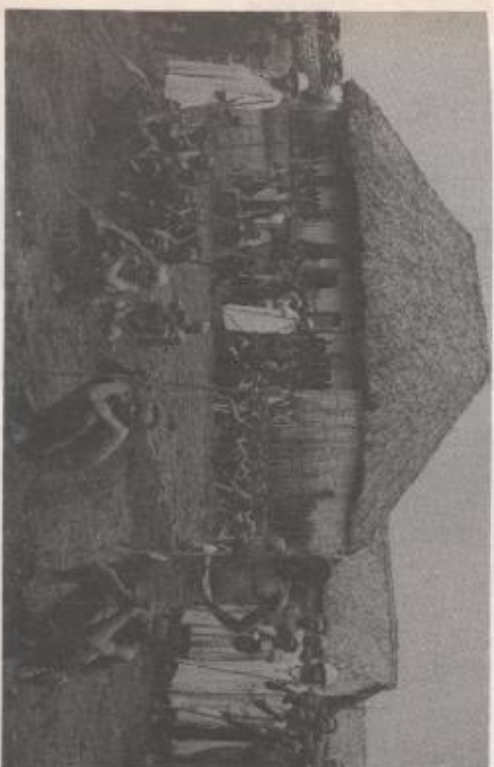
Abdon SABAKATI, catéchiste muganda.



Le P. BRARD et le F. Alfred chez MUSINGA à NYANZA, 18.08.1905.



Mission d'ISSAVI, 1905:
F. Alfred, PP. VERFURTH, LECOINDRE, BRARD, SMOOR, F. Pantracé.



Mission de ZAZA (02.04.1905): PP. BARTHELEMY, ZUMBIEHL, POUGET.



Première Eglise de SAVE.



Joachim IYABURAYI et sa femme Agnès,
de ZAZA.



Célestin MURENGERA, père de
Mgr Joseph SIBOMANA.



Le P. Léon DELMAS à NYUNDO,
septembre 1907.



Mgr Aloys BIGIRUMWAMI entouré de ses
parents Joseph RUKAMBA et Madeleine
NYIRABUSHYINDORO.



Eglise de NYUNDO en construction (1908)



Le Frère Pancrace devant la Mission de RWAZA



Le pont de RWAZA



RWAZA 1928: Le Père VAN UDEN.



Mgr Jean-Joseph HIRITH, premier évêque du Rwanda.



La Cathédrale de KABGAYI en construction.



Frères Joséphites à Kabgayi avec Mgr CLASSE:
F.F. Stanislas, François, Ildephonse, Athanase, Epimaque, Antoine.



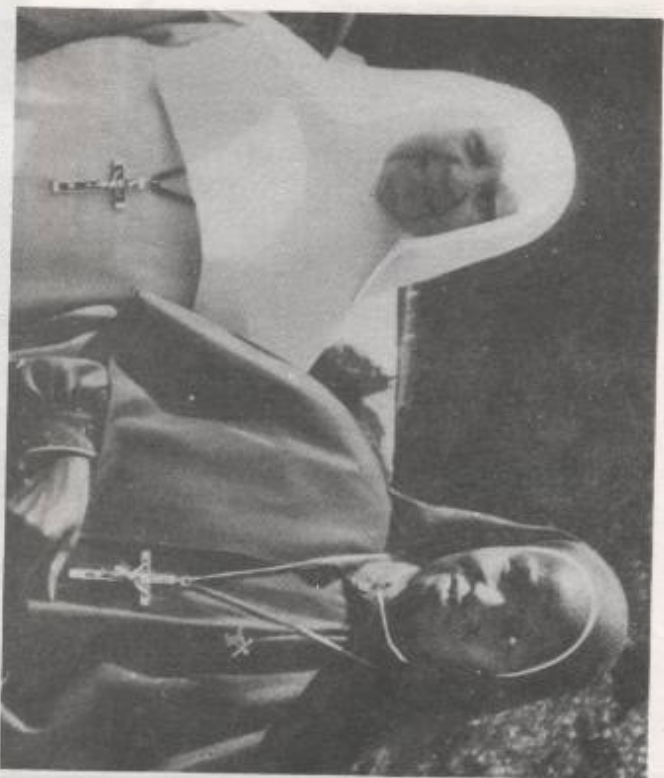
Petit Séminaire de Kabgayi. Au milieu, le futur Mgr Bernard MANYURANE.



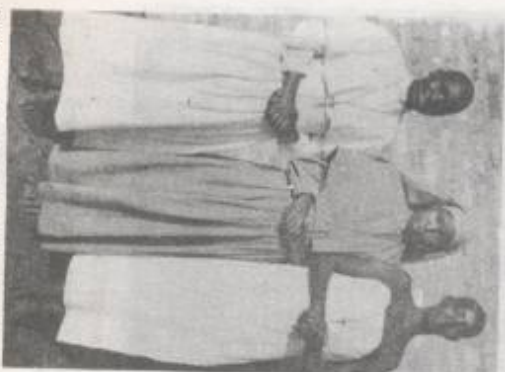
Abbés Balthazar GAFUKU, Bonat REBERAHO, Joseph BUGONDO, premiers Prêtres du pays.



Salle d'étude du Grand Séminaire de KABGAYI.



Mère Ignace, Soeur Blanche, et Maman Tereza, Mwenekikira.



Novice, professe et postulante Bemebikira.



Gudula NYIRABARIMA et sa fille, Soeur Chrysostome.



Il y a sept ans l'Archidiocèse de Kigali lançait les Communautés Ecclésiales de Base (C.E.B.). D'aucuns ont pensé que notre Eglise changeait fondamentalement sa façon d'annoncer le message chrétien et que la base (les laïcs) allait jouer son rôle pleinement. Hélas il reste encore du chemin car les mentalités et les structures traditionnelles sont loin d'avoir changé.

LES C.E.B., LIEU DE LIBERATION POUR LES PAUVRES ?

En 1983, l'Archidiocèse de Kigali prenait une décision importante : créer et soutenir en priorité pastorale les "Communautés Ecclésiales de Base" ou C.E.B.

A l'époque cependant, certains se posaient des questions qui peuvent se résumer en celle-ci, capitale pour la crédibilité des C.E.B. et leur enracinement

évangélique : ces communautés peuvent-elles réellement devenir des lieux de libération pour les pauvres ?

Je vais essayer d'expliquer quelque peu la manière dont je la comprends et comment je tente d'y répondre. J'invite surtout le lecteur qui y aurait déjà réfléchi à amorcer un dialogue qui ne pourra qu'être fructueux. Qu'il en soit remercié !

Distinguons, si vous le voulez bien, deux aspects de l'Eglise : d'abord sa vie interne, son organisation, ses structures, ou autrement dit l'"Eglise ad intra"; puis nous porterons notre regard sur la mission du Christ dans le monde, l'"Eglise ad extra".

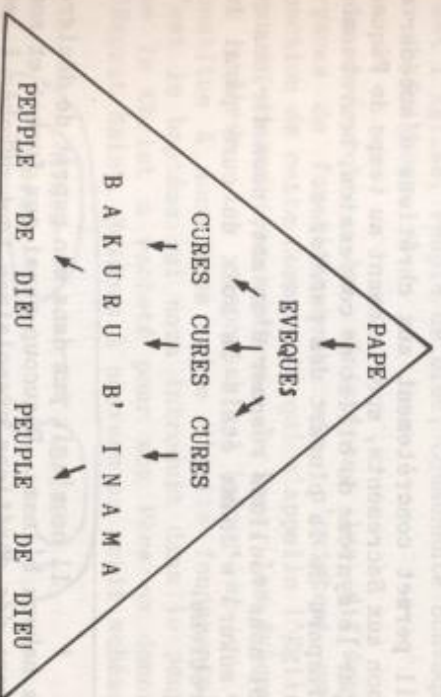
L'EGLISE "AD INTRA"

Il nous paraît indispensable de "balayer d'abord notre propre seuil", de "faire le ménage" dans notre maison, avant de nettoyer la place publique ! Autrement dit, interrogeons-nous d'abord pour savoir si réellement l'Eglise du Rwanda, dans son action, dans ses structures, dans sa pratique pastorale, représente pour les pauvres un signe de libération. L'option pour les C.E.B. a-t-elle apporté à cette Eglise un nouveau souffle ?

La Pastorale des "inama z'imirenge", (groupe de chrétiens habitant la même colline et se réunissant régulièrement) qui a précédé celle des C.E.B., avait pris naissance entre Vatican I et Vatican II. On sait que Vatican I fut interrompu dans ses travaux par la guerre de 1870. Vatican II reprit le travail commencé. Or Vatican I avait prévu toute une série de textes définissant l'Eglise et avait débuté par l'étude de la Papauté (c'est là que fut défini le dogme de

l'infailibilité pontificale). Puis vient la guerre... et la fermeture du Concile. Ceci explique en partie pourquoi la théologie de l'Eglise née de Vatican I apparaît bien incomplète et bien mal "ficelée". Ceci explique aussi pourquoi la théologie qui sous-tendait la pratique pastorale des "inama z'imirenge", d'entre les deux conciles du Vatican, nous apparaît maintenant inadéquante.

En effet, au sommet d'une sorte de pyramide qui serait l'Eglise (pour employer une comparaison devenue classique), nous trouvons le Pape. Il a reçu mission de diriger toute l'Eglise. Il délègue une partie de son pouvoir aux Evêques, qui, ne pouvant tout faire, sont aidés par les curés des paroisses. Je dis bien "les curés" et pas les prêtres, car le curé partageait -ou non- son travail avec les vicaires. Ces curés atteignent la foule des fidèles, du moins au Rwanda, par l'action des "bakuru b'inama" (responsables des "inama z'imirenge"). Mettons tout cela en schéma :



Remarquons que, selon ce schéma, chaque "échelon" est censé répercuter à l'étage inférieur les

tives venant du degré supérieur : il n'y a guère de concertation, encore moins de dialogue. Remarquons également que, du Pape au "mukuru w'inama", les responsables semblent comme planer en dehors et au dessus de la masse des chrétiens.

Dès lors selon cette vision des choses, heureusement disparue ou du moins en voie de disparition, que demandait-on au "mukuru w'inama" ? Essayons de faire un tableau de ses tâches :

- il dirige les réunions des chrétiens, sur les collines;
- il surveille ces mêmes chrétiens et avertit le curé des faiblesses éventuelles;
- il perçoit le denier du culte (par endroits, il reçoit 5 ou 10 % de celui-ci en guise de gratification);
- il permet concrètement aux chrétiens d'accéder ou non aux Sacrements, spécialement au temps de Pâques, par le système du billet de confession, heureusement disparu de la plupart des paroisses.

Si nous voulions résumer d'un mot, nous dirions que le mukuru w'inama était la voix du curé parmi les chrétiens.

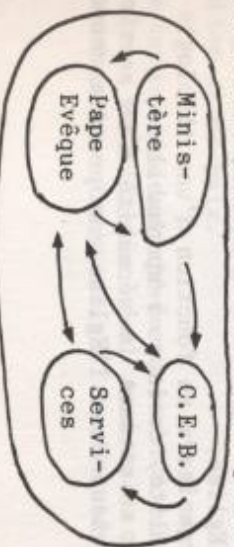
¹ Il ne s'agit pas dans mon esprit de dénigrer ces bakuru b'inama. Beaucoup parmi eux furent et sont encore des chrétiens exemplaires tout dévoués à leur mission, et qui nous précéderont sans doute dans le Royaume des cieux ! Nous ne parlons pas "personnes" mais "système".

LE RENOUEAU DE VATICAN II

Nous sortons, enfin, de cette période : Vatican II n'a guère retenu l'Ecclésiologie de son prédécesseur. Certes, ce dernier concile - en date- garde bien sûr une idée importante de la hiérarchie. Mais même lorsqu'il étudie la place de celle-ci dans l'Eglise, il le fait d'une autre manière que Vatican I, en introduisant l'idée de "collégialité". En fait, il ne s'agit pas d'une idée neuve, puisque nous la trouvons déjà dans l'Evangile.

Alors que l'image qui se formait à l'esprit dans l'ecclésiologie de Vatican I représentait une pyramide, celle qui s'impose lorsque nous étudions les textes de Vatican II serait plutôt un grand cercle fait de multiples petits cercles : ce qui est premier, c'est l'Eglise, Peuple de Dieu, Communauté convoquée par le Seigneur.

La hiérarchie, les ministères, les différents organes de fonctionnement, etc. n'existent qu'en fonction de cette Communauté qui s'appelle l'Eglise. Nous en sommes tous membres : le Pape, les évêques, les prêtres, les responsables laïcs; et ce qui constitue à nous tous notre dignité fondamentale, c'est le baptême qui nous introduit dans le peuple que le Christ a racheté pour son Père en donnant l'Esprit Saint. Faisons à nouveau un petit schéma:



UNE NOUVELLE VISION

Si nous regardons le plan de la Constitution conciliaire sur l'Eglise "Lumen Gentium", nous remarquons qu'un premier chapitre expose le "Mystère de l'Eglise", admirablement rattaché au Mystère de la Sainte Trinité. Vient ensuite un exposé sur l'Eglise "Peuple de Dieu", qui reprend les différentes images de l'Eglise, telles que la Bible nous les a transmises (Vigne du Seigneur, Corps mystique etc...) : toutes ces images ont en commun de nous parler de l'Eglise comme une famille, celle que Dieu a voulu introduire dans sa maison.

Et puis le Concile expose les différents organes qui, à l'intérieur même de l'Eglise, permettent à celle-ci d'exercer sa mission: la Hiérarchie (chapitre 3), les laïcs (chapitre 4). Ensuite on nous parle de la nécessité pour tous de tendre à la sainteté (chapitre 5), des religieux qui sont des laïcs ayant décidé de vivre intégralement les conseils évangéliques. On revient au chapitre 7 sur la nature de l'Eglise, en route vers le ciel, et le tout se termine, au chapitre 8, par une évocation de la Vierge Marie, modèle de l'Eglise.

Cette vision renouvelée de l'Eglise aura bien sûr des conséquences pratiques :

- on parlera de "services" plutôt que de "pouvoirs" dans l'Eglise;
- on s'organisera en fonction d'une théologie de la collégialité, de la co-responsabilité;
- tout en maintenant la nécessité d'un service de gouvernement dans l'Eglise, on prendra conscience

de l'importance des organes de base (conseil pastoral, conseil presbytéral).

CONSEQUENCES PRATIQUES

Tout ceci nous amène, bien sûr, à tirer des conséquences pour l'organisation de la vie des C.E.B., et spécialement pour le rôle de leurs responsables :

- Avant d'être des délégués du curé, ces responsables sont les élus de la communauté en vue d'un service bien déterminé. Ils participent à la fonction de Pasteur et comme Jésus, sont appelés à donner leur vie pour leurs brebis.
- L'Eglise étant une communauté, le travail des responsables des C.E.B. prendra, lui aussi, la forme collégiale : on fera donc élire des comités de responsables. Ceux-ci ne sont pas des "bakuru", mais des "bayobozi" (des "guides").
- Les divers services rendus par et dans les C.E.B. ne seront pas monopolisés par ces responsables, mais ceux-ci veilleront à ce que tout chrétien fasse quelque chose pour les autres.
- Ce "quelque chose à faire" reflètera le mieux possible ce qui constitue l'essentiel de la mission de l'Eglise : devenir un lieu de liberté pour les enfants de Dieu, un lieu de pardon et d'amour, un lieu de justice et de paix.
- Cela suppose une volonté de conversion continuelle: conversion individuelle des membres, conversion commune des structures de la communauté. Il y a

toujours quelque chose à corriger pour devenir image du Royaume.

● Les responsables devront pouvoir exercer leur rôle en toute liberté. Ils ne devront pas redevenir "la voix du curé", mais ils auront à prendre des initiatives en vue du bien de leur communauté. Souvenons-nous en même temps, que la liberté n'est pas synonyme d'anarchie. Il y a là un dosage savant à inventer, entre concertation et initiative.

DANS LE CONCRET

Dans le concret, comment cela se passe-t-il ? Les C.E.B. deviennent-ils un peu plus chaque jour, des lieux de libération et de liberté pour les hommes, ou au contraire retournons-nous insensiblement dans les anciennes ornières ? Pour répondre à cette question, j'examinerai deux indices : le vocabulaire, manifestant les idées de base, et les responsabilités des comités des C.E.B.

LE VOCABULAIRE

Au plan du vocabulaire, rien n'est clair. On aurait dû changer tout à fait les appellations, mais nous sommes déjà en train de revenir aux vocabulaires anciens : si l'on ne parle plus guère de "bakuru b'inama", on les appelle encore les responsables "abakuru b'imirango remezo" (Umurango-remezo = C.E.B.). Il serait bon de généraliser le terme "abayobozi" ou même "abahereza" (les "servants"; ce mot, en latin, se dit "minister" et, en grec, "diakonos").

Les gens simples parleront volontiers de "inama-remezo". Récemment, une mère de famille, désireuse de faire baptiser son enfant, me disait : "Ngiye gusanga serire uremesha inama-remezo kugira ngo ampe icyemezo cyo kubatirisha umwana wanjye" ("je vais aller trouver le responsable de cellule qui convoque l'inama-remezo pour qu'il me donne l'attestation nécessaire au baptême de mon enfant"). Tout doucement nous sommes en train de revenir, si nous n'y prenons garde, au vocabulaire du temps des "inama z'imirenge". Et ce vocabulaire signifie une mentalité.

LES RESPONSABILITES

Plus significatifs encore, les actes demandés aux responsables des C.E.B. Mettons-les, en tableaux parallèles avec celui qui résumait les tâches des bakuru b'inama :

Mukuru w'inama	Responsables C.E.B.
Diriger les réunions	Diriger les réunions
Avertir des défaillances	Avertir des défaillances et permettre la "réintégration"
Percevoir le denier du culte	Percevoir le denier du culte
Admettre aux sacrements	Admettre aux sacrements

Deux différences : ce que faisait le mukuru w'inama tout seul, se trouve maintenant confié au comité. Le responsable du C.E.B. aura un rôle de réconciliation du pécheur avec la communauté. Pour le reste, rien de changé ! Quant à l'admission aux sacrements, j'ai bien peur qu'elle se fasse davantage en fonction des critères "économiques" (paiement du denier du culte) qu'à partir d'un dialogue sur la foi !

Personnellement, je me vois bien obligé de conclure que la pratique habituelle dans les C.F.B. ne mène pas à la responsabilisation des chrétiens, pas plus qu'elle ne constitue un chemin de libération pour eux.

Tout n'est cependant pas négatif et nous avons des raisons d'espérer. Je les trouve dans le dévouement des catéchistes bénévoles, dans les comités locaux de Caritas qui sensibilisent les chrétiens à la prise en charge des pauvres de leurs communautés, dans le travail d'évangélisation auprès de ceux et celles qui, pour une raison ou l'autre, ont quitté l'Eglise.

Il me semble cependant que si nous voulons retrouver le chemin qui avait été tracé par Vatican II, il nous faudra centrer notre activité davantage sur ces nouveaux "ministères" que sur l'administration de la vie chrétienne.

L'EGLISE "AD EXTRA"

"Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes et des femmes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. Leur communauté, en effet, s'édifie sur des hommes, rassemblés dans le Christ, conduits par l'Esprit-Saint dans leur marche vers le Royaume du Père, et porteurs d'un message de salut qu'il leur faut proposer à tous. La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire".

Ainsi parlaient les Pères du Concile du Vatican II, dans le n° 1 de "Gaudium et Spes", Constitution qui

traite des rapports de l'Eglise et du Monde. Ils continuaient : "Voilà pourquoi, en proclamant la très noble vocation de l'homme et en affirmant qu'un germe divin est déposé en lui, ce saint Synode offre au genre humain la collaboration sincère de l'Eglise pour l'instauration d'une fraternité universelle qui réponde à cette vocation" (n° 2).

Le rôle essentiel de l'Eglise : servir l'homme, tout l'homme et tout homme, "les pauvres surtout et ceux qui souffrent". L'Eglise, comme le Christ, ne vit pas pour elle-même, mais pour manifester que "le Royaume est là, au milieu de nous" (cfr Lc 17,21). L'Eglise sait que lorsque le Royaume sera définitivement instauré, au dernier jour, elle-même disparaîtra, car sa tâche sera terminée. Elle reconnaîtra alors dans le Royaume enfin arrivé, "la Jérusalem nouvelle, demeure de Dieu parmi les hommes, ce Dieu qui essuiera toute larme de leurs yeux, car la mort ne sera plus, ni le deuil, ni les cris, ni la souffrance : en effet l'ancien monde aura disparu, pour faire place à toute chose nouvelle" (cfr Apoc. 21,2...5).

En même temps, elle témoigne que son travail essentiel "pendant son pèlerinage sur la terre" consiste à préparer ce Royaume, et donc à proclamer par ses paroles et par ses actes, les valeurs qui le manifestent. Ces valeurs nous les connaissons : elles sont amour, paix et justice.

LES BEATITUDES

Dans les "Beatitudes" (Matthieu, 5,1-12), Jésus nous a expliqué qui pouvait entrer dans le Royaume, et donc ce qu'il fallait faire pour cela.

Dans ce "portail de l'Evangile" (voir la Bible du Dimanche), Jésus nous propose trois candidats au Royaume :

● (v.3,4,5) : les "paumés", les humbles, ceux qui souffrent : tous ceux qui vivent dans des conditions telles que leur épanouissement humain s'en trouve gravement compromis. Albert Nolan, o.p., dans "Jésus avant le Christianisme" (Ed. Ouvrières, 1979, pp. 37 à 46) nous adresse une liste saisissante de cette foule de "pauvres" du temps de Jésus. Retenons : les économiquement faibles, les aveugles, les boiteux, les lépreux, les prostituées, les collecteurs d'impôts, les mendiants, les veuves, les orphelins, les voleurs, les bergers, les usuriers, les joueurs professionnels etc...

En un mot tous ceux que la société bien-pensante a marginalisés ou pourchassés. Le Christ leur dit : "c'est pour vous que le Royaume a été inventé, c'est pour vous que je suis venu en priorité".

● Nous avons ensuite (v. 6-9) ceux et celles qui, dans la logique de l'option du Christ et en solidarité avec les pauvres, s'efforcent de combattre cette situation de marginalisation : ceux qui luttent pour la justice jusqu'à en avoir faim et soif, ceux qui éprouvent pour les opprimés une compassion active et un amour purificateur, ceux qui veulent construire la paix, fruit de la justice et de l'amour. Ils auront part au Royaume parce que les premiers "ayants droit" apporteront leur aval.

● Et enfin, une troisième série de gens seront admis au Royaume (v. 10-12) : les persécutés pour la justice, ceux qui souffrent à cause de Jésus. En fait, il s'agit des mêmes personnes que dans les deux premières catégories, car la persécution n'est autre

chose que la conséquence de leur situation ou de leur engagement.

LES C.E.B., SIGNES DU ROYAUME ?

Il est temps de revenir à nos C.E.B. et de nous poser cette question : sont-elles un signe que le Royaume arrive ? Sont-elles "branchées" sur le combat pour la justice, la paix et l'amour ? Manifestent-elles l'option préférentielle de Dieu pour les pauvres, option dont Jean-Paul II disait dans l'encyclique "Sollicitudo Rei Socialis" (déc. 1987) : "c'est là une option, une forme spéciale de priorité dans la pratique de la charité chrétienne dont témoigne toute la tradition de l'Eglise" (N° 42) ?

Pour répondre à cette question, examinons successivement les trois "piliers" du Royaume :

● Les C.E.B. et le combat pour l'amour. Nul ne doutera du progrès réalisé en ce domaine par la création des C.E.B. Une solidarité est née, pour prendre en charge les pauvres des communautés : ici les chrétiens ont construit la maison d'une vieille, là, ils achètent la nourriture pour les affamés, ailleurs ils se sont cotisés pour payer "le minerval" d'un infirme à Gatagara.

Il reste cependant beaucoup à faire. Avec une Pille de la Charité, je suis allé visiter un couple atteint du sida. Ils nous ont avoué que depuis que leur maladie s'est déclarée, plus personne ne vient leur rendre visite. Pour eux, la création des C.E.B. n'a sûrement pas manifesté la venue du Royaume ! En général il manque dans nos C.E.B. un "ministère" : celui de visiteur des malades.

● Les C.E.B. et le combat pour la paix. Paul VI, dans "Populorum Progressio" écrivait que "le nouveau nom de la paix, c'est le développement" (n° 87). Sommes-nous persuadés, nous les clercs et nous les chrétiens des C.E.B., que "travailler au développement" constitue une facette de l'Évangélisation ? Il faudrait qu'existe, dans les C.E.B., un "ministère du développement".

Il naît par-ci par-là, timidement, trop lentement peut-être. Certes nous devons nous garder d'une sorte de néo-cléricalisme qui voudrait que l'on distingue les oeuvres de développement de l'Eglise, de celles de l'Etat. J'ai eu déjà l'occasion de m'expliquer là-dessus dans "Dialogue" (n° 130, sept.-oct. 1988). Nous devons également nous garder d'un certain "angélisme" qui dirait que l'évangélisation est l'affaire de l'Eglise, tandis que le développement regarde l'Etat. Il faut en ce domaine concertation et dialogue.

● Les C.E.B. et le combat pour la justice. Nous voici arrivé au point le plus difficile et le plus délicat. Partons d'un exemple concret, celui de ce couple malade dont nous parlions ci-dessus. Pendant notre visite, la jeune femme nous expliquait comment ils arrivaient à survivre.

Avant la maladie, le mari vendait des vêtements au marché. Ensuite elle s'est "débrouillée" comme elle a pu, en vendant des tomates et des poireaux à la sauvette. A la sauvette, car elle ne pouvait pas payer les 500 Frw de taxe d'"ambulante"; le seul loyer de la maison leur revient déjà à 1.000 frs par mois. Or vendre "à la sauvette" est illégal. Lorsque les policiers communaux se pointent, il faut "se planquer". Malheur à celui qui ne court pas vite! Sa marchandise est confisquée; le vendeur est lui-même

battu et parfois emmené pour un séjour de 2 ou 3 jours à la prison communale.

Il y a là une situation d'injustice flagrante. Alors, quelle devrait être la réponse des C.E.B. à cette situation ? Distinguons, pour y voir un peu plus clair, ce qui se passe en milieu rural et en milieu urbain.

● A LA CAMPAGNE

Dans les campagnes, le grand problème rencontré, nous le connaissons : la croissance démographique entraîne la diminution des superficies moyennes des champs que les familles peuvent cultiver. Actuellement, cette moyenne se situe aux environs de 85 ares, soit 19 ares par personne.

Il faudrait donc tout mettre en oeuvre pour que les paysans conservent le plus possible de terres cultivables. Or, nous constatons que de plus en plus, des hectares de bonnes terres, de marais, de collines à vocation forestière, se trouvent entre les mains de quelques personnalités du monde économique ou politique. Ces personnalités font là des placements rentables, et même de la spéculation foncière.

Nous constatons également que le Dieu de Jésus-Christ, si nous en croyons les paroles des prophètes de l'Ancien Testament (Amos, Isaïe et les autres), et celles de Jésus lui-même (voir ce que nous disions à propos des béatitudes), n'est absolument pas d'accord avec ces pratiques qui spoliaient les pauvres.

Il faudrait donc, en toute bonne logique évangélique, que les chrétiens des C.E.B. prennent

l'habitude d'analyser ces situations, de faire le lien avec l'Evangile et d'agir en conséquence.

La première action serait, bien sûr, de refuser de céder leurs terres. Pas toujours facile si le client est "Monsieur Un tel" ! Mais il faut aller plus loin : au moins demander aux autorités locales de prendre des mesures pour éviter "l'érosion des terres".

Il serait bon que tous, clients et vendeurs évangéliques, méditent ce que Jean-Paul II écrivait également dans l'encyclique déjà citée : "il est nécessaire de rappeler, encore une fois, le principe caractéristique de la doctrine sociale chrétienne : les biens de ce monde sont à l'origine destinés à tous. Le droit à la propriété privée est valable et nécessaire, mais il ne supprime pas la valeur de ce principe. Sur la propriété, en effet, pèse une hypothèque sociale, c'est-à-dire qu'on y discerne, comme qualité intrinsèque, une fonction sociale fondée et justifiée précisément sur le principe de la destination universelle des biens" (N° 42). Une hypothèque sociale, cela signifie que lorsque tout le monde aura de quoi vivre, alors les mieux nantis pourront penser à augmenter leur avoir ; mais pas avant que tout le monde "ne soit servi" !

EN VILLE

Dans le milieu urbain, la sensibilisation des C.E.B. aux problèmes de justice devrait se faire à plusieurs niveaux :

- devenir la voix des sans-voix, prendre la défense des sans-droits. Les chrétiens devraient pouvoir faire comprendre aux autorités que pourchasser les gens qui

essaient de gagner leur vie en vendant des tomates est contraire aux droits de l'homme. Plus positivement ; il faudrait en arriver à inventer de nouveaux règlements qui donneraient existence juridique à ce genre de commerce, tout en leur demandant une modeste contribution au bien commun. Il y a ici tout un éventail de situations sociales qu'il faudrait étudier dans une perspective chrétienne.

- Faisons un pas de plus : si l'Eglise doit être la voix des sans-voix, elle a aussi pour mission de faire parler ces sans-voix : il faudrait donc que les C.E.B. deviennent des lieux où les plus pauvres puissent s'exprimer et être écoutés : ils prendraient ainsi conscience, comme le disait le P. Joseph Wresinski, fondateur de "Aide à toute détresse", que "l'Eglise c'est eux !" ("Les pauvres sont l'Eglise", Le Centurion, 1983).

Enfin, il me paraît très important et urgent de conscientiser les communautés chrétiennes des villes à se garder de participer à la "prolétarianisation" des campagnes. Il arrive souvent que tel père de famille, fonctionnaire ou commerçant, ou travailleur indépendant, veuille assurer l'avenir de ses enfants. Rien de plus louable !

Mais pour ce faire, il placera l'argent qu'il possède - peu ou beaucoup - dans ce qui, au Rwanda, constitue le meilleur investissement : la terre. Par le fait même, et de façon parfois tout à fait innocente, il privera une famille du monde rural de quelques ares, voire de quelques hectares, dont elle a un urgent besoin ou dont elle aura besoin dans un avenir plus ou moins proche. Le cercle vicieux se trouve par là même engagé : n'ayant plus suffisamment de terre, le paysan viendra en ville chercher un hypothétique travail. S'il n'en trouve pas, il sera

vite réduit à vivre d'expédients: la mendicité sous toutes ses formes, le vol, la prostitution pour les filles, etc... Ces gens sont gênants en ville et on les refoule vers les campagnes, mais finalement qui est responsable de cet exode rural, sinon ceux qui ont, en quelque sorte, provoqué un exode vers les villes ?

Les chrétiens, dans les C.E.B., devraient, me semble-t-il, réfléchir aux dimensions de tous ces problèmes et les analyser avec le regard de l'Évangile. Certes, ils diront : "Nous devons veiller à garantir l'avenir de nos enfants". Mais cet avenir doit-il se construire sur l'écrasement des enfants du monde rural ? Eux aussi ont un avenir à assurer ! Peut-être se justifieront-ils en disant : "nous n'avons acheté qu'un hectare, qu'est-ce que cela dans l'ensemble du problème du monde rural ?" Acheter un hectare est, bien sûr, moins grave que d'en acheter cinq, dix ou vingt. Il n'est pas moins vrai que si la moyenne par famille est maintenant de 85 ares, il y a là matière à réflexion. Rappelons cette "hypothèque sociale" qui marque la propriété privée, et que nous rappelait Jean-Paul II.

CONCLUSION

"Les C.E.B., lieu de libération pour les pauvres ?", titrions-nous en tête de cet article. Personnellement, je ne suis pas pressé d'enlever le point d'interrogation ! Je pense que nous avons encore beaucoup de chemin à faire pour arriver à le supprimer, mais que ce chemin n'est peut-être pas celui sur lequel nous sommes engagés. Une conversion de nos personnes et de nos structures s'impose pour que nous puissions témoigner de l'espérance.

Michel DONNET.



Avec une lucidité et une perspicacité qui la caractérisent, la Soeur Jean-Baptiste MUKANAHU de la Congrégation des Benedikira, a bien voulu nous brosser le visage des Congrégations Religieuses Féminines de notre pays. Signalons que la Soeur Jean-Baptiste est actuellement Secrétaire au Service de Coordination de la visite du Pape dans notre pays.

POUR DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES PLUS PRÉSENTES AU RWANDA

DIALOGUE : Combien y-a-t-il de Congrégations Religieuses Féminines dans notre pays et quels sont leurs effectifs de religieuses, novices et postulantes ?

Soeur Jean-Baptiste MUKANAHU. : On compte 60 Congrégations Religieuses Féminines au Rwanda. Deux de ces congrégations, à savoir celles des Benedikira et des Bizeramariya, sont typiquement rwandaises. Les 58 autres sont internationales mais recrutent des rwandaises.

Il n'est pas facile de connaître les effectifs de ces différentes congrégations. Même le Bureau de l'USUMA (Union des Supérieures Majewes) ne possède

pas d'informations précises. Au Rwanda, on compte actuellement environ 1.000 religieuses. Pour ce qui concerne la propre congrégation des Benebikira, elle compte cette année 326 professes, 35 novices et 24 postulantes.

D : *Quelles sont les proportions entre celles qui entrent dans ces congrégations et celles qui se retirent au cours de leur formation, ou après la profession religieuse ?*

J.-B. M. : Je ne peux répondre que pour notre congrégation. En moyenne 40 % quittent durant la période de formation. Après la profession, les cas de départ sont plutôt rares et regrettables.

D : *Quelles sont, d'après vous, les raisons qui poussent les jeunes rwandaises à entrer dans la vie religieuse actuellement ?*

J.-B. M. : Commençons par les vraies vocations. Les candidates entrent suite à un appel à vivre une vie totalement donnée à Dieu et aux autres; un appel à vivre une vie unie à Dieu dans la prière, le recueillement et dans une disponibilité totale aux oeuvres de charité et d'apostolat. Par cette vie religieuse, elles seront témoins dans le monde, du Royaume à venir. Bien sûr, ces intentions s'éclaircissent peu à peu au cours de la formation. En entrant la candidate n'a souvent qu'un élan de générosité et le désir de Dieu.

Les jeunes qui frappent aux portes des couvents n'ont pas toutes des motivations pures. Un discernement s'impose au cours du postulat et du noviciat, pour déceler et orienter celles qui entrent par désir de promotion sociale ou pour faire de bonnes études; par désir d'une vie aisée, ou par désir d'être vue,

d'être connue. Les religieuses en effet, tout comme les religieux, se distinguent de la masse des gens.

D : *Quels sont, par ordre décroissant, les raisons qui motivent leur départ ?*

J.-B. M. : A mon avis, la principale raison est le manque de vocation constatée par la candidate elle-même, ou signalée par sa formatrice. Ceci se manifeste de différentes façons : soit que la candidate n'a plus envie de poursuivre, soit qu'elle s'adapte mal aux us et coutumes de la communauté, qu'elle ne comprend pas les enseignements et les conseils donnés, ou qu'elle et sa formatrice discernent ensemble, que la vie religieuse n'est vraiment pas sa voie pour trouver Dieu et servir les autres. Elle peut quitter aussi pour des raisons de santé ou des raisons familiales : ainsi une situation familiale nouvelle peut rappeler la candidate chez elle. Signalons finalement l'incapacité de vivre une vie communautaire.

D : *La formation que reçoivent les futures religieuses les prépare-t-elle vraiment à la vie communautaire et à une vie engagée, pour être, comme on dit, "le levain dans la pâte" ?*

J.-B. M. : Le nouveau Code de droit canonique a donné des directives claires pour que la formation des candidates à la vie religieuse les prépare à une vie communautaire et apostolique dans un monde en mutation rapide. Cette formation doit viser :

- La maturation psychologique, affective et spirituelle, condition indispensable pour une option libre et responsable.

- Le développement humain intégral : spirituel, apostolique, doctrinal et technique, prévoyant même l'obtention de diplômes appropriés.
- Une formation intégrée : adaptée aux besoins du temps, aux modes de vie et aux manières de penser de la société.
- Une formation permanente par des sessions, des stages et des recyclages, etc...

A mon avis, le temps prévu pour la formation est suffisant pour atteindre ces objectifs. Mais pour ce qui est de la méthode, on peut se demander si nous donnons assez de responsabilités aux jeunes pour les décriper et accroître leur maturité humaine et spirituelle.



Des soeurs à la fin de la retraite annuelle.

La vie apostolique est variée et exigeante; par conséquent, la formation doit prévoir des espaces de

créativité et d'inventivité dans la prière, la réflexion, l'échange, la vie en groupe... pour ne pas reproduire les mêmes gestes tous les jours.

Une vie engagée où on est le "levain dans la pâte" demande des moments d'intériorité qui nous mettent en contact avec Dieu et face à nous-même. Ces moments sont prévus dans les noviciats. Reste à voir si toutes les candidates sont réceptives.

Comme le dit le Père Mahame S.J. dans son article "La vie consacrée dans l'Eglise Catholique au Rwanda", dans le volume "L'Eglise du Rwanda, vingt ans après le Concile Vatican II" : "La vie consacrée dans l'Eglise Catholique au Rwanda a, comme ailleurs, traversé une période expérimentale dans le domaine de la formation; elle connaît des échecs et des succès, et espère produire de nouveaux fruits qui durent..."

D :

A voir l'effort fourni par les différentes congrégations pour la formation des jeunes novices et les résultats obtenus, n'y a-t-il pas un investissement énorme dont on pourrait peut-être réduire les frais ? Est-il nécessaire que chaque Congrégation ait une ou plusieurs responsables pour le postulat, une maîtresse pour le noviciat, une ou plusieurs responsables pour les jeunes professes ?

J.-B.M. : Il est normal que chaque famille religieuse consente des efforts, et fasse des investissements énormes pour former ses membres. Chaque congrégation a ses propres buts; le charisme de son fondateur et une spiritualité privilégiée doivent caractériser ses membres. Bien sûr il y a une formation de base qui pourrait être assurée en commun avec d'autres congrégations. Nous connaissons des expé-

riences d'internoviciat bien réussies. Mais il reste une formation particulière à chaque congrégation pour la transmission de son charisme propre et de sa spiritualité.

D : Selon certains observateurs, des candidates valables quittent le noviciat ou le couvent, car elles ne peuvent supporter les contradictions entre l'idéal poursuivi et la réalité dans la vie de ces couvents. Que répondez-vous à ce point de vue ?

J.-B. M. : C'est vrai qu'il y a des candidates valables qui quittent la vie religieuse ou les maisons de formation, mais les raisons peuvent être multiples. Il faut voir si les contradictions auxquelles pensent ces observateurs ne se situent pas parfois au niveau du caractère de ces candidates : un manque de patience, ou même d'humilité pour relativiser les points de vue.

La vie religieuse se vit dans une structure communautaire, avec une règle agréée par l'Eglise. Ce cadre structurel peut être rigide de fait. Mais si la personne est vraiment de valeur et qu'elle accepte de vivre son idéal à travers une vie structurée, elle n'abandonnera pas, au contraire elle cherchera tous les jours à vivre son idéal en acceptant au besoin de faire des sacrifices, et en essayant d'aider les autres pour faire avancer l'institution dans le sens d'une adaptation, d'ailleurs voulue par l'Eglise. Ce n'est pas le milieu qui nous sanctifie, c'est nous qui nous sanctifions à travers le milieu.

D : Il semble qu'on trouve beaucoup d'hypocrisie dans les couvents car, sous prétexte de charité chrétienne, on n'ose pas aborder les problèmes, pourtant réels, qui gangrènent

ces maisons, comme les problèmes ethniques, les problèmes régionaux, les "classes sociales" des soeurs. Que dites-vous d'une telle affirmation ?

J.-B. M. : Il ne serait pas vrai de dire que les problèmes ethniques ou régionaux ne se rencontrent pas dans certaines de nos communautés. Mais on ne peut parler d'hypocrisie quant à la manière dont nous les abordons.

En effet, aborder un problème ne signifie pas tous les jours le faire éclater, ni l'exposer sur la voie publique : le linge sale se lave en famille. De plus, en tant que religieuse, on ne saurait l'aborder sans charité. Cela demande de la patience, de la prudence, de la maîtrise de soi, de l'amour, car nous sommes appelées à vivre ensemble, dans ces communautés, toute notre vie.



Les novices des Bénédictines de l'année 1989-1990

Quant au problème de "classes sociales", il est vrai que certaines soeurs exercent des responsabilités, soit à l'extérieur, soit dans la Congrégation, jouissent parfois de certains avantages qu'offrent ces responsabilités, comme l'usage d'un véhicule, ou d'autres facilités matérielles telles que des cadeaux offerts par des collègues ou d'autres personnes. Ces soeurs doivent rester plus vigilantes pour ne pas se laisser surprendre par des situations et donner lieu à des scandales. Elles doivent être plus que d'autres, attentives aux valeurs de partage avec leurs communautés et les pauvres.

D :
que proposiez-vous pour rendre nos communautés religieuses plus présentes au Rwanda d'aujourd'hui, plus aptes à bâtir un pays profondément chrétien ?

J.-B. M. : Pour rendre nos communautés religieuses plus présentes au Rwanda, je propose de faire un effort d'imagination pour rendre compte autour de nous, de notre identité de chrétiennes rwandaises consacrées au Seigneur : que nous incarnions notre vocation, dans la mentalité rwandaise, en essayant de traduire notre vie religieuse dans le concret de la vie sociale en mutation rapide.

Nos congrégations s'enracinent dans une société où toutes les forces vives sont mobilisées pour le développement. Le pays veut à tout prix vaincre l'ignorance et la pauvreté. D'où les campagnes d'alphabétisation, l'engouement pour la création d'écoles privées et publiques à tous les niveaux, la création de coopératives d'artisanat, de coopératives agricoles, de petites industries, etc...

Tout le monde est à pied d'oeuvre pour aider à stabiliser la démographie galopante. L'Eglise a lancé

l'action familiale au niveau de chaque paroisse; les Soeurs, plus particulièrement celles qui oeuvrent dans le domaine de la santé, devraient maîtriser l'information en ce domaine.

Dans tout ce que nous faisons, nous devons non seulement être bonnes et honnêtes, mais avoir le souci de servir d'exemple et de lumière pour ceux qui nous entourent : "Une ville située sur la montagne ne peut être cachée"; "On n'allume pas la lampe pour la mettre sous le boisseau" (Mt 5, 14-16).

D :
Quel est d'après vous, le meilleur cadeau que les Congrégations religieuses du Rwanda pourraient offrir au Pape ?

J.-B. M. : Le meilleur cadeau que les Congrégations religieuses pourraient offrir au Pape serait de se consacrer davantage au service des jeunes, car c'est le Rwanda de l'avenir. Que la jeunesse trouve dans la religieuse une vraie interlocutrice, capable de comprendre ses problèmes, qu'elle aide la jeunesse à les assumer, à y trouver des réponses adéquates, et à se convertir au Christ. "Laissez les jeunes venir à moi". Que les religieuses s'engagent davantage auprès des jeunes. Le Pape aime tant la jeunesse !

D :
Et quel est, d'après vous, le meilleur cadeau que l'Eglise Catholique du Rwanda pourrait offrir au Pape ?

J.-B. M. : C'est la promotion du laïc : à mon avis, on est encore dans ce secteur, fort en retard par rapport aux Eglises des autres pays. J'ai l'impression que le poids de la tradition fait que le prêtre est encore trop perçu comme une autorité. Le sacerdoce n'est pas vu comme un service d'unité et de

communio pour notre salut. La structure trop hiérarchisée de notre Eglise fait que les prêtres, insuffisants en nombre d'ailleurs, sont écrasés par le poids des tâches que des laïcs pourraient en fait remplir à leur place.

Bien sûr, les catéchistes et les bakuru b'inama, vrais piliers de l'évangélisation du Rwanda, aident les prêtres, ainsi qu'un bon nombre d'autres responsables de mouvements d'action catholique, dans les conseils paroissiaux, les centrales, pour le secours catholique (Caritas), les comités synodaux... Malheureusement ce sont toujours les mêmes que l'on retrouve dans toutes ces activités, et l'élite intellectuelle est rarement de la partie.

Soeur Jean-Baptiste MUKANAHO.

COMMENT COMPRENDRE ET VIVRE LE VOEU DE PAUVRE ?

De plus en plus les laïcs s'interrogent sur la signification de ce voeu dans nos pays pauvres, où il est un devoir impérieux de lutter contre la pauvreté. Ils estiment que nous quittons le monde qui est réellement pauvre, que nous nous mettons à l'abri des inconvénients de la pauvreté, pour avoir les mains libres, afin d'accroître nos possessions et les protéger. Nous promettons de ne rien avoir en propre, mais nous disposons de tout le nécessaire. Mais pouvons-nous pour autant nous comporter comme des riches ?

Je constate que, même si nos couvents sont vraiment pauvres, ces critiques ne sont pourtant pas dépourvues de tout fondement. D'où vient alors que notre témoignage de pauvreté ne passe pas ? D'une part, on nous assimile aux congrégations européennes, et le jugement est porté en bloc, sans distinction. D'autre part, la plupart de nos couvents (qui ne nous appartiennent pas d'ailleurs), même vieux, sont encore plus rassurants à habiter que les huttes et les baraquas où habitent tant de gens. Ils sont vastes, en dur, mieux éclairés, avec eau courante (pas partout cependant).



Aujourd'hui viennent au Rwanda des soeurs missionnaires du Brésil, des Philippines, d'Inde, du Zaïre...

Nos maisons sont très éloignées des populations - on a dû exproprier les gens pour construire la mission, - et les pauvres ne s'y aventurent pas; si bien que nous donnons l'impression de n'accueillir que les nantis. Comme la coutume veut que l'on partage ce qu'on a avec le visiteur, elle nous incite souvent à vivre au dessus de nos moyens pour bien accueillir les visiteurs. "Umushyitsi akurisha imbuto", ce proverbe dit que le visiteur vous fait manger les graines réservées pour la semaille.

Avant d'aborder les attitudes qui impliquent notre pauvreté, il faut en rappeler sa signification fondamentale. Par notre pauvreté, nous accueillons le don de Dieu qui est la liberté de notre cœur vis-à-vis des biens matériels. Cette liberté nous dispose au partage avec ceux qui sont dans le besoin. Nous devons donc être attentives à ce que nos couvents soient accueillants pour tous. Faire en sorte que les pauvres s'y sentent chez eux. Nous devons veiller à sauvegarder l'hospitalité, menacée par la vie moderne, surtout dans les couvents des villes, modérer les dépenses en fonction de nos moyens. Nos parents disaient : "Nta gasanganya nk'amagambo", qu'une bonne parole est toujours là, même quand on n'a rien d'autre à offrir. Gardons toujours des relations ouvertes aux plus pauvres. Ne soyons pas gênées par l'inconfort de nos familles. N'attendons pas toujours que les pauvres viennent chez nous, allons aussi chez eux, "ifuni ibagara ubucuti ni akarenge".

Extrait de : "Essai d'inculturation de la vie religieuse chez les Bénédictins au Rwanda", travail de fin d'études présenté à l'Institut "Lumen Vitae", Bruxelles, 1988.

Soeur Jean-Baptiste MUKANAHO.



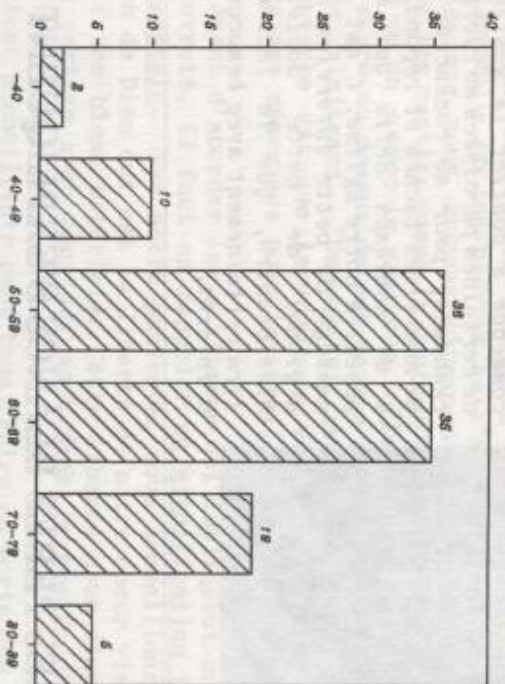
Les Pères Blancs ou "Missionnaires d'Afrique" ont déjà commencé à confier la gestion de certaines paroisses au clergé rwandais, pour se consacrer à de nouvelles tâches et répondre à de nouveaux défis qui se posent à notre Eglise. C'est le message de cette interview du Régional de cette Société Missionnaire, que le lecteur lira certainement avec beaucoup d'intérêt.

LES PERES BLANCS S'EXPLIQUENT

DIALOGUE : Père, selon certaines sources, la Société des Missionnaires d'Afrique va se désengager petit à petit de certaines paroisses. Qu'en est-il ?

Père Jef VLEUGELS : Oui, c'est vrai. Cela n'est d'ailleurs plus un secret pour personne, mais on en parle parfois sans vraiment connaître les motifs qui nous poussent. Le fait le plus marquant, c'est notre diminution numérique : de 163 missionnaires en 1967, nous sommes passés à 116 en 1988, et aux dernières nominations officielles (mois de mai) nous n'étions plus que 104. S'y ajoute un deuxième facteur important : notre vieillissement (dont il faut parler, mais sans dramatiser) : 58 confrères des 104 ont dépassé les 60 ans...

ÂGES DES PÈRES BLANCS DU RWANDA, au 1-1-1990



Cette diminution en nombre et en forces constitue le premier motif de l'accélération du rythme des transmissions de paroisses que nous négocions avec les évêques. En 1989, ce fut Rwamagana; cette année, ce sera le tour de Muramba (et du coup le diocèse de Nyundo sera le premier à ne plus compter de Pères Blancs sur son territoire); en 1991, nous transmettrons les paroisses de Mushishiro, Nyamiyaga et une paroisse de l'archidiocèse de Kigali; en 1992, suivront Mushaka et une paroisse du diocèse de Byumba. Ainsi, en l'espace de quelques années, les paroisses confiées aux Pères Blancs passeront de 15 à 9. Je crois et j'espère que suivra alors une période d'accalmie relative...

D. : *Quelles sont les difficultés liées à ce "désengagement" ?*

P.J.V. : En pratique, cela se fait sans trop de problèmes. Les évêques comprennent nos difficultés. D'ailleurs, les pourparlers en vue d'une transmission commencent d'habitude deux ou trois ans à l'avance, et tiennent compte des disponibilités en personnel de chaque diocèse, ainsi que des ordinations qui s'annoncent.

D'autres critères guident ce dialogue avec les évêques : nous préférons rester dans des paroisses de fondation récente, à la population venue d'un peu partout, où beaucoup reste à faire pour des centrales et pour la formation des laïcs, où le catéchuménat des adultes reste une priorité, en un mot, des paroisses où la dimension "missionnaire" peut s'exprimer davantage.

D. : *Est-ce que la diminution des effectifs est le seul motif de ce "désengagement" ?*

P.J.V. : Outre la diminution en personnel, un deuxième motif, tout aussi important, nous pousse à nous retirer de certains secteurs. L'Eglise locale est lancée, a atteint sa vitesse de croisière. En soi - c'est-à-dire abstraction faite d'une éventuelle pénurie en personnel - elle n'a plus besoin de missionnaires dans les tâches ordinaires de gouvernement et de ministère. Aussi pouvons-nous nous tourner vers l'une ou l'autre tâche nouvelle et être présents là où l'Eglise locale doit répondre à de nouveaux défis, comme l'invasion de la vidéo et l'arrivée prochaine de la télévision, les problèmes pastoraux posés par l'urbanisation croissante, l'islam, la multiplication des écoles privées, etc... Il va sans dire que ces nouveaux engagements sont toujours discutés au préalable avec les évêques.

D : *N'est-ce pas là, malgré tout, bouleverser tout le paysage de l'Eglise Catholique au Rwanda ?*

P.J.V. : Il ne s'agit pas de tout bouleverser. Notre engagement dans les paroisses reste important et significatif, non seulement comme expression de l'universalité de l'Eglise, mais aussi par notre apport spécifique, par exemple dans la formation du laïc (Centre National de Pastorale, Centre Diocésain de Rulindo, Centres paroissiaux, Ecoles de catéchistes).

D'autre part, à la demande explicite de l'évêque, nous restons encore présents, un peu malgré nous, dans certaines structures importantes, comme GEMECA, le B.E.D. (Bureau Episcopal de Développement) et CARITAS.

D'ailleurs, pourquoi parler de bouleversement ? Il ne faut pas oublier qu'en dehors de la pastorale proprement dite, les Pères Blancs ont depuis toujours essayé de répondre aux multiples besoins du Rwanda et de son Eglise, au fur et à mesure qu'ils se manifestaient. Ils l'ont fait en créant des écoles de tout genre, des ateliers, des hôpitaux et des dispensaires, des imprimeries et même TRAFIPRO, pour ne citer que quelques exemples. N'était-ce pas chaque fois des réponses nouvelles à des besoins de l'époque ?

Mais, dans tout cela, l'important, je crois, pour nous missionnaires, c'est de ne jamais nous incruste dans des situations données, mais de garder toujours en éveil notre charisme missionnaire. Un missionnaire, quoiqu'il entreprenne, devrait toujours vivre en état de transmission...

D : *C'est donc un "départ" préparé de longue date ?*

P.J.V. : En quelque sorte, oui. Voici comment s'explique notre Supérieur Général en octobre 1989: "Il semble qu'une transmission générale soit en train de s'opérer dans l'activité de notre Société. Jusqu'ici nous avons surtout oeuvré à l'implantation de l'Eglise en Afrique, par la création de paroisses dont nous avons longtemps gardé la charge. Désormais le clergé local est en train de prendre partout la relève. Dans l'avenir, notre service à l'Eglise d'Afrique s'exprimera surtout dans des tâches plus spécifiques, pour répondre à des besoins nouveaux."

D : *Mais qui assurera la relève ? Est-ce à dire que la "Mission" est terminée ?*

P.J.V. : Bien sûr que non. Nous avons chargé l'un ou l'autre confrère de l'animation missionnaire et vocationnelle. Cette animation se fait dans un esprit très large et en collaboration avec les diocèses et les autres Instituts religieux. L'Afrique a encore besoin de nombreux missionnaires.

Ce n'est qu'à partir du chapitre de 1980, que notre Société a décidé d'accueillir systématiquement dans ses rangs des candidats africains. Le Cardinal Lavignerie nous avait confié la tâche de susciter partout un clergé autochtone. Cette tâche, nous l'avons accomplie, personne ne le contestera.

Mais la dimension missionnaire étant une caractéristique essentielle de toute Eglise, nous croyons que le temps est venu pour permettre à des Africains et, en particulier, à des Rwandais, d'être missionnaires à leur tour, dans d'autres pays de ce continent, comme Missionnaires d'Afrique, comme Pères Blancs.

(Propos recueillis par Guy THEUNIS).

Jeune, Belle, mais Fragile L'EGLISE DU RWANDA

Production et Réalisation:



B.P. 69 - KIGALI - RWANDA
TEL 7 69 21



A l'occasion du voyage du Pape Jean-Paul II au Rwanda, en Septembre 1990, cette vidéo a été conçue et réalisée pour faire connaître l'Eglise Catholique de ce pays à l'étranger.

Réalisée en français, et exécutée avec du matériel amateur, elle ne prétend nullement donner une image exhaustive de la réalité, mais évoquer aussi bien des réalisations positives que des interrogations de cette Eglise de 90 ans, "jeune belle, mais fragile".

Durée : 36 minutes
Support : VHS
PAL ou SECAM
Date : Mars 1990

DES VOCATIONS SACERDOTALES NOMBREUSES ?

Il y a plusieurs façons d'évaluer le nombre de vocations sacerdotales dans un pays. Une des méthodes les plus employées est de comparer le nombre de prêtres au nombre de catholiques. Voici ce que cela donne pour le clergé rwandais :

Année	Prêtres rwandais	Catholiques	Catholiques par prêtre rwandais
1922	5	20.886	4.177
1931	14	54.061	3.861
1943	63	359.584	5.707
1950	90	357.722	3.974
1960	117	652.499	5.577
1967	151	1.039.587	6.884
1979	228	2.001.611	8.778
1988	278	2.954.875	10.629

Source : *Rapports annuels, Statistiques annuelles et Annuaires ecclésiastiques du Rwanda 1980 et 1989.*

Si l'on considère aussi que jusqu'en 1985, les prêtres étrangers étaient majoritaires, on voit que pendant longtemps un prêtre au Rwanda était responsable de 2.500 à 3.000 fidèles.

L'augmentation du nombre de catholiques par prêtre pose une question pour l'avenir : le nombre de prêtres étrangers diminue régulièrement; le nombre de prêtres

rwandais, à cause du décès des anciens, n'augmente que très lentement.

Voici, d'après l'annuaire statistique du Vatican (année 1987), le nombre de catholiques par prêtre selon les continents:

Afrique	4.150	Europe	1.221
Amérique	3.669	Océanie	1.219
Asie	2.531		

Le continent Africain est donc actuellement celui qui, proportionnellement à la population, a le moins de prêtres. Voici pour quelques pays africains le nombre de catholiques par prêtre, et à titre de comparaison, les chiffres pour d'autres pays du monde (statistiques de 1987) :

Ethiopie	583	Japon	228
Tchad	1.813	Grande-Bretagne	683
Burkina-Faso	1.882	Belgique	800
Côte d'Ivoire	2.624	Italie	934
Tanzanie	3.259	Canada	968
Cameroun	3.425	Pays-Bas	974
Kenya	4.232	Inde	982
Nigeria	4.662	Espagne	1.221
Rwanda	5.273	Allemagne	1.292
Gabon	5.505	France	1.374
Zaïre	5.538	Pologne	1.678
Uganda	6.118	Mexique	7.259
Burundi	14.576	B Brésil	9.073

Les pays d'Afrique centrale, le Rwanda en particulier, le Burundi surtout, ne sont pas actuellement des pays où les vocations sacerdotales et religieuses sont nombreuses, contrairement à une opinion courante dans le pays !

Guy THEUNIS.



"Le manque de transparence des hautes instances de notre Eglise et les contre-témoignages donnés par les évêques et les prêtres refroidissent plus de jeunes qu'on ne le pense". Ce constat fait par un fils de notre Eglise montre que toute réflexion sur les Séminaires (petits et grands) doit s'inscrire dans une vision globale, car finalement nos Séminaires sont à l'image de notre Eglise. Le lecteur découvrira à travers cette interview une prise de position claire, honnête et courageuse qui honore son auteur, l'Abbé Modeste Mungwarareba.

REFLEXION SUR LES PETITS SEMINAIRES

DIALOGUE : Monsieur l'Abbé, quels sont actuellement les effectifs des petits séminaires dans notre pays ?

Modeste MUNGWARAREBA : Le nombre de petits séminaristes s'élève actuellement à environ 1200, répartis dans les différents petits séminaires du pays, plus ou moins peuplés selon les diocèses. Le diocèse de Butare accueille le plus grand nombre de séminaristes : les effectifs y sont de 340, en cette année 1989-1990.

D. : *Quels sont, dans les petits séminaires en général, et au petit séminaire de Karubanda en particulier, les proportions entre ceux qui entrent, ceux qui vont au Grand Séminaire et ceux qui deviennent prêtres ?*

M.M. : Des calculs ont été effectués pour le petit séminaire de Butare, pour une période de 25 ans (1963-1988). Sur 1700 jeunes entrés en première année, 48 ont été ordonnés. Cela donne un pourcentage de moins de 3 %.

D. : *Quels sont les critères d'admission au petit séminaire ?*

M.M. : Les critères d'admission au petit séminaire de Butare sont les suivants :

- le candidat au petit séminaire doit provenir d'une famille chrétienne pratiquante et engagée;
 - il doit avoir lui-même demandé d'entrer au petit séminaire depuis la 6ème ou la 7ème année primaire;
 - le candidat doit posséder les aptitudes intellectuelles qui lui permettront de suivre la formation au petit séminaire;
 - en dernier lieu, le candidat doit réussir le concours diocésain d'entrée au petit séminaire.
- Ce sont les comités paroissiaux de vocations qui sélectionnent les candidats au concours diocésain.

D. : *Y a-t-il beaucoup de renvois et pour quels motifs ?*

M.M. : Actuellement, on n'enregistre pas beaucoup de renvois. Sur un nombre total de 340 élèves, le maximum de renvois possible par an s'élève à 15, soit environ 4 %. Ces renvois surviennent à la fin de l'année, et ont pour cause l'insuffisance de capacités intellectuelles des candidats. La conduite n'inter-

vient que très peu, car les élèves sont en général bien disposés à suivre le règlement.

D. : *Quels sont, d'après vous, les prédispositions propres à une vie sacerdotale, ou au contraire, les prédispositions défavorables ?*

M.M. : Il y a certaines prédispositions pour la vie sacerdotale. Elles se remarquent aisément chez certains jeunes : ainsi le goût de la prière, le sens du service, la simplicité dans la tenue et les paroisses, la franchise, une option marquée pour les valeurs évangéliques chez certains élèves du cycle supérieur. Dans ce domaine, les jeunes issus de familles simples ont l'avantage sur ceux de familles plus aisées. Ces dernières ont de la peine à former leurs enfants à un esprit d'abnégation et de sacrifice, vertus essentielles à qui veut vivre une vie sacerdotale authentique. L'esprit de lucre, le goût de l'aisance et de la facilité sont à l'origine d'un égoïsme inadmissible pour qui veut servir le peuple de Dieu à la manière de Jésus-Christ.

Il faudrait insister dans nos séminaires à ce que les éducateurs forment les jeunes aux valeurs évangéliques, à l'option pour les pauvres. Le sacerdoce ne doit pas être considéré comme une promotion sociale, ni le ministère sacerdotal comme une source de revenus.

D. : *Selon les statistiques, on sait qu'il y a aujourd'hui une diminution du nombre de vocations par rapport au temps passé. Quels en sont les motifs ?*

M.M. : Concernant le nombre de vocations dont vous dites qu'il diminue, je ne sais pas sur quelles statistiques vous vous basez. La situation des grands

séminaires semble prouver le contraire. Actuellement nous comptons trois grands séminaires : Rutongo, Kabagavi, Nyakibanda. Ces trois institutions ne sont pas vides. Au contraire, il semblerait que le nombre y serait un obstacle pour la formation. On peut tout au plus dire que le nombre d'entrées au grand séminaire n'est pas en proportion raisonnable avec les ordinations. Ceci nécessite un meilleur examen des demandes d'entrée au Grand Séminaire.

D. : Les petits séminaristes reçoivent-ils une bonne éducation chrétienne qui leur inculque, par exemple, la lecture de la Bible, des attitudes de charité, d'entraide et de partage mutuel, ou reçoivent-ils une formation semblable à celle des autres écoles?

M.M. : La formation chrétienne du petit séminaire s'est renouvelée ces dernières années. Chaque petit séminaire a un cachet propre. Les règlements n'y sont pas conçus selon une formule identique. Mais ils intègrent tous les mêmes éléments importants : la formation à la prière, à la méditation de la parole de Dieu, l'insistance sur les mouvements d'action catholique qui forment au sens du service, et initient à l'apostolat. Le principe qui nous guide est le suivant : si nous réussissons à former de bons chrétiens, nous aurons aussi des prêtres.

D. : Compte tenu des mutations politiques et ecclésiales profondes qui se manifestent aujourd'hui dans le monde, faut-il rénover la formation de nos petits séminaires et en faire, par exemple, des collèges ?

M.M. : Il est évident que la formation doit suivre les courbes de l'évolution d'une société tout en maintenant les éléments fondamentaux. Les petits

séminaires ont des objectifs spécifiques par rapport aux autres écoles; évoluer ne signifie donc pas niveler en perdant son cachet spécial. Une école privée est une école privée. Un petit séminaire catholique a son identité propre et celui qui veut y entrer doit accepter cette identité.

Avec la multiplication des écoles, on peut espérer qu'au fur et à mesure que l'école secondaire deviendra accessible à un grand nombre de jeunes, le séminaire pourra recouvrer son identité propre en n'accueillant que les jeunes qui souhaitent discerner en eux la vocation à laquelle Dieu les appelle. Il serait donc, à mon avis, trop tôt pour supprimer les séminaires.



Des petits séminaristes de Butare.

D. :

Quand on voit l'effort consenti par l'Eglise pour la formation des petits séminaristes, et le peu de résultats obtenus au bout du compte (une ou deux ordinations sacerdotales par an pour votre séminaire), n'y a-t-il pas là un gaspillage qui milite justement pour une réforme complète des petits séminaires?

M.M. : Il est vrai que les résultats obtenus ne sont pas proportionnels au coût et aux efforts consentis. Il y a donc un gaspillage si on investit en pensant à ne récolter que des prêtres. Mais si une infime minorité des séminaristes parvient au sacerdoce, les autres, grâce à la formation reçue au petit séminaire, se retrouvent plus tard dans plusieurs milieux professionnels. Personnellement, je trouve cela normal. Un petit séminaire est une école libre, d'option catholique. Les citoyens de ce pays qui ont fréquenté les petits séminaires apprécient la formation chrétienne qu'ils y ont reçue; presque tous les prêtres rwandais ont été formés en leur sein.

L'Eglise catholique dépense beaucoup pour d'autres oeuvres, telles que les centres de santé, les écoles primaires ou secondaires; on ne peut pas dire qu'elle gaspille. Pourquoi dirions-nous qu'elle le fait, lorsqu'elle dépense des sommes pour la formation intégrale des prêtres et des chrétiens engagés ?

A mon avis, il ne faut pas parler de gaspillage. Mais on peut demander à nos Evêques de conclure un accord avec le Gouvernement pour ce qui regarde les séminaires. Le Gouvernement ne pourrait-il pas, par exemple, payer les professeurs dans les petits séminaires, ainsi que les consommations d'eau et d'électricité occasionnées par les élèves ? Voilà le genre de réforme qui serait utile et juste.

D. :

Peut-on dire dans notre pays que les vocations sacerdotales sont de la responsabilité de la communauté chrétienne, ou est-ce tout simplement une affaire entre le candidat et ses supérieurs, voire entre le candidat et son évêque ?

M.M. : Les pratiques pour l'admission d'un candidat au Grand Séminaire diffèrent d'un diocèse à l'autre. Mais on constate partout que la communauté chrétienne y a très peu part. Le rôle de l'évêque est prépondérant. On a même des cas où le conseil du Grand Séminaire s'oppose à une ordination et l'Evêque la fait quand même. Ceci découle de l'ecclésiologie concrète vécue jusqu'ici au Rwanda. On est loin d'avoir intégré le Concile Vatican II.

D. :

Notre Eglise et nos petits séminaires offrent-ils une structure et une image qui invitent les jeunes à s'engager dans la vie sacerdotale, et qui répondent à leurs attentes et aux interpellations du monde moderne ? Selon certains observateurs, le manque de "transparence" dans notre Eglise conduit à un esprit d'hypocrisie ou de fausse charité chrétienne, et n'encourage pas les jeunes à embrasser la vocation sacerdotale. Quel est votre avis à ce propos ?

M.M. : Notre Eglise au Rwanda peut certainement rebuiter plus d'un jeune. Le manque de transparence qui caractérise les hautes instances de la hiérarchie n'échappe pas à l'observation critique des jeunes. D'autre part, une formation mal conçue au séminaire peut étouffer les qualités de la jeunesse, telles la spontanéité, la sincérité et l'esprit critique. Les prêtres vivant dans les séminaires doivent faire un

grand effort pour dépasser leur propre formation, et aider les jeunes à se développer harmonieusement dans un authentique esprit chrétien. Les contre-témoignages donnés par les évêques et les prêtres refroidissent plus de jeunes qu'on ne pense. En bref, je puis dire que l'image de notre Eglise actuelle au Rwanda "n'emballé" pas les jeunes.

D. :

On dit qu'il y a beaucoup plus de prêtres Tutsi que Hutu dans l'Eglise Catholique du Rwanda. Cette observation est-elle juste et quelles seraient les causes de cette prépondérance des vocations dans une ethnie?

M.M. : Il faudrait connaître les statistiques en matière de composition ethnique dans le clergé rwandais pour vérifier l'affirmation que vous rap-
portez, à savoir, que le nombre de prêtres Tutsi est supérieur à celui des Hutu. Mais j'ai sur ce problème une opinion personnelle que je voudrais exprimer.

Accorder un trop grand intérêt à ce genre de calcul me paraît malsain. Le peuple rwandais est un. Sur nos collines, les braves gens vivent ensemble des condi-
tions socio-économiques difficiles, sans distinction d'ethnie. Le développement national, le mieux-être de la population ne dépendent en aucune manière de ce problème ethnique. Nous avons besoin d'agents com-
pétents dans tous les secteurs : agronomes, médecins, ingénieurs, industriels. Qu'importe s'ils sont hutus ou tutsis, du moment qu'ils sont rwandais et épousent la cause du peuple, et ne cherchent pas à se remplir les poches seulement.

L'Eglise a pour mission d'annoncer la bonne nouvelle aux Rwandais, c'est-à-dire qu'elle a pour mission de leur donner une Espérance, et d'être un catalyseur de l'unité et de la solidarité dont on a besoin pour

faire face à la pauvreté. Si elle se met à agir et à penser en terme d'ethnies, elle perdra sa crédibilité. "Vous êtes le sel de la terre, dit le Christ, mais si le sel devient fade, il n'est plus bon qu'à être jeté dehors et piétiné par les hommes".

Ce problème ethnique a tellement traumatisé les générations passées que la libération évangélique de l'homme rwandais passe nécessairement par lui. Les générations futures n'ont pas besoin d'être alourdies d'un héritage de jalousies et de haines. L'Eglise a là une grande mission à accomplir. S'il s'avère vrai qu'il y a plus de prêtres tutsi que hutu, n'en faisons pas un problème; souhaltons plutôt à notre Eglise d'avoir de bons prêtres qui soient aux côtés du peuple des pauvres, et travaillons à leur formation.



Les mouvements d'action catholique forment les jeunes.

D. :

Qu'un séminariste devienne prêtre ou non, qu'est-ce qui vous paraît essentiel dans la formation qu'il aura reçue et qui fait qu'il n'aura pas "raté sa vocation" comme on dit?

M.M. : Nos petits séminaires devraient s'attacher à former des chrétiens authentiques et pas des hypocrites. Alors, nous aurons des prêtres à la hauteur des nouvelles tâches pastorales dans ce pays. Nous aurons aussi des laïcs engagés exerçant leurs compétences techniques et autres, dans la société.

D. : *Il semble que la cause principale du déficit des finances de nos diocèses soit le nombre élevé de petits séminaires. Ne peut-on pas les ramener à deux ou trois pour tout le pays, afin d'être à même de trouver les financements nécessaires ?*

M.M. : Réduire à deux ou trois les petits séminaires pour notre pays, ne résout que la question des finances, en allégeant la contribution pour chaque diocèse. Mais il n'est pas dit que par là, la question du nombre des vocations sera résolue. Du point de vue statistique pur, on risque d'avoir moins de prêtres, car si on recrute seulement 600 séminaristes réunis dans deux ou trois séminaires, ce n'est pas la même chose que si l'on en recrute 1200. La probabilité d'avoir 10 prêtres quand on a recruté 1200 séminaristes est plus grande que si on n'en recrute que 600, dans les circonstances actuelles évidemment. Il existe au Rwanda six petits séminaires catholiques qui accueillent les jeunes provenant du primaire. La solution d'en supprimer, de les réduire à trois par exemple, sera perçue comme une désolidarisation d'avec les efforts actuels du peuple rwandais qui veut voir le plus grand nombre d'enfants entrer à l'école secondaire. Comme je le disais plus haut, les diocèses devraient demander une contribution financière au gouvernement rwandais pour les séminaires. Ceci pourrait se négocier, chaque partie respectant les exigences de l'autre.

Modeste MUNGWARAREBA.



Le frère Joseph VYANDARIYE, Frère de Notre-Dame, mais aussi prêtre, directeur de l'Ecole Normale Technique à Kabare (Kibungo), a étudié tout particulièrement la formation à donner aux religieux et religieuses. Nous l'avons interrogé, reprenant certaines questions des interviews précédentes.

QUELLE FORMATION DONNER AUX CANDIDATS RELIGIEUX?

DIALOGUE : *Frère, quels sont actuellement les effectifs des prêtres, religieux, religieuses, novices, postulants, postulantes, et séminaristes dans notre pays ?*

Joseph VYANDARIYE : Il est difficile de savoir exactement ces effectifs. Mais je peux donner des chiffres approximatifs en partant de l'annuaire ecclésiastique de 1989. A ce moment là, on comptait : 284 prêtres incardinés et 257 prêtres étrangers; 599 soeurs rwandaises et 386 soeurs étrangères; 165 frères rwandais et 100 frères étrangers.

Quant au nombre de novices et de postulants, je ne saurais vous le dire. Sachez seulement qu'il y a, d'après cet annuaire, 29 maisons de formation pour

religieuses et 19 pour religieux. Les effectifs sont habituellement plus élevés chez les soeurs.

Le nombre de grands séminaristes cette année là, s'élevait à 200. Disons aussi qu'en 1989, il y avait 53 congrégations religieuses féminines et 23 masculines, présentes au Rwanda.

D. *Quelles sont les proportions entre ceux (celles) qui entrent dans les différents instituts de formation sacerdotale et religieuse, et ceux (celles) qui arrivent jusqu'au bout de la formation ?*

J.V. : Je ne saurais vous le dire. Il n'y a pas de statistiques connues à ce propos. Mais il faut savoir que les défections sont plus nombreuses chez les religieux et grands séminaristes que chez les religieuses.

D. : *Quels sont, d'après vous, et par ordre décroissant, les causes du départ de la plupart d'entre eux ?*

J.V. : Les causes sont nombreuses et varient d'un individu à l'autre. Je cite, entre autres, les causes suivantes :

- des motivations différentes de celles qu'on déclare en entrant; elles peuvent être d'ordre psychologique, social ou personnel : psychologique, pour quelqu'un qui recherche la sécurité, qui a peur de prendre ses responsabilités; social, pour ceux qui cherchent une promotion sociale, car jusqu'ici les prêtres et religieux sont respectés; personnel, pour ceux ou celles qui cherchent à étudier, par exemple; un manque profond d'expérience personnelle de Jésus-Christ; on ne sait pas trop bien ce qu'on poursuit, et on s'en tient souvent à des pratiques extérieu-

res, aux convenances de la congrégation. Ainsi, le premier accroc, la première difficulté rencontrée est occasion de départ;

- communautés : quand le jeune se sent à l'étroit, quand la vie communautaire ne lui permet pas de s'épanouir, quand il ne peut participer aux décisions qu'on prend à son endroit, il se sent comme manipulé et décide d'aller ailleurs...

- une frustration profonde quand on constate que la communauté à laquelle on s'agrége ne permet pas de réaliser son idéal, ou quand son élan vers un idéal élevé est par trop rivié à une prudence parfois excessive;

- je pense à cette jeune soeur tutsi qui quitte sa congrégation, parce qu'on l'oblige à se mêler des hutu à commencer par ses consœurs;

- je pense à ce jeune novice hutu qui abandonne le noviciat parce qu'un frère hutu qui se constitue son conseiller, lui fait sentir qu'il doit tenir parce qu'ils sont minoritaires; à ce propos, j'ai constaté que les jeunes qui entrent sont sincères; ce sont leurs aînés qui les rendent "tribalistes";

- je pense à telle ou telle personne consacrée qui ne persévère pas dans la Congrégation parce que l'idéal d'aider les pauvres est freiné, parce que la façon d'y prier Dieu ne l'aide pas à rencontrer le Seigneur, etc...

D. : *Quelle formation reçoivent les futurs prêtres, religieux et religieuses ? Cette formation les prépare-t-elle vraiment à être des hommes et des femmes engagés dans le Rwanda d'aujourd'hui ?*

J.V. : La formation que les jeunes reçoivent aujourd'hui est plutôt théorique, avec un relent de conservatisme. On n'apprend pas aux futurs prêtres, religieux et religieuses à prier vraiment; on leur apprend, du moins dans la majorité des cas, à réciter des prières. On ne les aide pas à rencontrer Jésus-Christ; on leur apprend à respecter une certaine réglementation, des structures qui ne sont pas toujours favorables à l'épanouissement, tant psychologique que spirituel. On ne les encourage pas à prendre des initiatives dans le sens de la rénovation de la pastorale, ce qui me semble pourtant une urgence. La créativité, qui est à la base de cette rénovation, est taxée d'insoumission ou d'extravagance. Le discernement est toujours nécessaire dans ce domaine comme ailleurs, mais "qui ne risque rien n'a rien".

D. : *Cette formation informe-t-elle en détail et objectivement, les futurs prêtres, religieux et religieuses sur la vie communautaire et individuelle qui les attend?*

J.V. : Je n'en ai pas l'impression; du moins les ré-sultats ne le démontrent pas nettement. On constate beaucoup d'individualisme chez nos prêtres diocésains, à tel point que l'action pastorale commune en souffre parfois par endroits. Dans les communautés religieuses, on ne trouve pas toujours cette chaleur qui devrait les caractériser, car la communion des coeurs est le gage d'une vraie fraternité.

Il y a souvent beaucoup de suspensions, beaucoup de méfiance, parfois des haines... Les différences ethniques sont trop soulignées dans certaines de nos communautés religieuses.

D. : *Face à la formation actuelle des "consacrés", au Rwanda, vous proposez une*

catéchèse renouvelée. Pourriez-vous en brosser très rapidement les grandes lignes et les principaux objectifs ?

J.V. : Avant de répondre à la question, il faut que je résume l'état de la vie religieuse au Rwanda : il y a beaucoup d'entrées, trop de départs. Même ceux qui persévèrent ne brillent pas trop. Nous devrions être, à cause de Jésus-Christ et de son Evangile, des témoins de l'amour, des défenseurs de la justice, la conscience droite de la société, des metteurs en cause de l'ordre établi quand il est injuste, des lumières au milieu des ténèbres de la haine, des intrigues, etc... Mais, hélas, nous accusons beaucoup de tiédeur, d'indifférence à la misère des hommes; nous respectons trop le conventionnel, nous nous contentons des oeuvres sociales, et j'ai peur que nous n'y apportions pas Jésus-Christ; j'ai peur que nous ne trahissions l'Evangile.

La catéchèse renouvelée que je préconise, suivrait la méthode d'accompagnement. Cette catéchèse vise à former des hommes et des femmes équilibrés, d'abord au niveau humain et chrétien. Il faut que les jeunes soient d'abord des hommes et des femmes de bien, des chrétiens convaincus. La catéchèse viserait à former des prêtres, des religieuses et des religieux qui soient capables d'être des témoins de l'Evangile et de Jésus-Christ, des personnes qui puissent reconnaître leurs différences et les accepter, des personnes capables de vivre et de témoigner ensemble de Jésus-Christ et de son Evangile.

Pour ce faire, on évitera d'accepter un jeune qui se présente sur la simple déclaration de vouloir se consacrer à Dieu. On cherchera d'abord à le connaître; on l'aidera à se connaître, à pouvoir rendre compte de la motivation profonde de sa démarche. On l'aidera

donc à discerner sa vocation, et à prendre conscience des exigences de celle-ci. On l'amènera à reconnaître ses limites et ses richesses, à s'accepter sans condition. On partira de ce principe-ci que celui qui ne se connaît pas, ne comprend pas les autres dans leurs différences. Il faut savoir aussi que ce n'est pas au noviciat qu'on discerne sa vocation; au noviciat, on éprouve sa vocation.

Avec cette méthode d'accompagnement, on initie le jeune à prier vraiment, à écouter la parole de Dieu et à la goûter. On cherche aussi à le désillusionner quand c'est nécessaire, à fonder sa vocation sur Jésus-Christ qui appelle. Le sentimentalisme qui caractérise cet âge, doit jouer le moins possible. Le jeune doit approfondir ses convictions, sa relation à Dieu, le don de soi, l'amour du prochain, l'annonce de l'Evangile, etc...

La réalisation de tout cela se fera à travers des sessions, et des actions concrètes qu'on leur demande de réaliser, à travers des échanges et un accompagnement spirituel sérieux.

D. : *Cette nouvelle catéchèse a-t-elle commencé à être pratiquée dans notre pays et pourriez-vous nous donner un cas typique où elle se pratique ?*

J.V. : A proprement parler, elle ne se pratique pas encore. J'ai déposé un exemplaire de mon mémoire à la Conférence Episcopale du Rwanda, mais il n'a pas eu d'écho. Je l'ai proposé au diocèse où je vis; là, non plus, on ne semble pas pressé à l'adopter. J'ai dernièrement fait une conférence à ce sujet aux formatrices et formateurs des différentes Congrégations oeuvrant au Rwanda, et là, j'ai vu qu'il y avait de l'enthousiasme...

Je l'essaie dans ma propre Congrégation, mais il est encore trop tôt pour tirer une conclusion qui soit valable. Un avantage que j'y vois déjà cependant, c'est qu'il n'y a plus d'entrées en masse de jeunes qui partent rapidement par la suite.

D. : *Y a-t-il des dispositions propres à une vie religieuse et/ou sacerdotale, et des prédispositions défavorables ?*

J.V. : Je dirais que oui, mais en relativisant mon affirmation : la grâce se moque parfois de la nature, même si elle la suppose. En apprenant la caractérologie, j'ai constaté qu'il y a des tempéraments impropres à la vie religieuse : ce sont notamment les extravertis excessifs, les introvertis prononcés et les tempéraments religieux prononcés; les sanguins prononcés, les indolents, c'est-à-dire les amorphes, et les apathiques. Ils constituent souvent un poids pour la communauté. Je ne parle pas de ceux qui accusent des déséquilibres psychologiques prononcés, tels que les homosexuels acquis, les psychasthéniques, les hyperémotifs, les obsédés, les déprimés, les surexcités, les paranoïaques, etc...

D. : *Peut-on dire que dans notre pays, les vocations sacerdotales et religieuses sont "l'affaire" de la communauté chrétienne, ou tout simplement une "affaire" entre le candidat et ses supérieurs ?*

J.V. : Les vocations sacerdotales et religieuses sont "l'affaire" de l'Eglise. C'est d'ailleurs l'Eglise qui ratifie la vocation de l'individu à travers l'Evêque pour les prêtres, et les Supérieurs Majeurs pour les religieux et religieuses.

D. : Vous affirmez que "toutes les vocations s'équivalent, qu'aucune vocation n'est plus digne qu'une autre et que la vie consacrée est une vie parmi les autres". Tous les consacrés comprennent-ils cela, et le vivent-ils ?

J.V. : Aujourd'hui, à part quelques exceptions, il n'y a plus personne qui pense encore qu'être prêtre, religieux ou religieuse, est plus noble, puisque toutes les vocations viennent de Dieu. Ce qui rend valable une vocation, ce n'est pas l'appel comme tel, mais le respect des engagements qu'on a pris en répondant à l'appel reçu. C'est ainsi qu'on trouve des saints dans toutes les catégories de vocations.

D. : Comment caractériseriez-vous les vocations sacerdotales et religieuses dans notre pays : engouement, maintien de la moyenne ou déperdition, et pourquoi ?

J.V. : Si engouement est pris dans le sens d'emballément, je parlerais d'engouement. Il y a beaucoup de jeunes qui suivent des élans nobles et sincères pour le don de soi, pour la vie religieuse. Il y en a aussi qui feignent. Ce sont surtout ces derniers qui, en cas de déception, quittent, comme je l'ai dit précédemment.

D. : Quelles sont les motivations qui poussent les jeunes à entrer dans les séminaires ou les maisons de formation religieuse ?

J.V. : Positivement, il y en a de très belles. En voici quelques témoignages :

■ "Je voulais entrer dans une Congrégation où je peux avoir suffisamment de temps pour prier et me don-

ner aux pauvres, les aider et leur apporter Jésus-Christ. Ceci, parce que j'ai constaté que les pauvres sont méprisés et souffrent beaucoup".

■ "Je me suis rendu compte qu'il y a peu de prêtres dans notre diocèse, et ceux qui y sont ne sont pas toujours disponibles, ou ne suffisent pas à la tâche. Je voudrais me faire prêtre pour contribuer à porter l'Evangile au peuple de Dieu..."

■ "J'étais à l'hôpital et j'assistais ma mère qui était hospitalisée. Là, j'ai rencontré une fille de dix ans environ, sale, en haillons, avec les mains et les pieds couverts de chiques. Ayant constaté qu'elle était seule au monde, je l'ai tout de suite adoptée, et j'ai pensé qu'il y en a d'autres qui sont dans la même situation. J'ai alors décidé de me consacrer à Dieu pour donner ma vie à ces enfants orphelins qui n'ont personne au monde..."

Négativement, il y a les motivations que j'ai évoquées plus haut, que les jeunes n'avaient pas. On le constate après coup, quand ils commencent à poser des conditions...

D. : Notre Eglise, nos séminaires et nos couvents offrent-ils une image et une structure qui invitent les jeunes à s'engager dans la vie sacerdotale et religieuse, et qui répondent aux interpellations du monde moderne ?

J.V. : Je répondrais, hélas, plus par la négative que par l'affirmative. Guy Gilbert dit ceci : "Si les jeunes n'osent pas se risquer dans le champ de Dieu, c'est qu'ils ont peur d'être les hommes et les femmes d'un appareil, (...) au langage étranger, à la vie réglée, à l'intérieur de règles opposées à la liberté de l'Evangile..." ("La rue est mon Eglise", Ed. Stock, 1980, p. 120). P. Miquel le reconnaît

aussi: "Ce n'est pas la générosité des jeunes générations qui est en cause, mais le décalage entre la formulation traditionnelle de la foi et les interpellations du monde moderne". ("La vie religieuse", Desclée, 1983, p. 106).

Nous avons peur, en général, dans notre Eglise, de nous engager dans la radicalité de l'Evangile; nous avons peur qu'il nous lance dans l'aventure, aventure de Dieu, aventure parmi les hommes. Je veux parler de l'homme opprimé par le pouvoir politique ou économique, de l'homme que la société a laissé pour compte.

D. : *Selon certains, les meilleurs candidats quittent nos séminaires et nos couvents; ce sont, disent-ils, les médiocres qui persévèrent jusqu'au bout. Partagez-vous ce point de vue ?*

J.V. : Je ne le partage pas tout à fait. Il y a aussi de nombreux bons candidats qui restent et qui sont, en fait, les colonnes qui empêchent l'Eglise de tomber. Il y a beaucoup de saints au Rwanda : prêtres, religieux, religieuses. J'en connais personnellement, et je reçois des témoignages à propos d'autres. Mais, souvent, ils ne percent pas, ou on ne veut pas les voir. Qu'il y ait beaucoup de médiocrité, je le concède, mais s'il n'y avait que cela, l'Eglise, la vie religieuse, ne pourraient tenir encore. Les meilleurs partent, parce que ne voyant pas la possibilité de réaliser leur idéal dans la Congrégation qui les avait accueillis, ils veulent s'engager ailleurs : il y a d'autres formes d'engagement que la vie religieuse. Mais, il est vrai qu'il y en a qui s'accrochent à la vie religieuse, alors qu'ils ne devraient pas le faire, par manque de courage, parce qu'ils y sont en sécurité, à l'abri des difficultés de la vie, etc..

D. : *On trouve chez nos prêtres, religieux et religieuses, disent d'autres, beaucoup d'hypocrites et de personnes doubles. Cet esprit serait encouragé par "la charité chrétienne". Est-ce votre avis ?*

J.V. : Il ne s'agit pas dans ce cas de "charité chrétienne", mais de "solidarité de groupe". Cette solidarité est un sentiment humain qui empêche de procéder à un discernement sérieux et objectif.

La vocation vraie ne s'accommode pas du tout de l'hypocrisie, de la fourberie, de l'injustice. Ces personnes doubles ternissent l'image de la vie consacrée, c'est l'ivraie semée dans le bon grain; et ils croissent ensemble ! Faut-il s'en ofusquer ? Non ! L'Eglise entière, toute sainte qu'elle est, est composée de pécheurs.

D. : *Selon quelques observateurs bien avertis, la vie religieuse des nos prêtres, religieux et religieuses, ne rend pas manifestes aux yeux des fidèles et du monde extérieur, les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, et même le commandement de l'amour. Croyez-vous que ceux qui affirment cela aient quelque peu raison ?*

J.V. : Il faut reconnaître que Jésus-Christ ne transparaît pas beaucoup dans notre vie religieuse. Il y a beaucoup de personnes qui se sont installées dans le confort, qui sont quasiment devenues insensibles à la misère des hommes, qui ne manifestent pas cet élan évangélique menant vers les pauvres, les démunis, les mal-aimés. C'est vrai. Mais il faut reconnaître tout aussi bien qu'il y a de l'exagération dans ces affirmations. Je le répète : s'il n'y avait

pas de saints prêtres, religieux, religieuses, il y a longtemps que l'Eglise se serait écroulée.

D. : *Les cadres de l'Eglise au Rwanda (prêtres, religieux, religieuses) sont à majorité tutsi, alors que le pays est à majorité hutu. Comment expliquez-vous cela, et quelles sont les conséquences de ce fait ?*

J.V. : Mon professeur de sociologie nous faisait remarquer ceci : avant la Révolution de 1959, il y avait plus de hutu parmi les prêtres, les religieux et les religieuses; la situation s'est renversée après 1959. Je n'ai pas pu vérifier ce fait, - cela ne m'intéressait pas - mais ce qu'il voulait souligner, c'est qu'il y a des vocations sociologiques, qui dit vocation sociologique dit poursuite des avantages matériels ou autres, sans trop se soucier des devoirs.

Par ailleurs, il paraîtrait que dans certains petits séminaires et dans certaines congrégations religieuses tant féminines que masculines, des candidats et des candidates hutu sont découragés, et entrent au compte-goutte, tandis que les tutsi sont stimulés. Il est difficile évidemment de vérifier cette affirmation, mais ce pourrait être une explication à ce phénomène. En tout cas, j'ai eu des témoignages dans ce sens, de la part de jeunes hutu et de jeunes tutsi, mais je me refuse à généraliser la chose à partir de quelques cas isolés. Ces faits peuvent expliquer les contre-témoignages donnés par des religieux(SES).

A mon avis, il n'est pas possible que Dieu appelle plus dans une ethnie que dans une autre. Si donc après vérification, on constate que parmi les prêtres, les religieux et les religieuses, il y en a réellement bien plus d'une ethnie que d'une autre, c'est qu'il

y a beaucoup de vocations sociologiques. Mais je précise tout de suite que les vocations sociologiques ne se trouvent pas uniquement au Rwanda. On en rencontre partout dans le monde.

D. : *Quand on voit l'effort fait par les congrégations religieuses pour la formation des jeunes, et le peu de "résultats" (une ou deux ordinations par an, quelques vœux religieux), alors que chaque congrégation a maître de novices, maître de postulants, chargé de profès, etc..., n'y a-t-il pas là un investissement énorme pour peu de choses ? Ne faudrait-il pas limiter le nombre de formateurs, et qu'ils soient davantage qualifiés ?*

J.V. : En ce qui concerne les prêtres, je suis de ceux qui préconisent la suppression des petits séminaires. Un étudiant a fait un exposé sur la "rentabilité" des petits séminaires en fait de prêtres, et il constate que sur cent jeunes qui commencent le petit séminaire, on dépasse rarement une ou deux ordinations.

Aujourd'hui, les prêtres ne proviennent plus uniquement des petits séminaires. Ceux-ci devraient être des collèges, et les évêques devraient étudier une nouvelle stratégie pour le "recrutement" des candidats au Grand Séminaire, sinon voir comment rendre le séminaire un centre réellement vocationnel.

Pour les religieuses et les religieux, je salue très chaleureusement cette formule de Butare où les novices - garçons et filles - se rencontrent pour des cours généraux communs. Les Maîtres et Maîtresses donnent à part ce qui est propre à la Congrégation. Mais là aussi, il faudrait pouvoir trouver une formule commune

en ce qui concerne la formation au noviciat, formule qui puisse rendre compte d'une action concrète dans ce sens. On pourrait, entre autres, dégager ensemble une série d'objectifs communs qui doivent être atteints à l'issue de la formation au noviciat, etc...

Que les Maîtres et Maîtresses des Novices soient qualifiés, je n'en disconviens pas, mais j'ajoute qu'au noviciat, il faut davantage une équipe, une communauté de formateurs. Le seul Maître des Novices ne suffit pas à la tâche. Cette communauté aura comme fonction d'être le point de référence pour les jeunes novices, permettant de discerner ensemble la vocation de chacun, pour éviter le risque de tomber dans le subjectivisme inhérent à toute nature humaine, permettant de se compléter dans la formation. Le Maître des Novices ne peut pas tout faire seul.

(Propos recueillis par Joseph NTAMAHUNGIRO).



HATTON AND COOKSON RWANDA
VENTE EN GROS
BP 86 KIGALI

TELEPHONE : 75321
TELEX : 22503 HATTON RW

Départements :

- Alimentation - Boissons - Quincaillerie
- Matériaux de construction
- Textiles : Wax - Kitenge - Tissus divers
- Moteurs et Groupes Electrogènes LISTER
- Electroménagers BAUKNECHT et ELECTROLUX
- Chauffe-Eau SITAM
- Pièces de rechange



C'est devenu presque un lieu commun d'affirmer que l'Eglise Catholique doit adopter l'option préférentielle pour les pauvres. M. Ignace MUNYANEZA, Directeur du Bureau Social Urbain de Caritas Rwanda, nous parle dans les lignes qui suivent de cette option de l'Eglise du Rwanda à travers le service dont il assume la direction.

EGLISE ET SERVICE DES PAUVRES: L'EXEMPLE DU B.S.U.

DIALOGUE : *Comment le Bureau Social Urbain (B.S.U.) en est-il venu à s'occuper des pauvres et quel a été son cheminement ?*

I. M. : L'objectif primordial de la Caritas étant de s'occuper des plus démunis, le Bureau Social Urbain a été créé dans le but de mieux connaître les problèmes des pauvres de la ville de Kigali et d'essayer de trouver des solutions appropriées.

A sa création en 1971, le Bureau Social Urbain, alors dénommé "Service Social Urbain" desservait trois paroisses: Sainte Famille, Saint Michel et Nyamirambo. Ce service accueillait les divers cas d'indigence qui se présentaient à la Caritas Nationale et essayait de soulager leurs misères. En septembre 1973, il fut confié à la Caritas Diocésaine de Kigali. En décembre

1980, le Service Social Urbain fut réorganisé et le Père Guy Musy en assumait la responsabilité jusqu'en décembre 1988. C'est en 1980 que ce service a pris la dénomination de "Bureau Social Urbain/Caritas de Kigali".

Le B.S.U. a un triple objectif :

- Coordonner les activités des différents groupes Caritas de la ville de Kigali;
- Faire des recherches (documentation et publications) sur les problèmes sociaux spécifiques à la ville;
- Initier et gérer certains projets sociaux extra-paroissiaux visant la prévention sociale.

D : *Partagez-vous la conviction d'Albert Nolan que "la croissance spirituelle d'un disciple du Christ est liée au service des pauvres"?*

I. M. : Je dirais d'abord que la situation qui prévaut en Afrique du Sud, pays de l'apartheid, n'est pas la même qu'au Rwanda et qu'on ne peut donc pas comparer les deux pays. Cependant je partage la conviction d'Albert Nolan que le vrai disciple du Christ doit compatir avec les pauvres, connaître leur misère, afin de mieux les assister. Les pauvres sont le miroir de la société. Ce miroir devrait permettre à tout chrétien de percevoir la misère et de secourir ceux qui sont touchés par cette misère.

Le disciple du Christ devrait avoir le courage de regarder en face la misère des gens et s'interroger sur les situations qui engendrent ces souffrances. Les pauvres doivent participer eux aussi à leur autosuffisance. Le pauvre devrait être notre partenaire. Il faut l'aider à s'aider lui-même pour qu'ensemble nous puissions former une communauté où il n'y a plus de mendiants et de donateurs.

Les pauvres sont des êtres humains comme nous. Tout disciple du Christ devrait être solidaire avec eux et tout en sachant qu'ils ne sont pas tous des saints et que les riches ne sont pas nécessairement des pécheurs.

D : *En tant que Directeur du B.S.U., comment voyez-vous l'engagement de notre Eglise vis-à-vis des pauvres et des marginalisés ? Est-ce qu'elle s'attaque aux causes profondes de cette pauvreté, de cette marginalisation, ou se contente-t-elle de soulager la misère ?*

I. M. : A mon avis, je pense que l'Eglise s'engage dans beaucoup d'œuvres visant la prévention de la misère. Si je prends l'exemple de notre Bureau Social Urbain, je dirais qu'à travers ce service, l'Eglise accueille les pauvres, les écoute et essaie de les aider à être autosuffisants. Je pense aussi à l'encadrement des enfants de la rue, à la défense des pauvres au tribunal, aux centres d'handicapés, aux homes de vieillards, aux petits projets soutenus par les comités diocésains de développement...

Cependant, l'Eglise devrait être plus attentive aux problèmes des démunis, des opprimés et des déconsidérés, afin de pouvoir s'attaquer aux causes profondes de leur misère. L'Eglise devrait être la voix des sans-voix, elle devrait faire tout pour lutter contre l'injustice sociale, souvent due à notre égoïsme.

D : *Quels problèmes rencontrez-vous dans votre travail : vis-à-vis des assistantes sociales que vous encadrez, vis-à-vis des autorités civiles et religieuses, vis-à-vis des pauvres eux-mêmes ?*

I. M. : Jusqu'à présent nous n'avons pas encore eu de problèmes vis-à-vis de notre personnel. Les responsables qui se sont succédés à la tête du Ministère ayant les Affaires Sociales dans ses attributions ont toujours répondu favorablement à notre demande d'Assistants Sociales. Actuellement, le B.S.U. dispose de 15 Assistantes Sociales rétribuées par la Fonction Publique.



Le personnel du B.S.U. lors d'une rencontre au C.N.P., à Kigali.

Quant aux autorités civiles, nous essayons d'entretenir de bonnes relations avec elles. Je citerais ici, le Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal, la Commune Urbaine de Nyarugenge, la Direction de la Prison Centrale, etc...

Le B.S.U. étant un organe de l'Eglise Catholique, la collaboration avec les autorités religieuses est incontestablement franche et totale.

Concernant les pauvres, le B.S.U. dispose de 10 permanences d'accueil dans la ville de Kigali, animées

par les Assistantes Sociales. Les pauvres s'adressent aux Assistantes Sociales. Celles-ci ont, pour rôle, avec les groupes locaux de la Caritas, d'écouter les doléances des indigents, de les visiter, et d'essayer de répondre, dans la mesure du possible, à leurs demandes.

Tout pauvre qui se présente dans une permanence de la Caritas doit être connu et identifié personnellement par sa communauté locale (Comité Caritas, Communauté de base, paroisse). Pour aider le pauvre, la communauté locale est la première interpellée. C'est elle qui doit d'abord partager avec lui ce qu'elle a. Si l'aide requise dépasse ses possibilités, la permanence locale fait alors appel à d'autres instances (Caritas diocésaine, nationale, ou d'autres institutions sociales ou caritatives).

D : *Celui qui aide les pauvres, dit-on, se laisse évangéliser par eux. Comment cela se fait-il concrètement dans le cas du B.S.U.?*

I. M. : Se laisser évangéliser par les pauvres, c'est les accepter, les accueillir, les écouter attentivement et essayer de chercher avec eux des solutions à leurs problèmes. Le but du B.S.U. envers les pauvres n'est pas de donner, mais d'aider quelqu'un pour qu'il puisse trouver les moyens de vivre dans la société. Les pauvres ont quelque chose à partager: cela demande que l'on mette en valeur leurs capacités, leurs réussites, car beaucoup ne savent pas qu'ils sont capables de faire quelque chose.

D : *Comment éviter de tomber dans le romantisme des pauvres, ou le paternalisme, sans verser dans une attitude de fonctionnaire, voire de mépris ?*

I. M. : Je pense que j'ai répondu à cette question.

La Caritas aide les pauvres en intéressant d'abord la communauté locale. Nous sommes convaincus que nous n'avons pas de solutions toutes faites à leurs problèmes. Nous agissons avec eux et nous essayons de trouver avec eux une possibilité réelle de transformer leurs situations. Citons par exemple : le regroupement des femmes seules dans de petites coopératives de production, l'encouragement des ateliers sociaux, l'apprentissage des métiers (couture, mécanique automobile, tricotage), et l'alphabetisation.

D :

Parmi les projets du B.S.U. figure celui des "Abadacogora" et "Intwari" : ces noms, nous le savons, désignent les "enfants de la rue" (garçons ou filles). Où en est ce projet ? Quels problèmes rencontre-t-il ? Quel est son avenir ? Pensez-vous pouvoir permettre à ces enfants de s'en sortir et de vivre leur vie d'hommes et de chrétiens engagés ?

I. M. : Le projet d'encadrement des enfants de la rue fonctionne depuis 1984. Plus de 150 enfants fréquentent quatre centres : Centre-ville, Nyamirambo, Gatenga et Kicukiro. Six animateurs, dont un rétribué par le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif, assurent l'encadrement sous la direction du Père Vincent Gonçalves, des Pères Salésiens.

La formation de ces enfants de 12 à 16 ans comprend des cours théoriques : alphabetisation, calcul, hygiène ; des cours pratiques : couture, cuisine, mécanique, électricité ; et le sport : acrobatie, danse...



Des enfants de la rue devenus acrobates

ou technique... Chacune de ces démarches exige beaucoup d'initiatives, d'engagement et de suivi.

● Les animateurs en place ne sont pas des professionnels. Il n'existe pas au Rwanda de formation spécialisée pour les encadreurs des enfants de la rue. Les animateurs ont été formés sur le tas. Leur formation continue est donc une nécessité pour assurer la survie du projet.

● Malgré de nombreux efforts pour gagner l'opinion publique en faveur de cette oeuvre, il reste encore beaucoup à faire pour supprimer les préjugés défavorables dont sont victimes ces enfants. Il est vrai que les échecs répétés peuvent accrédi-ter ces préjugés.

Les problèmes ne

manquent pas. En effet, l'idée est absolument neuve et originale au Rwanda.

Il n'existe aucun précédent, aucun modèle local auquel on pourrait se référer. Les interventions requises

sont très complexes. Elles visent aussi bien les contacts avec les familles qu'avec les autorités administratives et policières. La réintégration scolaire, l'accompagnement individuel de chaque enfant, la formation parascolaire

Et les critiques risquent à la longue de démoraliser les encadreurs.

L'AVENIR DU PROJET

Quant à l'avenir, le projet dispose de quelques atouts importants :

- une courte expérience mais suffisamment prometteuse; des résultats tangibles ont été déjà observés auprès de plusieurs enfants;
- l'intérêt, l'encouragement et même l'appui des autorités administratives, judiciaires et autres (Commune, Ministère de l'Intérieur et Ministère de la Jeunesse, etc...);
- la générosité, l'encouragement de plusieurs bien-faiteurs nationaux et étrangers;
- la collaboration efficace et appréciée avec d'autres institutions analogues : les oeuvres des Pères Salésiens, le Centre des Jeunes de Butamwa, le Hameau des Jeunes de Musha;
- cette oeuvre a permis de sensibiliser aussi à ce problème beaucoup de personnes et d'institutions religieuses du pays (en particulier les paroisses de Kigali). Et cela à travers les publications du B.S.U. consacrées à ce problème, les conférences, les articles, les réunions, les contacts avec les enfants.

Le B.S.U. s'emploie d'abord à "protéger" et à encourager les enfants de 12 à 16 ans qui ont un gagne-pain honnête : transporteurs, aides-cuisiniers, petits vendeurs, laveurs. Nous les constituons en équipe. Et dès qu'ils atteignent les conditions requises (âge, carte d'identité, cohésion), nous proposons à la JOC de les intégrer dans son organisation.

Cependant, pour que ces enfants puissent s'en sortir et vivre leur vie d'hommes et de chrétiens engagés, il faut la collaboration de tous. Ces jeunes ne sont les enfants de "personne". La société rwandaise est interpellée pour leur réintégration, sinon ils deviendront ce que nous aurons voulu qu'ils deviennent.

D : *Que comptez-vous développer dans l'avenir (service juridique, etc...)?*

L. M. : Le B.S.U. s'occupe actuellement d'un Projet de Formation des employés de maison. Ce projet date de 1981 et a un double objectif :

- Parfaire la formation professionnelle des employés de maison;
- Assurer aux familles un service fiable et compétent. Plus de 150 employés ont terminé leur formation.



Un groupe d'employés de maison fêtent la fin de leur formation

Au cours de l'année 1987, le Bureau Social Urbain/ Caritas a mis en place un service d'assistance juri-

digue en faveur des individus pauvres, lésés dans leurs droits. Jusqu'en 1988, 73 dossiers ont été présentés au B.S.U. dont 40 affaires civiles, 17 accidents de roulage et 16 affaires pénales. Onze cas ont pu être réglés et parmi ceux-ci figurent 5 libérations de condamnés à mort.

Un projet pilote d'accompagnement aux indigents malades du SIDA a été lancé en juillet 1989 par la Caritas Nationale en collaboration avec le Bureau Social Urbain, les Filles de la Charité de Nyamirambo et le Centre Médico-Social de Biryogo. Le but de ce projet est d'aider et d'accompagner les personnes séropositives et/ou malades du SIDA, à vivre les derniers moments de leur vie digne. Le projet s'étend actuellement sur les trois paroisses : Nyamirambo, Saint Michel (permanence de Biryogo) et Sainte Famille. Au 31.12.89, la paroisse Sainte Famille s'occupait de 137 malades (et leurs familles), Biryogo et Nyamirambo totalisaient 241 malades. Les malades reçoivent, une fois par semaine, la ration d'aliments nécessaire pour toute la famille. Le projet prévoit aussi une aide financière pour l'habitat (frais de loyer), les frais de scolarisation et les soins médicaux. Pour plus de détails sur ce projet, nous renvoyons au Cahier du Bureau Social Urbain N° 71 : "Le SIDA et ses conséquences".

UN BUREAU SOCIAL RURAL

Au mois de février 1990, est née l'idée de lancer un Bureau Social Rural dans une réunion où participaient une quinzaine de personnes représentant divers organismes rwandais et internationaux intéressés aux problèmes ruraux. Il a été décidé de publier quelques cahiers d'information sur le monde rural. Le premier

Cahier a été publié sur "Les Retombées de la famine dans les Préfectures de Butare et de Gikongoro". Nous avons envoyé dans ce même Cahier un questionnaire pour demander aux lecteurs quelle devrait être la tâche de ce Bureau, et quels sujets les Cahiers d'information sur le monde rural devraient aborder en priorité.

Les réponses nous arrivent régulièrement. Le fonctionnement de ce service sera défini ultérieurement par les membres fondateurs et le Comité de rédaction.

D : En tant que responsable du B.S.U., qu'attendez-vous de la visite du Pape ?

I. M. : J'attends que le Pape parle de la jeunesse et qu'il demande à l'Eglise et à l'Etat de s'occuper des jeunes défavorisés. J'espère aussi qu'il parlera des problèmes de la pauvreté et de l'injustice sociale.

D : Quel est le meilleur cadeau que la Caritas et l'Eglise du Rwanda en général peuvent offrir au Pape ?

I. M. : La Bible oecuménique traduite en Kinyarwanda par les Eglises du Rwanda.

(Propos recueillis par Joseph NTAMAHUNGIRO.)



BUREAU SOCIAL URBAIN - Caritas

B.P. 1277

Kigali



Malgré un palmarès fort élogieux, il existe un domaine que l'Eglise Catholique du Rwanda semble avoir oublié alors qu'il est prioritaire. C'est celui de la formation théologico-morale des laïcs. D'où le danger d'agnosticisme et de syncrétisme religieux qui menace notre Eglise.

DANGER DE SYNCRETISME RELIGIEUX

La connaissance du Christ, de sa vie et de son oeuvre transforme, bouleverse. Le chrétien est amené à changer sa vie fondamentalement. Une connaissance superficielle du Christ - très pauvre ou mauvaise - risque de conduire à l'agnosticisme ou au syncrétisme religieux, deux dangers qui menacent beaucoup notre pays, le Rwanda. Certains croyants peuvent s'étonner de cette constatation et n'y voir qu'une affirmation gratuite. La réalité vécue quotidiennement et quelques recherches scientifiques actuelles attestent pourtant la véracité de ces propos.

CHIMERES OU REALITES

Si on s'en tient uniquement aux récentes publications dans plusieurs journaux de notre pays, tels "Soleil Levant", "URUNANA", "IMVAHO", "KANGUKA",

et d'autres, on est obligé de reconnaître ipso facto l'existence d'un malaise et d'une insatisfaction dans le domaine religieux au Rwanda. Or une synthèse des réponses à un double questionnaire, donné en même temps aux laïcs et aux prêtres, révèle que bon nombre de chrétiens, y compris des intellectuels au-dessus de tous soupçons, seraient revenus à certaines pratiques de la religion traditionnelle, sans pour autant cesser d'aller à la messe, de se marier à l'Eglise, de faire baptiser et confirmer leurs enfants¹.

Cette situation apparemment contradictoire semble pourtant normale, comme l'explicite le Père G. Musy: "Le fait que nos églises se remplissent chaque dimanche, ne doit pas nous faire oublier que les fondements de la foi chrétienne demeurent contestés par une part appréciable de l'intelligentsia rwandaise"².

Le doute, la sous-information ou tout simplement la mauvaise connaissance des réalités du domaine de la foi entraîne nécessairement le syncrétisme religieux, voir même l'incrédulité affichée. En pareille situation, la rencontre d'un homme avisé peut changer fondamentalement le paysage de la foi dans la masse des chrétiens dont la liberté et l'engagement ont été hypothéqués par le manque de formation. Les propos de Maniragaba Balibutsa, à ce sujet, sont très révéla-

¹ MISAGO Augustin, La croyance aux esprits au Rwanda et son impact sur la vie quotidienne aujourd'hui, dans URUNANA, n° 61 (Noël 1987), p. 41.

² MUSY Guy, Une pastorale de l'Eglise du Rwanda auprès des jeunes étudiants : la pastorale de l'intelligence, dans Soleil Levant, n° 26, avril 1987, p. 28.

teurs : "Une chose est fatale à la foi chrétienne, c'est le manque d'uniformité dans ce que les chrétiens croient. On parle de "la foi du charbonnier" en l'opposant à la foi d'un intellectuel qui serait à la limite du rationalisme. Il existe en effet des chrétiens qui croient dans la véracité absolue de la Bible et de la dogmatique chrétienne sous sa forme catholique la plus intégriste alors que le contenu de la foi des fidèles des autres confessions chrétiennes, sous leurs dizaines de formes, est très divers" ³.

● LES CAUSES SOUS-JACENTES DU SYNCRETISME RELIGIEUX

La non-connaissance de Jésus-Christ - de cette connaissance qui implique l'amour - ne permet pas de "revêtir" le Christ. Le verbe "revêtir" est ici employé dans le sens de "marcher comme le Christ, avoir pour modèle le Christ".

Ici donc, nous voudrions entrer dans la profondeur des choses, puisque tous comptes faits, quand la foi est bien solide, c'est-à-dire mûre, elle résiste aux difficultés de la vie quotidienne. Le contraire se produit chez plusieurs chrétiens laïcs pour qui le manque de formation théologico-morale entraîne la fragilité de la foi. Comme l'écrit Ntezimana Laurien : "Il faut oser relever ici un manque de pertinence certain et une certaine contradiction de l'Eglise du Rwanda par rapport à ses laïcs. Contradiction d'abord puisque se sachant dépendante de ses laïcs pour une grande partie de sa mission, elle ne fait pas de leur formation une nécessité prioritaire. Les chiffres font

³ MANIRAGABA Balibutsa, Au bout du chemin, dans URUNANA, n° 51 (juin 1984), p. 24.

défaut, ce qui est anormalement normal, mais on a l'impression que cette Eglise dépense et se dépense beaucoup plus pour les oeuvres caritatives, médicales, sociales et scolaires, que pour la formation doctrinale, morale et spirituelle de ses membres laïcs" ⁴.

A côté de ces lacunes combien déplorables dans la formation des chrétiens laïcs, il faudrait souligner aussi le problème d'ordre sociologique inhérent à l'histoire des religions. Un regard rétrospectif sur un christianisme "héréditaire" fournit directement la réponse dont le livre des Actes des Apôtres fournit déjà quelques éléments : "La multitude des fidèles n'avait qu'un coeur et qu'une âme. Personne n'appelait sien ce qu'il possédait : ils mettaient tout en commun. Avec beaucoup d'énergie les apôtres rendaient témoignage à la résurrection du Seigneur Jésus; une immense grâce était sur eux tous. Il n'y avait pas d'indigents parmi eux; ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient et venaient déposer le prix aux pieds des apôtres; puis on le distribuait selon les besoins de chacun" (Ac 4, 32-35).

Quand donc être chrétien s'inscrit dans une tradition familiale, la religion devient une affaire sociologique. On adhère à telle religion comme on adhère à un parti politique : on se réclame adepte de telle religion parce que ses parents ou même ses arrière-grands-parents étaient adeptes de telle religion. C'est alors que la confusion commence.

Pour se convaincre d'un tel risque, qu'il suffise d'observer l'esprit de lucre, l'égoïsme croissant qui animent plusieurs chrétiens laïcs et même des

⁴ NTEZIMANA Laurien, Le laïc dans l'Eglise du Rwanda, dans URUNANA, n° 57, (juin 1986), p. 58-59.

CONCLUSION

Vénant NIRINGIYIMANA.


IPHAR s.a.r.l.
Société Industrielle de Fabrication de Médicaments
Médical et de Produits Pharmaceutiques
R.P. 312 161 JURA - 39003 MECAL


INDUSTRIE SOC. SARLISEE, 2075, DE 12000
010101 1 500 franc de 1900 - prix de 124 90/000

VENTE DE
-Cant, Serrures et autres articles, médians

**LE SERVICE ET LA QUALITE SONT
NOTRE SOUCI**

NOS PRIX SONT HORS CONCURRENCE





L'église de demain, ce sont les jeunes d'aujourd'hui. Que sera-t-elle ? Cela dépend de ce qu'aujourd'hui déjà, nous faisons pour ces jeunes de moins de 25 ans, qui sont plus de la moitié de la population actuelle du Rwanda.

LES JEUNES: UN DEFİ POUR L'EGLISE

UNE JEUNESSE PLURIELLE

Il n'y a pas qu'une jeunesse au Rwanda. Nous avons les scolarisés et les non-scolarisés, les pauvres et les riches, les jeunes de la rue, ceux qui sont encadrés dans les mouvements et les autres, les jeunes de la ville et ceux de la colline, ceux engagés dans les communautés de base et ceux qui sont indifférents.

Toutes ces jeunes femmes ne partagent pas un même vécu, les mêmes attentes. C'est là qu'échoue la prétention d'embrigader les jeunes dans une même pédagogie ou un même mouvement homogénéisant. Nous nous souvenons ici des expériences malheureuses de plusieurs Etats africains qui, n'ayant pas reconnu cette diversité, ni respecté les aspirations de chaque catégorie, ont voulu par la force - sous prétexte d'harmoniser l'encadrement des jeunes - enrôler toutes ces jeunes femmes dans un moule politique, et en faire ainsi des jeunes du parti.

La jeunesse est plurielle, elle est diversifiée et complexe dans ses besoins et ses aspirations. Toute action en faveur de jeunes en Afrique, doit tenir compte de cette pluralité des situations et chercher des réponses spécifiques.

DES JEUNES ASSOIFÉS D'ESPERANCE

Du fond de leurs problèmes, des questions qui les habitent, les jeunes sont assoifés d'espérance. Ils sont comme dans une forêt de problèmes : le manque de terre où habiter et cultiver, le chômage alors que le travail fait la dignité de l'homme, l'ignorance qui les fait sombrer dans l'inertie, la misère qui les fait méconnaître le visage de Dieu, la délinquance, la solitude.

Devant tous ces problèmes, et d'autres encore, les jeunes sont désemparés. Pourtant leur profond désir c'est de vivre, vivre bien et pleinement.

Leur désir rejoint la promesse du Christ : *"Je suis venu pour que vous ayez la vie, et que vous l'ayez en abondance"* (Jn 10, 10). Qui fera que cette promesse se réalise dans la vie des jeunes, qu'elle soit vraie dans le combat quotidien pour la survie ? Quel défi pour l'Eglise ?

La majorité des jeunes sont comme abattus, désemparés, chacun se retrouvant un peu seul avec ses problèmes, dans un contexte où la fameuse solidarité africaine ne fonctionne plus, et où la famille perd de plus en plus sa fonction et son autorité ; alors, la première chose à faire, c'est de rassembler les jeunes, les rassembler pour qu'ils sentent ensemble la joie de vivre, de réfléchir ensemble, de célébrer.



Rassembler les jeunes pour qu'ils s'expriment.

Le rassemblement des jeunes est toujours un moment fort de solidarité où s'exprime l'espérance qu'ensemble on puisse s'en sortir. Rassembler les jeunes pour qu'ils se souviennent ensemble de Dieu, lui qui leur parle et leur donne vie. Ezéchiel nous rappelle la merveille que fit le Seigneur sur les ossements desséchés : *"Ainsi parle le Seigneur Dieu aux ossements. Voici que je vais faire entrer en vous l'esprit et vous vivrez. Je mettrai sur vous des nerfs, je ferai pousser sur vous la chair, je tendrai sur vous de la peau, je vous donnerai un esprit et vous vivrez, et vous saurez que je suis Dieu"* (Ez 37, 5-6).

AIDER LES JEUNES, UN DEVOIR POUR L'EGLISE

Il est grand temps qu'en Eglise nous prenions conscience que la majorité des fidèles est constituée par les jeunes de moins de 25 ans, ces jeunes dont l'avenir se présente comme une impasse troublante :

une jeune fille me disait " *Padri, iyo ntekereje ejo nzamera nte, igifu gihita kindya*" (traduction libre: "lorsque j'envisage l'avenir et ce que je serai, cela me donne mal au ventre").

Devant cette jeunesse, si le sentiment de l'Eglise, notre sentiment, pouvait toujours être profondément comme celui du Christ devant la foule des gens qui l'attendaient : "En débarquant, il vit une foule nombreuse et il en eut pitié, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont pas de berger, et il se mit à les enseigner longuement" (Marc 6,34).

Cette foule, à 70 %, est constituée au Rwanda par la masse des jeunes qui attendent qu'on s'approche d'eux. Il est heureux de voir que l'Eglise du Rwanda a opté pour la jeunesse comme priorité pastorale. Cela veut dire que l'Eglise a compris que la pastorale des jeunes est un devoir urgent pour elle, quoiqu'il y ait encore beaucoup d'agents pastoraux qui considèrent le travail avec et auprès des jeunes, comme quelque chose de secondaire, qu'on fait quand on a le temps, après avoir rempli "les obligations traditionnelles".

Cette option s'est concrétisée par la création de la Commission Episcopale pour la Pastorale de la Jeunesse, avec comme Président, Mgr Thaddée NSENGIYU-MYA, Evêque de Kabgayi, et des membres venant de tous les diocèses du Rwanda. La Commission travaille d'arrache-pied avec comme but d'analyser les problèmes des jeunes, en vue de proposer des approches pour une pastorale d'ensemble de la jeunesse.

La Commission a déjà proposé une stratégie pastorale en trois points :

- Rassembler les jeunes;
- Former les responsables, les leaders des jeunes;
- Soutenir les activités de développement.



Former les responsables, une priorité actuelle.

Dans l'Eglise, il se fait déjà beaucoup de choses en faveur des jeunes, que ce soit dans l'animation spirituelle ou dans le domaine du développement. Face aux immenses besoins des jeunes, ce sont des signes d'espérance.

● UN PROGRAMME POUR CETTE ANNEE 1990

Cette année, la Commission a commencé à mettre en oeuvre le premier point de la stratégie pastorale, à savoir, RASSEMBLER LES JEUNES. Et la visite du Pape motive encore plus cet objectif de rassemblement.

Rassembler les jeunes à trois niveaux :

- Niveau Paroissial. *Journée Paroissiale des jeunes*, qui a été célébrée dans l'ensemble des paroisses le 22 avril 1990, avec comme thème: "L'Eglise du

Christ: Jeunes, soyez les sarments vivants de l'Eglise".

- *Niveau diocésain : Journée diocésaine des jeunes* le 8 juillet 1990 : les jeunes se retrouveront au siège du Diocèse avec leur Evêque. Le thème de cette journée est : "CHRIST, NOTRE UNITE".

● *Niveau national : Rencontre des jeunes avec le Pape Jean Paul II*, à Kigali, le 8 septembre 1990, avec comme thème : "Lève-toi et sois mon témoin" (HAGURUKA NGUTUME).

Ces journées des jeunes sont préparées à la base, par des activités et des rencontres où les jeunes prient, réfléchissent, approfondissent le thème et cherchent ce qu'ils peuvent faire ensemble pour grandir humainement et spirituellement.

QUELLE ORIENTATION ?

La finalité de notre pastorale des jeunes est d'aider ceux-ci à approfondir leur foi, à acquérir une culture solide, à avoir une formation humaine valable. En tout cela, les former pour qu'ils deviennent des hommes forts et dignes, capables de résister et de répondre aux défis du monde actuel. C'est cela que vise la nouvelle stratégie pastorale des jeunes.

Cette stratégie suppose quelques orientations :

- la perspective majeure est celle de l'Evangélisation, qui ne peut se faire sans prendre en compte la promotion humaine des jeunes;
- nous libérer de ce que Mgr RUZINDANA appelle "une pastorale artisanale" : savoir que si nous disons priorité à la jeunesse, c'est un choix que nous avons fait. Et un choix suppose qu'il y ait d'autres activités qui tombent.

Se libérer d'une "pastorale artisanale", c'est choisir ses priorités et être conséquent, fixer ses objectifs et déterminer les moyens à mettre en oeuvre.

La seule bonne volonté d'aider les jeunes ne suffit pas. Il convient de s'organiser, de se former et d'y consacrer les moyens tant humains que matériels. Il serait bon qu'il y ait plus d'agents pastoraux au service des jeunes. Puissent les religieuses et les religieux s'engager un peu plus auprès des jeunes en dehors des écoles ! Nous pourrions aussi espérer que les évêques nomment davantage d'aumôniers de la jeunesse dans les paroisses. Cela soutiendrait les efforts des jeunes eux-mêmes.



Les jeunes ont besoin d'adultes qui les aident.

- **REVENIR A LA METHODE : "VOIR, JUGER, AGIR"**

Cette méthode est utile, même pour les jeunes qui sont en dehors des mouvements. Aider les jeunes à voir, à analyser leur milieu et leurs problèmes. Un

grand obstacle au progrès des jeunes, est le manque de réflexion profonde. Trop pris par leurs désirs multiples, ils ne prennent pas le temps de discerner et de distinguer les vrais besoins, des faux. Leur faire prendre conscience des énergies qu'ils possèdent pour qu'ils soient capables d'inventer, de créer, d'ouvrir des chemins nouveaux d'action, au lieu de continuer à pleurer "Ejo nzamera nte ?" ("Demain comment vivrai-je ?").

● PROMOUVOIR DES VALEURS HUMAINES ET SPIRITUELLES

Les jeunes vivent déjà beaucoup de valeurs évangéliques et humaines. Cependant, à cause des problèmes actuels, certaines valeurs, comme la "gratuité", "la solidarité", "le respect de l'autre", "le respect du bien commun", "la vérité", "la justice sociale", risquent de se perdre.

Conjointement à cette question des valeurs, il y a le problème des modèles à offrir à la jeunesse. Quels modèles la société présente-t-elle aux jeunes ? : "Ejo nzamera nka nde ?" ("Comme qui serai-je demain ?", "Quel modèle suivrai-je ?").

Les questions des jeunes nous dépassent, mais il y a beaucoup de signes d'espérance dans les paroisses, les écoles et dans les mouvements d'action catholique. Le travail est encore immense. Il faut continuer à inventer. Puisse cette année de la visite du Pape, nous aider à faire plus, à nous réveiller, à nous encourager les uns les autres. Le défi est grand. Il en va de l'avenir : de la vie de l'Eglise en l'an 2000.

Josaphat HITIMANA.



En décembre 1989, l'hebdomadaire "La Vie" lançait une enquête sur Jésus tel que l'imaginent les hommes, les femmes et les enfants d'aujourd'hui. L'enquête portait sur quatre questions. Au début de décembre, à Kigali, dans la communauté chrétienne et les écoles primaires de Biryogo les mêmes quatre questions ont été posées.

Voici les réponses des enfants résumées par le Père Gilles-Marius DION, animateur de cette communauté.

ET SI JESUS REVENAIT ...

LES QUESTIONS

SI JÉSUS REVENAIT AUJOURD'HUI

1. Dans quel pays naîtrait-il ? Pourquoi ?
 2. Quel métier choisirait-il d'exercer ?
 3. Où irait-il enseigner ?
 4. À quel problème s'attaquerait-il ?
- Et auquel en priorité ?

● CES ENFANTS, QUI SONT-ILS ?
D'OU VIENNENT-ILS ? QUE PENSENT-ILS ?

Ce "Concours de Noël" s'adressait à des enfants, des jeunes, surtout des écoliers. Le court questionnaire voulait atteindre le plus grand nombre; 500 exemplaires furent distribués et 215 réponses nous ont été remises. Les 12-16 ans (151) sont deux fois plus nombreux à répondre que les enfants âgés de moins de 11 ans (64).

On pourrait penser que les filles sont plus motivées dans ce genre d'activités. Or ces dernières ne sont que relativement plus nombreuses (118) que les garçons (97).

La majorité des réponses vient de catholiques. Des protestants ont répondu (leur vocabulaire religieux les identifie) et même des musulmans (repérables par leur nom ou ceux de leurs parents). La plupart sont des écoliers du primaire et du CERA, quelques uns de la première année du Secondaire, des catéchumènes et des alphabétisés (par exemple, du Club Rafiki).

Presque tous, 198 sur 215, habitent "le même quartier" de Kigali, englobant les secteurs Nyakabanda (74), Biryogo (57), Nyamirambo (37) et Gitega (30).

Ils étudient dans les écoles situées dans ces secteurs : Ecole Ntwari (67) à Nyakabanda, celle de Kivugiza (35) à Nyamirambo, celle de Rwampara (30) à Biryogo ou dans des écoles toutes proches : celle de Kabusunzu (11), l'EPA (10), celle du camp Militaire (7), et plusieurs autres centres.

Pour un concours à l'intention des enfants, n'aurait-on pas dû choisir d'autres questions plus simples et directement centrées sur le mystère de Noël et l'Evangile ? En effet, quelques parents, des moniteurs et des monitrices, ont redouté l'originalité de telles questions. En réalité, la démarche pouvait apparaître insolite au premier abord.

Même de notre côté, nous avions peur qu'un Jésus purement imaginaire, presque mythique pourrait-on dire, se substitue au Jésus de l'Histoire et de la Foi. C'est pourquoi, il ne s'agissait nullement de méconnaître le Seigneur Christ de l'Evangile, ni d'oublier le mystère de Noël dans sa réalité historique. Le temps de l'Avent, la Catéchèse scolaire, les Célébrations de Noël, ... tout cela pouvait-il aider à éviter ces écueils ? La foi des enfants et leur formation chrétienne maintiendraient-elles le lien avec l'Evangile ?

"Si Jésus revenait...". C'était bien un exercice d'imagination qui était proposé aux enfants, mais aussi un exercice de mémoire et de réflexion. C'était aussi et surtout un travail d'actualisation de la Personne de Jésus et de son Message qui leur était demandé.

Les résultats étaient imprévisibles comme les questions... Une conviction s'est forgée au fur et à mesure que de belles enveloppes ou de simples papiers arrivaient nombreux et remplis de "perles précieuses". Les enfants ont joué le jeu. Plus ou moins inconsciemment, ils ont dévoilé une vérité percutante sur Jésus, l'Eglise, la société, la famille, ... sur eux-mêmes et sur nous-mêmes. Ainsi, après expérience, nous pensons que la formule a été efficace. La démonstration reste à faire. La parole est donnée aux enfants.

Question 1 : SI JÉSUS REVENAIT,
DANS QUEL PAYS NAÎTRAIT-IL ? POURQUOI ?

A BETHLEEM

Plusieurs enfants (39 sur 215) se réfèrent directement à l'histoire pour réaffirmer, parfois avec insistance, que Jésus est né (naîtrait) en Israël, à Bethléem, "puisque Dieu avait promis au peuple Juif de leur envoyer un Sauveur". Ils sont même catégoriques dans leur argumentation : "Il est déjà né, comment alors pourrait-il naître une seconde fois ? "Il est né une seule fois et pour tous les pays, ça suffit !". Et nombreux sont ceux qui donnent une autre raison à cette impossibilité d'une nouvelle naissance : "Il reviendra au dernier jour".

AU RWANDA

Le plus grand nombre (41 sur 215, ce qui correspond à peu près au premier groupe mentionné) n'hésite pas à le faire naître au Rwanda. Les uns et les autres s'en expliquent :

"parce qu'il y a au Rwanda beaucoup de croyants en Dieu, mais ce n'est pas tout le monde";

"parce que c'est ici que je suis né et que j'ai connu Jésus";

"parce que c'est un pays pauvre et dans lequel il y a la paix";

"parce que Jésus était humble et il est toujours apparu chez les pauvres et les petits";

"parce que le Rwanda est un très petit pays et Jésus aime les pauvres";

"au Rwanda ou bien ailleurs dans un autre pays aussi pauvre";

"au Rwanda ou au Burundi parce que ce sont deux pays pauvres";

"parce que nous désirons le voir";

"dans un pays très pauvre comme le Rwanda ou bien dans un pays où il y a beaucoup de pécheurs, car Jésus est humble et il aime les pauvres et les pécheurs".

Quelques-uns parmi eux sont encore plus précis pour localiser la naissance du Christ : "Au Rwanda, mais chez nous, à Biryogo, parce que ma famille et beaucoup d'autres gens de Biryogo désirent voir ce petit coup d'autre gens de Biryogo naître à Kibeho, enfant". Quatre souhaitent le voir naître à Kibeho, "puisque c'est là où le christianisme est le meilleur"; "puisque c'est à Kibeho où ont eu lieu beaucoup de miracles"; "puisque c'est à cet endroit que sa Mère est apparue". Et, dans le même sens, un autre cite le Mont Jari, proche de Kigali, "puisque'on y a construit une église à sa Mère, la Vierge Marie".

DANS LE PAYS DE MON COEUR

D'autres enfants (25 sur 215) disent que Jésus naîtrait aujourd'hui "dans notre cœur", "dans le cœur de tous les hommes qui sont préparés à le recevoir", "dans le cœur de tous ceux qui l'attendent", "... Dans le pays de mon cœur", dit joyeusement une petite fille de 4e Primaire.

D'autres encore, - et dans une même proportion (26 sur 215) - imaginent qu'il naîtrait "sur toute la terre", "dans tous les pays", "partout"...

"parce qu'il est tout puissant";
 "parce qu'il est venu prêcher à tous les hommes";
 "parce que toute la terre lui appartient";
 "parce qu'il nous aime tous de la même manière";
 "parce qu'il est venu sauver tous les hommes";
 "parce qu'il y a partout des pécheurs et qu'il est
 venu les sauver du péché".

A ROME, EN AFRIQUE DU SUD.

D'autres réponses, moins nombreuses, ont une saveur d'originalité ... Par exemple, dix enfants (des catholiques sans doute), suggèrent "qu'il naîtrait à Rome" ou dans "le pays du Vatican puisque c'est là où se trouve le Siège du Pape", "parce que c'est un pays où règne la paix" et "parce que c'est la Capitale du Christianisme".

Neuf, par ailleurs, le voient naître en Afrique du Sud et ils s'en expliquent clairement :

"parce que, depuis plusieurs années, on ignore là les droits de l'homme";
 "parce qu'il y a la ségrégation raciale : Jésus viendrait sauver les Noirs colonisés par les Blancs";
 "parce qu'il y a un mauvais climat (impyka mibi) et l'on ne connaît pas Dieu";
 "parce qu'il y a la guerre".

Comment ne pas s'émerveiller des mots si émouvants d'immaculée, une écolière de 5e Primaire : "Jésus naîtrait en Afrique du Sud, chez Declerck et Peter Botha, parce que c'est le pays sur lequel pèsent lourdement les lois de la Politique de l'Apartheid et qui rejette les droits de l'homme. Jésus donc irait y faire l'unité parmi les hommes, en enseignant que Dieu est Amour".

EN INDE, EN CHINE, EN LIBYE OU AILLEURS

Et puis chacun y va de son bon sens chrétien et de son imagination pour situer la naissance du Christ "dans un pays déchristianisé et qui ne croit plus en Dieu et où il annoncerait la Bonne Nouvelle du Salut"; "dans un pays habité par une population très importante d'hommes qui ne croit pas en Dieu, comme l'Inde et la Chine". Et l'un de mentionner la Libye, "afin que les hommes puissent connaître Dieu à travers Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui nous a sauvés; ils n'acceptent que Mohamed le Prophète". On croirait entendre de savants théologiens.

Aussi, ces quatre enfants qui disent simplement "que Jésus naîtrait là où Dieu le voudrait puisque, lui, il veut toujours ce qu'il y a de meilleur pour les hommes". Et d'autres : "Il naîtrait dans le nouveau Peuple des Enfants de Dieu, qui est l'Eglise, parce que l'Eglise est le Nouvel Israël". "Il naîtrait là où habitent ses parents afin d'aller près des siens pour pouvoir les aider". "Il naîtrait dans notre paroisse pour me sauver". "Il naîtrait en Afrique afin que les Noirs ne disent plus que Jésus est celui des Blancs seulement". Il n'y a que des enfants pour rappeler de telles vérités, si belles et si vraies, et pour si bien actualiser Jésus-Christ dans leur vie et leur milieu.

A titre de simple comparaison, les résultats du sondage de "La Vie" sont intéressants : Jésus naîtrait aussi dans des lieux de conflits ou d'extrême misère:

CE QUE REPONDENT LES FRANÇAIS

* En Israël, dans les territoires occupés	20 %
* Au Liban	16 %
* En Ethiopie	13 %
* En France	10 %
* En Afrique du Sud	4 %
* Aux Etats-Unis	3 %
* En Chine	2 %
* Dans un pays de l'Europe de l'Est	1 %
* Au Salvador	1 %
* Aucun de ceux-ci	6 %
* Ne se prononcent pas	24 %
TOTAL	100 %

Question 2 : SI JESUS REVENAIT,
QUEL METIER CHOISIRAIT-IL D'EXERCER AUJOURD'HUI ?

SON PREMIER METIER

La moitié des enfants (105 sur 215) attribuent à Jésus - en se référant évidemment à leurs connaissances de l'Evangile - la mission "d'enseigner la Bonne Nouvelle", "d'annoncer les choses du Royaume de Dieu", "de proclamer l'Evangile", "de nous guider vers le Royaume de Dieu", etc. Certains présentent les points de son enseignement : par exemple, les commandements de Dieu (5), la prière (3). Toujours en reconnaissant le Jésus de l'Histoire et de la Foi, plusieurs (30 sur 215) mentionnent la mission "de pardonner et de guérir les péchés", "de changer le coeur des hommes", "de libérer les hommes pêcheurs", sans oublier, disent plus d'une dizaine: "le travail de guérir les malades".

JUGE POUR L'AVENIR

Une grande proportion d'enfants (70 sur 215) refusent d'attribuer à Jésus un métier quelconque : "il n'exercera aucun autre travail : il reviendra juger les vivants et les morts". "Au dernier jour, il prendra les siens avec lui dans le ciel". On est même étonné de cette insistance : "Il sera juge; il récompensera les bons et punira les mauvais".

Comme on peut facilement le constater, presque tous les enfants (205 sur 215) se souviennent nettement des activités exercées par Jésus sur terre ou bien du rôle qu'il remplira au dernier jour.

D'autres encore ne s'éloignent pas du portrait de Jésus dans les Evangiles. Quatre reconnaissent "qu'il viendra sauver tous les pauvres". Quatre autres disent "qu'il viendra cultiver ou faire de l'élevage". Trois seulement (c'est assez curieux !) le considèrent toujours comme menuisier, aujourd'hui.

TOUS LES PETITS METIERS

L'originalité de quelques réponses ne manque pas de nous interpellier. Un seul dit "qu'il serait prêtre", tandis qu'un autre détaille : "il exercerait tous les métiers de Biryogo, comme travailler le bois, forger des braseros (imbabura), réparer les vieilles voitures et tous les autres nombreux travaux de Biryogo". Un autre encore : "il ferait tous les métiers du Rwan-da".

Un garçon de 16 ans, étudiant en première année de CERAL, a des mots renversants : "Jésus serait boy de papa ou bien transporteur de charges au marché, parce que, s'il revenait, il prendrait la condition la plus humble". Certes, voilà une "perle rare", le reflet d'une sensibilité chrétienne forte et d'une conscience sociale qui devrait inquiéter des adultes.

PAS UN METIER - UNE GRANDE AVENTURE

Jean-Marie Vianney de la 6e année Primaire décrit l'aventure de Jésus, aujourd'hui au Rwanda et ailleurs... "Jésus commencerait par étudier au Primaire; avant terminé, il irait au Secondaire, ensuite il commencerait l'Université (il devrait être aidé par des bienfaiteurs). Après avoir terminé, il travaillerait comme touriste sur toute la terre pour aller partout prêcher la Parole de Dieu, en répandant parmi les hommes des idées qui peuvent les aider pour leur progrès matériel, et en les rassemblant dans la bonne entente. Ainsi la paix se répandrait partout sur la terre et l'amour de Dieu se manifesterait parmi les hommes".

Toujours à titre de comparaison, le sondage de "L'A VIE" donne des résultats qu'il est intéressant de rapprocher de ceux des enfants de Kigali. On y retrouve le travail de charpentier et d'ouvrier, mais des professions au service des malades, des pauvres, des démunis,...

CE QUE PENSENT LES FRANÇAIS

* Médecins sans frontières
* Charpentier

36 %
15 %

* Chiffonnier d'Emmaüs	15 %
* Ouvrier	5 %
* Avocat	4 %
* Professeur	4 %
* Journaliste	2 %
* Aucun de ceux-ci	4 %
* Ne se prononcent pas	15 %
TOTAL	100 %

Question 3 : SI JESUS REVENAIT, OU PRECHERAIT-IL ?

DANS LES EGLISES

Une réponse était sans doute à prévoir et elle était, de fait, la plus fréquente (75 sur 215) : "Il enseignerait dans les Eglises". Par des variantes personnelles, certains concrétisent davantage leur réponse : "Il enseignerait là où nous avons l'habitude d'entendre la Parole de Dieu", "dans la Cathédrale Saint-Michel", "à la messe ou sur les sentiers". Si un seul affirme "qu'il enseignerait dans les églises catholiques", un autre semble le corriger en ouvrant largement les voies à l'Oecuménisme et même celles au dialogue islamo-chrétien : "Il enseignerait dans l'église, à la mosquée et dans tous les lieux de rassemblement pour le culte".

PARTOUT

Un autre groupe important (61 sur 215) élargit les horizons : "il enseignerait partout", "sur toute la terre", "dans tous les pays", "... "Il rencontrerait

tout homme qui veut se mettre à son service". Les détails sont significatifs : "Il ferait des voyages dans chaque pays, en commençant par ceux où il y a des guerres et des troubles, et il prêcherait dans les églises; s'il n'y en a pas, il irait sur les collines".

OU AU RWANDA ?

Influencés par la topographie du pays, ils parlent sans cesse de sentiers, de collines et de sommets élevés. "Il enseignerait sur les sentiers, partout, croisant tous les hommes qui veulent le rencontrer". On y discerne donc l'influence des récits de l'Evangile... De fait, en dehors des lieux du culte, Jésus enseignerait plutôt sur les places publiques, disent les enfants : "Il annoncerait la Bonne Nouvelle dans tous les endroits. Dans les maisons, ce n'est nullement nécessaire".

Et l'orateur est souvent installé à un endroit élevé, sur une place dégagée, là où tous peuvent facilement le voir. Trois enfants indiquent explicitement "les maisons des hommes" (nous dirions "les foyers"). Voici un exemple : "il enseignerait dans notre cœur, mais surtout il nous rencontrerait à la maison, au foyer, parce que c'est là que nous en avons surtout besoin".

Le cadre urbain n'est pas absent de la perception d'enfants qui vivent en ville : "Il irait aux marchés ou sur les terrains de sport, là où beaucoup de personnes se rassemblent". Et un autre continue : "il enseignerait là où on a l'habitude de se rassembler dans chaque région; par exemple ici, à Kigali, au Stade Amahoro ou dans les églises, et en tout lieu où

les gens se rencontrent pour des réunions. Il pourrait nous enseigner à Kibeho, le 15 août". Deux autres mentionnent aussi Kibeho. Quelques-uns le situent explicitement "au Rwanda" ou bien "dans toutes les églises du Rwanda". Enfin, un seul ose parler de "Biriyogo" !

DANS LA PAROLE DE SES PREDICATEURS

Comme pour les questions précédentes, un groupe d'enfants (35 sur 215) refusent "ce retour imaginaire" de Jésus et, en bonne logique, ils affirment "que Jésus n'enseignerait nulle part". "Il ne peut revenir prêcher - il reviendra juger les vivants et les morts - tout au plus regarderait-il avec bienveillance ceux qui ont observé ce qu'il a déjà enseigné". Un enfant se justifie admirablement : "Il n'enseignerait nulle part. La raison : il a déjà suffisamment prêché; après être mort pour nous, il nous a laissé des prédicateurs. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende !". Et un autre reprend le même argument : "Il nous a laissé des Apôtres et leurs successeurs, qui font la même chose aujourd'hui, à sa place".

AU CIEL

Parmi ceux qui refusent d'imaginer Jésus revenir enseigner ici et là sur la terre, plusieurs (20 sur les 35) le voient cependant enseigner dans le ciel. "Les élus, ceux qui auront été irréprochables et justes, il les enseignerait dans le Paradis". Et rien de plus délicat que cette théologie infantine : "Je suppose qu'il nous enseignera dans le ciel, dans la

Jérusalem nouvelle. D'abord il nous amènera avec lui dans le ciel; lorsque nous y serons arrivés, il continuera à nous enseigner".

DANS LE COEUR DE CHACUN

Encore nombreux sont les enfants (25 sur 215) qui rejettent tout cadre géographique et suivant toujours leur raisonnement, écrivent : "Il naîtrait aujourd'hui dans notre coeur... Donc, il n'enseignerait nulle part, sauf dans notre coeur parce qu'il le peut facilement", "dans le coeur de tous ceux qui croient en lui", "chaque homme dans son coeur".

DANS LA BIBLE

Toutes les autres réponses ne sont celles que de quelques individus. Cinq enfants parlent - à notre surprise - d'une colline inconnue des catholiques "Kumusozi wa Elayono": les protestants désignent ainsi "le Mont des Oliviers". Mais pourquoi le Mont des Oliviers ? Aucun ne s'en explique ! Aux connaissances de la Bible d'en trouver les convenances ... Trois seulement - merci de nous le rappeler - disent "que Jésus enseignerait dans la Bible ou dans l'Evangile". N'est-ce pas normal et très actuel pour tous ?

A ROME OU A JERUSALEM

Trois écoliers - des catholiques certainement - voient Jésus enseignant "à Rome", ou bien dit l'un d'eux, "là où se trouve la Basilique Saint Pierre".

par ailleurs, d'autres (3) se tournent vers "Jérusalem"; un autre vers "une colline de Judée", et un autre encore vers "Capharnaüm". Pourquoi ces lieux bibliques ? Probablement des souvenirs d'un Jésus bien inséré dans le milieu géographique de son temps.

DANS LES COMMUNAUTÉS ECCLESIALES DE BASE

Concluons simplement par un texte plus long. "Si Jésus revenait sur la terre, il commencerait par prêcher chez lui, là où il est né, en Afrique du Sud. Il partirait ensuite afin de circuler partout. Il irait dans les autres pays, jusqu'à parcourir toute la terre, puisqu'il y a des avions et des voitures en nombre suffisant. Lorsqu'il aura terminé, il reviendra chez lui. Je pense que, dans toute sa prédication autour de la terre, il serait accompagné par Monseigneur Desmond Tutu. Ici, à Kigali, il irait au Stade Amahoro et dans les Communautés Ecclésiales de Base". Inutile d'ajouter de longs commentaires... Que celui qui veut entendre, entende!

Question 4 : SI JESUS REVENAIT, A QUELS PROBLEMES S'ATTACHERAIT-IL AUJOURD'HUI ? ET AUQUEL EN PRIORITE ?

Formulée en ces termes, la question invitait les enfants à jeter un regard sur la réalité qui les entoure et qu'ils perçoivent mieux qu'on ne l'imagine parfois. Ils sont aussi préoccupés des grandes questions internationales. Longue est leur liste de problèmes (le total est ici supérieur à 215 en raison des choix multiples), mais deux constantes s'en dégagent nettement : la maladie et le péché.

LE SIDA - POURQUOI ?

D'une part, 60 enfants répètent "les maladies" et "les épidémies": "Jésus s'attaquerait à toutes les maladies, en commençant par le SIDA". Le fait que 24 % des enfants (51 sur 215) citent le SIDA mérite d'être relevé... Ils en sont certainement bouleversés !

En effet, quelques-uns profitent de l'occasion pour "nous" poser des questions sur les problèmes qui les préoccupent : "Pourquoi le SIDA existe-t-il ? Certains disent que c'est une punition de Dieu, est-ce vrai ?" "Est-ce que Dieu connaît ces maladies qui n'ont pas de remèdes ? Sont-elles des épidémies ou des punitions qui frappent ceux qui en sont malades ?" Un autre insiste : "Pourquoi le SIDA n'a pas de remède ? Est-ce à cause du peu de recherches ou bien est-ce une punition des péchés des hommes ? Dieu les punirait alors de cette manière ?"

LE PECHE

D'autre part, une majorité semblable (57 sur 215) parle de Jésus "qui viendrait sauver les hommes pécheurs". L'éternel problème du mal sous sa forme la plus dramatique : "le problème des pécheurs", "la question de nos péchés", répètent-ils sur tous les tons, sans oublier le grand ennemi Satan et les Démon.

DES RELIGIONS : UN SCANDALE !

Après cela, une surprise... 24 enfants soulignent "le problème des religions sur la terre". "Jésus s'attaquerait à la question concernant les religions, puisque cette religion-ci ou celle-là dit qu'elle est dans la vérité et que les autres sont dans l'erreur. Jésus donc trancherait ces palabres".

Ici aussi ils n'hésitent pas à poser des questions difficiles : "Pourquoi sur terre les hommes sont-ils divisés en autant de religions ?". "Pourquoi toutes ces discussions entre les religions ?" Jean-Claude, un jeune théologien en herbe, réfléchit sérieusement en écrivant "Les religions ne font pas les mêmes choses et ne croient pas les mêmes vérités, pourtant elles sont toutes pour un seul Dieu !". Jean-Pierre n'est guère moins sérieux en observant que "les uns disent qu'ils iront au ciel tandis que les autres leur disent qu'ils s'égarent!". Et un troisième de s'interroger : "Est-ce que Dieu accepte toutes les religions de la même manière ? Sinon laquelle ne prie pas comme il faut ?" Ils souhaitent donc que "Jésus vienne réunir tous les croyants dans une Eglise unique" et "rassembler toutes les religions dans l'unité".

LA PAIX

Plus d'une vingtaine parlent de "la question pour Jésus de donner la paix au monde". Par contre, plus d'une quinzaine énumèrent les grands drames du monde actuel : la guerre, la pauvreté, l'armement

nucléaire, la faim ou la famine, ... ils le disent parfois en des mots émouvants: "Nous n'avons pas assez de nourriture pour nous nourrir"; "Jésus viendrait construire des maisons pour les pauvres".

Combien d'entre eux font la dure expérience du peu de nourriture et de logements indécents ? Six disent que "Dieu chercherait pour tous les hommes nourriture et logement" tandis qu'un autre s'explique: "Il y a la question pour nous qui habitons Biryogo: nous sommes nombreux à ne pas trouver un logement, nous nous entassons dans Biryogo, nous manquons d'endroit pour cultiver alors que nous n'avons pas assez pour nous nourrir".

DES PROBLEMES DE MORALE AUSSI

Les graves transgressions morales sont stigmatisées, comme le meurtre (9), l'adultère (8), la prostitution (3), le vol (2), la jalousie (1)... et d'autres encore qui seront mentionnées plus loin. "Jésus parlerait des problèmes concernant les commandements de Dieu, en commençant par le 6e, puisque les hommes ne le respectent pas. Ainsi donc, ils méritent la punition d'être malades du SIDA" !

Cependant, d'une manière positive, d'autres (6) rappellent "la question de l'amour fraternel": "Les questions auxquelles nous voudrions trouver un remède concernent l'amour. Jésus commencerait par cette question puisque, là où il y a de l'amour, tous les autres problèmes disparaissent". Quelle bonne logique évangélique !

D'AUTRES PROBLEMES, IL Y EN A ...

Il suffit de compléter la liste par d'autres exemples :

- les bonnes relations entre les hommes (7);
- la prière (6);
- la foi pour tous les hommes (4);
- les dissensions entre les membres d'une même famille (4);
- les persécutions (3);
- le problème racial et celui des inégalités sociales (3);
- les relations entre parents et enfants (2);
- le problème démographique et le planing familial (2) : "Nous n'avons pas de terre où nous tous nous pouvons cultiver et habiter". "Nous devons engendrer ceux que nous pouvons élever".

CE QUE REPONDENT LES FRANÇAIS

* A la drogue	43 %
* A la violence	39 %
* A la situation des pauvres	34 %
* A l'injustice des relations entre pays riches et pays pauvres	31 %
* Au SIDA	19 %
* A la course aux armements	17 %
* A l'exclusion	8 %
* A la pornographie	5 %
* Aucune de celle-ci	1 %
* Ne se prononcent pas	11 %

(Total supérieur à 100 en raison de choix multiples)

Il est intéressant de noter de nombreux recouplements - d'un bout à l'autre du monde - comme par exemple la violence, la situation des plus pauvres, le SIDA, l'exclusion.

DES ENFANTS ONT PRIS LA PAROLE...

Ils ont pris la parole ... pour se raconter et nous raconter ce qu'est Noël aujourd'hui. De ce concours se dégagent deux enseignements principaux. D'un côté, pour ces enfants de Kigali, Jésus est BIEN ENRACINÉ DANS L'HISTOIRE. Ils savent bien où il est né; quelle profession il a exercé; ils connaissent les points saillants de son message. De l'autre côté, ils savent assez bien Jésus dans l'histoire actuelle et dans leur Foi; ils se montrent tout à fait CAPABLES D'ACTUALISER sa personne et son message.

Ils le font avec pertinence, sans détour ni artifice savant, avec toute la fraîcheur de leur Foi au Christ Vivant et Vrai, Présent et Actuel. Ils sont pourtant impertinents, car ils nous interpellent par leurs drôles de questions et de réflexions ! Somme toute, ce Jésus qu'ils imaginent pour "leur monde d'aujourd'hui", grâce à la lumière de Noël, pouvons-nous le reconnaître dans la grisaille de nos journées d'hommes et de femmes adultes ?

Gilles-Marius DION, o.p.

UMURYANGO W'ABAKRISTU

BO MU BIRYOGO

B.P. 946 KIGALI/Rwanda



Dans le cadre de la préparation de la venue du Pape au Rwanda, le Père Alexandre PIETRZYK a interrogé plusieurs personnes (évêques, prêtres, religieux, religieuses, laïcs) sur l'avenir de l'Eglise au Rwanda. La synthèse suivante a été faite à partir du long rapport, étoffé de citations, qu'il a présenté.

L'AVENIR DE L'EGLISE CATHOLIQUE QUI EST AU RWANDA

Il est important de se poser la question de ce que sera l'Eglise Catholique demain au Rwanda. Bien sûr, il est impossible de le dire avec certitude. Dieu conduit son Eglise par des voies souvent imprévisibles, et l'Esprit nous pousse là où nous ne voulons pas aller. De plus, l'Eglise étant conditionnée par la société dans laquelle elle vit, l'évolution, elle aussi imprévisible, de cette société aura une influence sur elle. Mais pour l'Eglise, comme pour toute société humaine, des signes présents aujourd'hui peuvent suggérer ce que sera, en partie, demain.

Il nous a semblé important d'interroger un certain nombre de personnes représentatives (plus d'une vingtaine) pour qu'elles nous disent, ce que pourra être, à leur avis, l'Eglise de l'avenir. Nous donnons ici une synthèse de leurs réponses, nous arrêtant aux

points essentiels - nous ne pourrions reprendre tous les éléments de toutes les interviews - et selon un classement qui est nôtre.

UNE EVANGELISATION EN PROFONDEUR

Ce que beaucoup appellent de leurs vœux, et ce qu'ils voient déjà apparaître comme une caractéristique de l'Eglise de demain au Rwanda, c'est une *nouvelle évangélisation*, une évangélisation qui ira en profondeur, et qui sera caractérisée par une vigueur nouvelle, de nouvelles méthodes d'évangélisation, sous une expression nouvelle, ou pour le dire autrement, une évangélisation caractérisée par l'apostolat biblique, une priorité donnée à l'inculturation et l'importance des moyens de communication sociale.

L'APOSTOLAT BIBLIQUE

Ce qui caractérise l'Eglise Catholique aujourd'hui au Rwanda, en ville comme à la campagne, c'est un engouement pour la Parole de Dieu, une soif de mieux connaître et comprendre cette Parole : la Bible.

Il est incontestable que les nouvelles traductions en kinyarwanda du Nouveau Testament - et bientôt de la Bible entière - y sont pour quelque chose. Mais l'essor des groupes de prière, et aussi la rencontre des chrétiens des autres Eglises et des autres sectes, font qu'actuellement, les catholiques découvrent la Bible et son importance, mais aussi la difficulté de sa compréhension. Ce mouvement ne pourra aller qu'en s'amplifiant. C'est une chance et en même temps un défi pour demain.

En effet, si jusqu'à présent, l'évangélisation s'est faite surtout à partir du catéchisme, avec les nouvelles méthodes catéchétiques, basées sur les textes bibliques, et surtout à cause du désir qu'ont les chrétiens d'un contact direct avec la Parole de Dieu, *l'Apostolat Biblique* est appelé à être un des moteurs de l'évangélisation en profondeur dans l'avenir.

Il s'agira non seulement de répandre davantage la Parole de Dieu, mais bien plus d'aider les chrétiens à la comprendre par divers moyens : page biblique dans le Kinyamateka, publications diverses, mais surtout groupes bibliques ou groupe lisant ensemble la Bible, et utilisant des méthodes pour mieux la comprendre ou pour prier à partir d'elle, et ministère de la Parole à exercer dans les paroisses, les succursales, les CEB (Communautés ecclésiales de base), etc...

Il y a là un appel, non seulement pour les pasteurs, mais aussi pour tout chrétien engagé, car si l'Eglise ne répond pas à cette attente, certains se tourneront vers les autres Eglises, voire vers les groupes à tendance sectaire qui se multiplient actuellement.

PRIORITE A L'INCULTURATION

Un autre courant tout aussi profond et important que le précédent, est celui d'une exigence d'inculturation. L'évangélisation ne s'est-elle pas trop faite jusqu'à présent à l'occidentale ? Il s'agit maintenant de présenter la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ d'une façon compréhensible à tous, non seulement en kinyarwanda et sous un habilement rwandais, mais aussi à travers une *catéchèse, une liturgie, une théologie spécifiquement rwandaises*.

N'est-ce pas une des raisons du succès des groupes de prières, comme du mouvement parti de Kibeho - mais aussi d'autres mouvements, comme ceux de Coko, de Kabuyenge ("le petit caillou"), etc... - que d'utiliser non seulement un kinyarwanda clair et direct, mais aussi des chants, des gestes, des danses, des témoignages, etc... facilement compris par les gens les plus simples, et qui répondent à leurs attentes essentielles : religiosité latente, désir de bonne santé physique, goût du merveilleux, vie dans un groupe à taille humaine, etc... ?



Vers une liturgie typiquement rwandaise ?

Le peuple attend des rites et des signes adaptés à la culture rwandaise et qui, à partir des valeurs traditionnelles, présentent la nouveauté du message de Jésus avec son exigence radicale, mais d'une façon adaptée au Rwanda contemporain. Il ne s'agit pas d'édulcorer l'Évangile, mais de l'"incarner" en terre rwandaise.

● L'IMPORTANCE DES MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE

Si l'Évangile continue toujours de se transmettre de bouche à oreille, d'un homme ou d'une femme à ses enfants, à ses voisins, à ses collègues de travail, etc..., il semble que demain plus qu'aujourd'hui, l'évangélisation se fera à travers les Moyens de Communication Sociale (MCS) : presse écrite, radio, mais aussi vidéo et télévision.

Bien sûr, le moyen traditionnel, l'enseignement à l'école et au catéchuménat, gardera toute son importance, mais l'expérience prouve qu'aujourd'hui, le chrétien moyen donne plus d'importance à ce qu'il a lu dans un hebdomadaire, un livre ou une autre publication, ou entendu à la radio, qu'à ce que le prêtre, le catéchiste, le mukuru w'inama lui a dit lors d'une réunion ou d'un enseignement particulier.

Ce qui est vrai aujourd'hui, le sera encore plus demain, surtout quand l'audiovisuel atteindra l'ensemble de la population.

N'y a-t-il pas là une invitation faite aux responsables de l'Église à investir davantage dans ces MCS, à former des cadres dans ce sens, et à utiliser tous les médias comme il convient ? Quel n'est pas déjà l'impact positif pour l'évangélisation, d'un bon article, d'une bonne émission radio, d'un bon montage audiovisuel ? Une affiche, un chant ne laissent-ils pas plus de traces dans la conscience ou le cœur, que les paroles d'une causerie, même bien préparée ?

Mais combien de catéchistes ou de responsables de communauté, pour ne pas parler des prêtres ou des

religieux(es), savent employer à bon escient un dessin, un panneau décoratif, écrire un article, animer une réunion de discussion, ou diriger le chant de la foule à l'Eglise ? Voilà donc un domaine où investir du temps et des compétences.

Bien sûr, plus que de bons techniciens, le pays aura besoin avant tout d'hommes bien formés intellectuellement et moralement, hommes intègres, honnêtes et incorruptibles, car à travers les MCS, ce qui reste essentiel, c'est le message et la crédibilité du messager.

UNE PASTORALE CONCEPTEE

Un deuxième élément ressort de la plupart des interviews : la nécessité pour l'Eglise du Rwanda, de *réfléchir davantage, de coordonner les efforts, dans le domaine de la pastorale comme dans les autres domaines*. Actuellement les problèmes sont les mêmes à travers tout le pays; c'est ensemble qu'il faut donner une réponse.

Sur ce point, beaucoup de suggestions ont été faites; nous voudrions nous arrêter aux plus importantes : avoir des structures communes de réflexion, de concertation et de décision; élaborer de façon précise un plan pastoral basé sur les CEB; responsabiliser les laïcs.

DES STRUCTURES COMMUNES DE REFLEXION ET DE DECISION

Beaucoup d'interviewés ont souligné l'importance du mouvement actuel suscité par la future visite du Pape.

Visiblement beaucoup de personnes s'attèlent à la même tâche, et coordonnent leur réflexion et leurs forces pour faire de ce voyage une réussite.

Plusieurs désirent que ce qui est amorcé actuellement, continue dans l'avenir, au delà de la visite du Pape : qu'à Kigali, un *centre de réflexion et de concertation pastorale*, étoffé de nombreuses commissions et de groupes de travail puisse coordonner ce qui se fait dans le pays.



Une plus grande concertation à tous les niveaux.

N'est-ce pas une lacune importante aujourd'hui ? Pas (ou peu) de concertation entre les différents diocèses, entre les différents centres de formation et de réflexion pastorale; pas (ou peu) de réflexion et d'action coordonnées au niveau du pays; pas (ou peu) de décisions communes...

Si l'on veut que la nouvelle évangélisation en profondeur soit possible, si l'on veut que les forces vives de l'Eglise de demain, ne se perdent pas en ordre dispersé, mais au contraire collaborent, il faut

absolument, pour une pastorale concertée, des organes de réflexion stables et disposant de suffisamment de personnel, et une volonté de concertation au niveau national.

N'est-il pas temps de clôre les différents synodes diocésains, de faire des options pastorales nationales et de chercher comment les appliquer effectivement ? Car jusqu'à présent, il faut le dire, bon nombre d'idées, de suggestions, restent sans aucun résultat. Même des décisions prises restent lettre morte.

UN PLAN PASTORAL AXÉ SUR LES C.E.B.

Le Rwanda a l'avantage d'être un pays relativement petit, disposant d'une langue commune (le kinyarwanda), d'infrastructures nombreuses et en bon état (grands axes routiers asphaltés, postes, téléphones, etc...), permettant des communications rapides et faciles. Voilà autant d'éléments qui militent en faveur d'une plus grande concertation dans la pastorale.

Les chrétiens, en effet, ne comprennent plus pourquoi les décisions prises dans tel diocèse ou telle paroisse, ne valent pas dans le diocèse ou la paroisse voisine... Ils se réjouissent par contre que dorénavant dans tout le pays, il n'y a plus qu'un seul Missel.

Plusieurs souhaitent donc qu'il y ait une même pastorale dans les huit diocèses du pays. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait plus place pour un espace de liberté... Ils demandent que soit précisé l'objectif commun, à long et moyen terme, pour que chacun puisse le suivre dans son action, et s'y tenir.

L'élément moteur de ce plan pastoral devrait être la C.E.B. Même si celle-ci ne peut - ni ne doit - rassembler tous les chrétiens, ni remplir les fonctions administratives confiées auparavant aux "conseils de collines" (inama z'imirenge), le mouvement est maintenant suffisamment lancé que pour dynamiser toute la population catholique du pays, à partir de la base, lui donner un cadre à dimension humaine, pour prier et approfondir sa foi, pour exercer davantage ses responsabilités chrétiennes, tant au service de la communauté ecclésiale que du milieu ambiant dans lequel il vit.

UNE RESPONSABILISATION DES LAÏCS

La volonté des laïcs d'être partie prenante dans la réflexion, la décision et l'exécution de tout ce qui les concerne, apparaît aussi clairement aujourd'hui comme un signe pour l'Eglise de demain. C'est d'ailleurs la demande exprimée au Concile Vatican II et dans les documents romains postérieurs.

Ceci suppose qu'il y ait davantage de communication entre clergé et laïc, davantage aussi partage de responsabilités, le prêtre devenant un animateur de communauté, préoccupé de la formation et de la responsabilisation des chrétiens, avant d'être un administrateur de la paroisse et de toutes les œuvres qui en dépendent.

Ce qui est dit des prêtres, est aussi valable pour les religieux et les religieuses. Si de fait, on constate dans les congrégations, davantage de dynamisme et d'initiatives de tout genre, l'impression qu'en ont les chrétiens ordinaires, est qu'ils réfléchissent et agissent fort en vase clos, et qu'ils sont tout

aussi - si pas davantage - distants d'eux que les prêtres de paroisse.

Dans l'avenir, ces religieux et religieuses se diversifieront, d'après leur spécificité : éducation de la jeunesse, aide aux pauvres, soin des malades, apostolat de la presse, etc... Mais le feront-ils en marge de la réflexion commune et du peuple chrétien, ou davantage avec eux ?

Il faut respecter ce désir des laïcs d'être pris au sérieux, de participer - que ce soit dans le cadre des conseils pastoraux, paroissiaux, comités diocésains ou paroissiaux pour l'apostolat des laïcs, conseils financiers, etc... - à la réflexion, à l'élaboration, à la prise de décisions et à l'évaluation, tout autant qu'à l'exécution... Dans l'Eglise de demain, la CEB sera le lieu de référence, même si les structures paroissiales, les mouvements d'Action Catholique, les autres groupes dépendant de la paroisse, continueront à assumer leur rôle.

LA FORMATION DES LAÏCS

On devra multiplier les centres diocésains, décaux, ou paroissiaux, de formation permanente, où une formation plus systématique pourra être assurée par des ouvriers apostoliques qui se spécialiseront davantage dans un domaine (Bible, enseignements de Vatican II, liturgie, catéchèse, doctrine sociale de l'Eglise, questions de développement, etc...). Car si l'on veut que les laïcs prennent leur responsabilité, il faudra leur assurer la formation théologique indispensable, actuellement déficiente. Comme le nombre de prêtres sera de plus en plus faible par rapport au nombre total de catholiques, des tâches de plus en plus

nombreuses seront assurées par les laïcs : aujourd'hui déjà la majorité des pratiquants, au Rwanda, assistent à des célébrations dominicales animées par des catéchistes ou d'autres laïcs - en l'absence du prêtre. Ce que les laïcs demandent actuellement, c'est de leur fournir les instruments indispensables à l'accomplissement de leur mission, et surtout une formation leur permettant de la remplir avec plus de compétence.

UN ENGAGEMENT DANS LE MONDE

Un troisième élément sur lequel nous voudrions insister, concerne le point essentiel de la mission des chrétiens : transformer le monde et la société. Une caractéristique de l'Eglise au Rwanda aujourd'hui, c'est sa grande implication dans les questions de développement, son omni-présence, disent certains, dans les oeuvres sociales : institutions scolaires, centres de santé, centres sociaux de développement, centres de promotion rurale et artisanale, ouvriers, hommes pour jeunes ou pour personnes âgées, etc...

Mais la réaction vis-à-vis de la pratique d'une certaine époque, permet d'entrevoir ce que sera - ou pourra être - le futur. Sur ce point aussi, trois éléments sont à développer.

UNE ATTENTION AUX VRAIS PROBLEMES DU PAYS

Aujourd'hui, l'Eglise catholique au Rwanda se caractérise surtout par ses "oeuvres" innombrables, citées ci-dessus. Plusieurs souhaitent, et voient comme un objectif de demain, non la prise en charge

d'institutions innombrables - comment les faire vivre matériellement, et avec quel personnel ? - mais une animation de la population : partir des problèmes concrets des gens et chercher avec eux des solutions viables et durables.



Répondre aux défis que pose la jeunesse.

Ces problèmes sont nombreux : explosion démographique, famine et nécessité d'une autosuffisance alimentaire, érosion et appauvrissement des sols, soins de santé et médicaments de plus en plus chers, diffusion du sida, externat des écoles secondaires et augmentation des frais de scolarité, baisse du prix du café, injustices sociales et jugements rendus hâtivement, délinquance juvénile dans les villes surtout, corruption qui augmente partout, etc... Il s'agit maintenant, pour tous, de s'engager davantage à trouver

ensemble une solution à ces problèmes, causes de nombreuses souffrances.

DES ORGANISMES "LIBRES"

Nous venons de dire qu'il manque actuellement dans l'Eglise du Rwanda, des organes de concertation au niveau pastoral. Il manque tout autant, si pas davantage, d'organismes intéressés aux questions "de justice, de développement et de paix".

Souvent nous entendons dire combien les questions de misère physique, morale ou spirituelle dépassent les gens, que les questions de la vie de tous les jours ne concernent pas beaucoup le clergé, les religieux et religieuses; on nous dit même que l'accroissement rapide de la population est un problème insoluble.

Certains chrétiens suggèrent pour l'Eglise de demain d'être davantage impliquée dans ces domaines politiques, sociaux, économiques, culturels et religieux. Au lieu de penser administration des sacrements d'abord et avant tout, elle devrait être davantage préoccupée du développement intégral de l'homme et de tous les hommes. Les laïcs devraient se retrouver à l'intérieur d'organisations de réflexion et d'animation spécialisées dans tel ou tel domaine.

Comme il existe une association d'enseignants chrétiens, d'infirmières chrétiennes, etc..., n'y a-t-il pas, de même, place pour des organisations "libres" qui pourraient étudier et débattre des questions économiques et financières, sociales ou politiques ? Les chrétiens pourraient en susciter, ou être des animateurs dans celles qui existent déjà. Ils devraient surtout être les modèles de la société, par

leur intégrité, leur conscience professionnelle et la mise à la disposition de tous, de leurs compétences.

● UN DEFI : UNE ORGANISATION CHRETIENNE LAIQUE

Le dernier élément de cette réflexion sur l'Eglise de demain part d'une constatation. Actuellement, l'Eglise du Rwanda est encore largement traditionnelle et cléricale. L'Eglise de demain sera-t-elle davantage aux mains des laïcs, et donc plus axée sur les questions de développement, de justice, etc... ? Plusieurs appellent de leur voeu - est-ce une utopie ? - une organisation centrale qui animerait et coordonnerait la réflexion et l'action dans tous les domaines cités : politiques, sociaux, économiques, culturels, etc... et prise en charge par des laïcs bien formés, tant dans leur profession qu'au point de vue théologique.

Certains appellent de leurs voeux la naissance d'un "parti" chrétien. D'autres disent que le Rwanda n'a pas besoin du multipartisme.. Parmi ceux qui restent, il en est qui souhaitent également plusieurs partis, mais à condition qu'ils ne soient pas basés sur l'ethnie ou la région; pour eux, les chrétiens devraient se retrouver dans tous les partis.

CONCLUSION

A la fin de cette synthèse d'interviews, il nous faut dire que nous n'avons pu toucher certains domaines particuliers. Nous voudrions cependant citer les plus importants de ceux-ci :

● *Les questions financières* : certains regrettent un manque de transparence dans les questions financières de l'Eglise; ils citent des cas clairs de mauvaise gestion et posent la question de l'autofinancement de l'Eglise. Sera-ce possible ? Comment l'Eglise de demain vivra-t-elle ?

● *Un problème pastoral* est aussi à retenir : celui des mariages religieux. Peu de gens se marient à l'Eglise pour diverses raisons. Ainsi comme la plupart des jeunes adultes ne peuvent avoir accès aux sacrements, les assemblées dominicales sont fréquentées surtout par des jeunes (enfants et adolescents non mariés), par des gens mûrs et des personnes âgées. Cela pose une question pour l'avenir : comment rejoindre cette tranche d'âge essentielle, base de la société, que sont les jeunes couples ?

● Une troisième question revient très souvent : celle de la *famille chrétienne*. Actuellement celle-ci est menacée dans sa stabilité et dans sa fécondité. Beaucoup sont cependant conscients que la famille restera toujours la cellule de base de la société et de l'Eglise. Peu de choses ont été faites pour aider les couples dans leur réflexion et l'approfondissement de leur amour. De même les parents se sentent souvent seuls, face aux problèmes de l'éducation de leurs enfants. Certains "démissionnent" même.

Il existe, bien sûr, des groupes de foyers chrétiens (très peu nombreux). Il y a une action familiale qui aide (une minorité) dans le domaine crucial de la parenté responsable, mais la majorité des familles chrétiennes vivent en dehors de cette pastorale familiale. Que faire pour que celle-ci les touche ?

● Un domaine a cependant été effleuré par plusieurs interviewés : celui des *relations*

oecuméniques. La cérémonie qui a eu lieu à la Cathédrale Saint-Michel de Kigali, lors de la parution du Nouveau Testament interconfessionnel, a eu un impact certain. Beaucoup s'en réjouissent; d'autres la regrettent : la question oecuménique reste controversée. Plusieurs pensent que le Rwanda vit encore à l'époque des guerres de religions. D'autres craignent un "indifférentisme" ("toutes les religions se valent"). Quelques uns soulignent les signes d'un véritable apostolat commun : le fait que le travail à l'intérieur de la Société Biblique, par exemple, ou du BUFMAR (Bureau des Formations Médicales Agréées du Rwanda) soit vraiment oecuménique, présage d'un avenir "chrétien".

● Un souhait souvent exprimé terminera cette synthèse : que l'Eglise de demain au Rwanda soit davantage prophétique. L'Eglise Catholique actuellement semble fort tournée vers le passé : en beaucoup d'endroits, elle est dirigée par des personnes âgées; on dépense beaucoup de temps (et d'argent) à la préparation des fêtes de jubilé, etc... Ce qu'on demande, c'est d'être davantage attentif aux appels du présent (le problème démographique, la famine, le sida et ses conséquences, le peu de formation chrétienne des fidèles, etc...), qu'on invente de nouvelles formes d'évangélisation et qu'on pose des gestes prophétiques.

Un exemple : l'ouverture missionnaire : le Rwanda est majoritairement chrétien dans une Afrique majoritairement non chrétienne; l'Eglise du Rwanda est centrée sur elle-même. Une plus grande ouverture sur l'extérieur ne lui permettrait-elle pas de trouver un souffle nouveau, le souffle dont elle a besoin à l'aube du troisième millénaire ?

Alexandre PIETRZYK et Guy THEUNIS.

Eglise d'ailleurs

Du 29 Mai au 3 Juin 1988 le Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) tenait sa toute première rencontre sur le thème "Justice et Paix" à Roma (Lesotho). Nous vous proposons des extraits de leur Communiqué final. Les idées contenues dans ce document sont plus que jamais d'actualité et ont une valeur prophétique pour notre continent.

OPTION PREFERENTIELLE POUR LES PAUVRES

RENCONTRE PANAFRICAINNE SUR

LA JUSTICE ET LA PAIX

Nous, Evêques, Prêtres, Religieux, Religieuses, laïcs hommes et femmes représentant les Conférences Episcopales, Nationales et Régionales, et les Commissions "Justice et Paix" de l'Afrique et de Madagascar, venons d'achever la toute première rencontre organisée sur la Justice et Paix par le Symposium des

Conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar qui s'est tenue à Roma, au Lesotho, du 29 mai au 3 juin 1988 (...).

Nous rappelons l'enseignement du Synode des Evêques de 1971 selon laquelle l'engagement pour la justice et pour la paix est un élément constitutif de la prédication de la bonne nouvelle de Jésus-Christ qu'ont recommandé de manière magistrale le Pape Paul VI dans son Exhortation apostolique "EVANGELI NUNTIANDI" et le Pape Jean Paul II dans son encyclique "SOLlicitudo Rei Socialis" (SRS) de Décembre 1987.

C'est notre conviction que l'option préférentielle pour les pauvres, les marginalisés et les proscrits de la société n'est pas affaire de choix mais obligation (...).

SITUATION DE L'AFRIQUE AUJOURD'HUI

Nous sommes attristés par les événements tragiques qui affectent beaucoup de pays en Afrique, atteignant des victimes sans nombre, alors que les responsables justifient leurs actions, par la justesse d'une idéologie.

A cause de leurs prétentions et de leurs attitudes raciales, beaucoup ne voient pas la pesante réalité de l'Afrique où leurs frères et leurs soeurs sont soumis à l'agonie et à la crucifixion de Jésus-Christ, et nous-mêmes, nous voulons participer à leurs souffrances et nous dresser aussi, avec eux, dans la résurrection (...).

Nous constatons avec peine l'instabilité politique de beaucoup de nos pays, les dictatures militaires

auxquelles sont soumis des millions d'Africains, la dureté de coeur de certains de nos chefs, affamés et assoiffés de pouvoir.

Nous condamnons la violation flagrante des droits humains fondamentaux, tels que les libertés de parole, de presse, d'association, l'emprisonnement sans preuves, le massacre de gens innocents dans nombre de nations africaines, ainsi que les autres formes d'oppression et de domination auxquelles l'Afrique post-coloniale devient accoutumée (...).

Nous considérons qu'il est vraiment tragique que les économies de 30 des 36 pays de l'Afrique subsaharienne aient empiré depuis l'Indépendance, et nous sommes alarmés de ce que les nations riches, en imposant des restrictions, un taux d'intérêt élevé et un recouvrement de la dette irréaliste, enfoncent davantage les nations africaines dans le marasme économique (...).

Nous considérons la situation des Réfugiés en Afrique comme une évidente situation d'injustice à l'égard de l'humanité. Les réfugiés d'Afrique représentent plus de la moitié des sans-foyers du monde et leur nombre dépasse celui des populations cumulées des dix plus petits pays d'Afrique. Jean Paul II appelle cela "une plaie typique et révélatrice des déséquilibres et des conflits du monde contemporain... La tragédie de ces multitudes se reflète sur le visage défilant des hommes, des femmes et des enfants qui, dans un monde divisé et devenu inhospitalier, n'arrive plus à trouver un foyer." (SRS 24). La situation de ces enfants de Dieu qui n'ont plus ni lieu où aller ni espérance d'être traités en êtres humains normaux nous fait honte à tous (...).

Nous déplorons l'utilisation abusive des sentiments tribaux qui engendre des animosités inter-tribales et causent la destruction sans frein de centaines de milliers de vies humaines et de biens de valeur, entretenant un perpétuel état de haine.

Nous voulons attirer particulièrement l'attention sur le mépris de la femme en Afrique. Elles sont traitées, en dépit de leur rôle essentiel, aussi bien dans la famille que dans l'agriculture, comme des êtres humains de seconde classe, dans leurs propres patries, par la population masculine (...).

LA PAROLE DE DIEU

Rappelons-nous ici ce qu'un grand porte-parole de Dieu a dit :

"Ne savez-vous pas quel est le jeûne qui me plaît, oracle du Seigneur Dieu : rompre les chaînes injustes, délier les liens du joug, renvoyer libres les opprimés, briser tous les jougs, partager ton pain avec l'affamé, héberger les pauvres sans abri, vêtir celui que tu vois nu et ne pas te dérober devant celui qui est ta propre chair. Alors ta lumière poindra comme l'aurore, ta blessure sera vite cicatrisée. Ta justice marchera devant toi et la gloire de Dieu derrière toi. Alors si tu cries, Dieu répondra; à tes appels, il dira 'me voici'" (Isaïe 58,6-9).

DES COMMISSIONS "JUSTICE ET PAIX"

Pour accroître notre engagement, nous poussons tous les Diocèses d'Afrique à avoir une solide Commission Diocésaine dans la ligne de la pensée de l'Eglise

universelle qui a fondé la commission "Justitia et Pax" à Rome.

Nous poussons à ce que des Comités "Justice et Paix" soient établis dans chaque paroisse et même dans toutes les communautés où se trouvent des catholiques.

Nous suggérons :

- l'établissement des Secrétariats permanents nationaux dotés d'une infrastructure nationale pour collecter l'information et proposer des politiques en matière de Justice et Paix. Là où ce n'est pas possible, qu'une structure appropriée soit utilisée.
- l'établissement des Commissions Régionales "Justice et Paix" et une plus grande relation active entre les Comités de la Conférence Episcopale Régionale et les chefs politiques de divers pays de la région (...).

- la création des centres épiscopaux nationaux et régionaux de Communications Sociales là où c'est nécessaire, et le plein emploi de ceux qui existent, en vue d'assurer la diffusion de l'information dans le domaine de la Justice et de la Paix (...).

Nous recommandons énergiquement l'éducation à la justice et à la paix au niveau de la base, comme un impératif pour que l'Evangile du Christ prenne corps dans le peuple.

Nous considérons comme cruciale la restauration des méthodes de formation du clergé, des religieux (ses) et des laïcs au vu des risques à encourir. Nous ressentons le besoin de groupes de support pour les chrétiens chargés de la justice et de la paix. Nous éprouvons le besoin d'une simplification du langage des documents de l'Eglise afin de pouvoir plus efficacement expliquer son enseignement social (...).

Nous avons besoin d'une Eglise qui s'offre elle-même à agir pour faire que la communauté humaine tienne aux valeurs éternelles de l'Evangile de Jésus-Christ. L'Eglise doit être un lieu où toutes les forces, personnelles et politiques, qui attaquent et détruisent ces valeurs, sont clairement dévoilées, prophétiquement dénoncées et courageusement désarmées et démantelées (...).

Enfin, nous décidons d'utiliser :

- la sagesse et le génie de nos ancêtres pour expliquer le contenu de l'Evangile;
- la spontanéité, la joie et la religiosité de l'Africain pour développer des liturgies qui lui parlent dans sa situation réelle;
- nos formes d'art ainsi que la riche pédagogie indigène pour inculquer la moralité à nos jeunes.

Fait le 3 juin 1988, à Roma, Lesotho.



Société et développement



Après plus de 20 ans d'existence, la Coopérative KONFIGI stagne, d'où la nécessité de changer le type d'entreprise pour rendre l'ancienne coopérative encore plus dynamique.

KONFIGI: EST-CE LA FIN DE LA FORMULE "COOPÉRATIVE"?

"Autosuffisance alimentaire", "coopérative", "industrialisation", "industrie agro-alimentaire", "promotion de l'artisanat", "agriculture, base du développement du pays", "exportation à tout prix"... sont des mots, des expressions qui font partie du discours politique actuel.

"L'autosuffisance alimentaire" est devenue le nom d'un grand projet de développement de la préfecture de Butare. Le mot "Coopérative", lui, est certainement en recul, car, après avoir été longtemps un secteur des activités d'un ministère, il a été remplacé par l'expression "mouvement associatif". Cette nouvelle dénomination signifie-t-elle un constat d'échec de la formule "coopérative"? Statistiquement, il faut reconnaître que les coopératives ont disparu au même rythme que de nouvelles se créaient.

La coopérative "Konfigi", une des plus anciennes - elle a plus de 20 ans - est-elle aussi appelée à disparaître, au moins comme coopérative ? Est-elle d'ailleurs encore une coopérative ? Peut-elle encore l'être ? C'est à ces questions que cet article voudrait essayer de répondre.

HISTORIQUE DE LA COOPERATIVE

Lors de sa création, en 1968, KONFIGI regroupait une trentaine d'agriculteurs et de jeunes "chômeurs" qui voulaient, soit trouver du travail, soit augmenter leurs ressources par une nouvelle activité agricole. Ce double projet s'est réalisé par la culture fruitière, et par la transformation des fruits récoltés en confitures commercialisées d'abord à Butare, puis dans l'ensemble du pays.

Sans s'en rendre compte, ces coopérateurs contribuaient à une "autosuffisance alimentaire" du pays, pour un produit, certes secondaire (consommé par un public privilégié au point de vue économique), mais qui était importé jusqu'alors. Une importation inutile est progressivement supprimée, grâce aux barrières douanières établies pour protéger ce qui pouvait être fait sur place, avec une qualité suffisante pour concurrencer les produits étrangers.

Au bout de quelques années, le succès agricole (les coopérateurs étaient devenus une bonne centaine), artisanal, commercial de l'entreprise a attiré l'attention sur elle.

Dans des bureaux de la capitale, on se posait la question de savoir si les responsables de la coopérative n'étaient pas trop peu ambitieux, trop

timorés, s'il ne fallait pas "industrialiser" cette entreprise trop artisanale, pas assez spectaculaire.

Dans les milieux plus proches de la coopérative, dans celle-ci même, des luttes d'influence, des jalousies, pour lesquelles tous les moyens étaient bons, y compris les calomnies les plus basses, ont vu le jour; certains essayaient de prendre le pouvoir afin de profiter de ce qui semblait être une très bonne affaire. Être gérant d'une coopérative, dont on parle dans le pays, peut être flatteur... et cette coopérative serait peut-être la "poule aux oeufs d'or" pour celui qui la gérerait au mieux de ses intérêts.

PLAFONNEMENT

Après une douzaine d'années d'existence, les activités artisanales et commerciales de la coopérative sont arrivées à un certains plafonnement : le nombre de coopérateurs ne varie presque pas, (certains quittent, d'autres les remplacent); la production fruitière des coopérateurs diminue, et l'entreprise doit acheter les fruits nécessaires, de plus en plus chez des non-coopérateurs; la production et la commercialisation des produits finis ne varient plus beaucoup. On semble avoir atteint un plafond. L'offre et la demande s'équilibrent.

En 1986, le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, demande à l'organisme français GRET une étude pour le développement de l'activité de Konfigi, car une entreprise sans expansion risque de s'endormir et de mourir. Cette étude, après avoir analysé les résultats obtenus par la Konfigi, les motifs internes et externes de la stagnation, les possibilités de développement, a suggéré une politique

commerciale plus dynamique, basée sur une plus grande diversification des produits fabriqués.

Les possibilités d'exportation sont apparues comme très limitées. Les régions limitrophes, ou bien, par des mesures douanières, ne permettent pas aux produits Konfigi d'entrer dans des conditions concurrentielles, ou bien, ont leurs propres petites entreprises de fabrication de confitures et de sirops (certains responsables de ces entreprises ont fait des stages de formation à la Konfigi). D'autres part, les frais de transport vers l'Europe sont trop élevés pour y vendre confitures et sirops.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Ces suggestions ont été progressivement mises en pratique, et on constate actuellement une progression de la production, et de la commercialisation, grâce à une diversification plus grande des produits de l'entreprise : à côté de variétés plus nombreuses de confitures, il y a plusieurs espèces de sirops et de pâtes de fruits. Celles-ci, à cause de leur consistance et de leur emballage plus facile, pourraient devenir un produit d' "exportation".

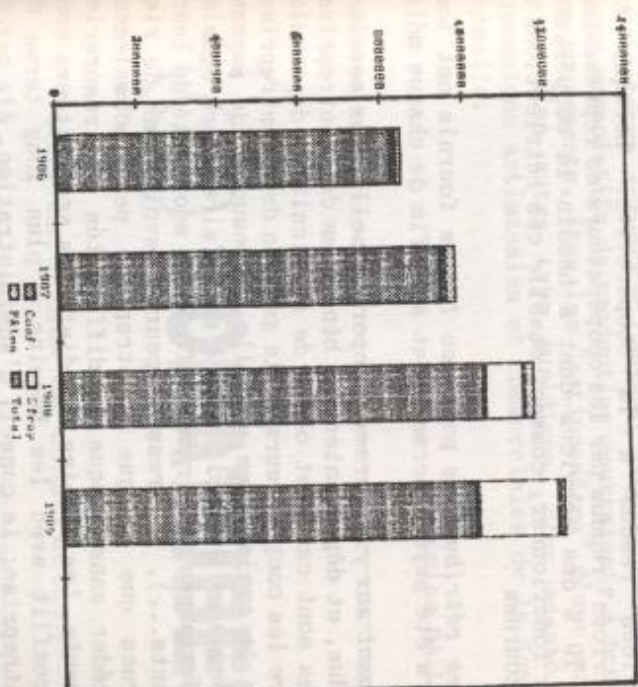
Ce début d'expansion est malheureusement freiné par les problèmes économiques que connaît actuellement le pays. Pour faire des produits à base de fruits, il faut évidemment des fruits, mais aussi du sucre et d'autres composants : pectine... Or il y a parfois pénurie de sucre; les délais d'obtention de licences d'importation sont parfois bien longs...

En 1989, les pourcentages des achats de tous les articles nécessaires à la fabrication des produits

finis, se présentent comme suit : fruits : 34,9 %; sucre : 41,9 %; autres composants : 3 %; emballages : 20,2 %.

Ces autres composants et une partie des emballages doivent être importés. Ces importations constituent 18 % des achats; le reste est produit au Rwanda.

Ventes Konfigi



EST-CE ENCORE UNE COOPERATIVE ?

Sur l'ensemble des charges de la Coopérative, l'achat des fruits ne représente plus que 17,5 %, et

les coopérateurs ne fournissent que 60 % de ces fruits, ou 10,5 % de ce qu'il faut pour faire fonctionner l'entreprise. Peut-on encore à ce moment parler de coopérative si la participation des coopérateurs n'est que de 10 % dans les activités de la coopérative ou de l'entreprise Konfigi ?

Dans une coopérative, les rétributions, les ristournes éventuelles se calculent en fonction des services rendus à la coopérative. Lorsque les "services" rendus par les coopérateurs ne représentent que 10 % des services dont a besoin la coopérative pour fonctionner, comment établir ces rétributions ou ristournes ?

Les rétributions pour les fruits fournis ont toujours été payées normalement à la fin de chaque mois.

Quant aux ristournes, proportionnelles aux services rendus, et dépendantes des bénéfices de l'entreprise, elles sont cause et objet de difficultés, de tension entre les coopérateurs et la gestion de l'entreprise. Dans la conjoncture actuelle où beaucoup de paysans réussissent difficilement à satisfaire leurs besoins élémentaires (nourriture, frais de scolarité de leurs enfants...), la pression pour recevoir plus de ristournes que ce que l'entreprise peut normalement concéder sans risque de difficultés de trésorerie, augmente. Les besoins immédiats des agriculteurs sont en conflit avec les besoins à plus long terme de l'entreprise; le conseil d'administration, élu par et en grande majorité parmi les agriculteurs, ne perçoit pas toujours qu'une trop grande "générosité" actuelle risque de compromettre l'avenir de l'entreprise... et donc leurs ressources futures.

La formule "coopérative" est-elle encore viable, ou simplement la meilleure, pour que l'entreprise Konfigi

puisse encore rendre les services qu'elle rend aux paysans en achetant leurs fruits, aux jeunes travailleurs en leur procurant du travail, au pays en participant à son "autosuffisance alimentaire", et peut-être par des perspectives d'exportation ?

N'y a-t-il pas d'autres formules ou statuts juridiques qui faciliteraient le développement de l'entreprise, tout en sauvegardant les intérêts des coopérateurs actuels ? Ceux-ci, regroupés en mouvements associatifs de production pourraient, à travers ces mouvements, être les "actionnaires" d'une entreprise d'un autre type juridique, plus adapté aux dimensions artisanales et commerciales de la Konfigi actuelle.

Stanislas SALLETS.



SONATUBES

Tous matériaux de construction

Usines à Tubes PVC Fabrication locale
Usines à Profilé ACIER Fabrication locale

Tél. 85607 - 86037
B.P. 700 KIGALI
Fax 82083



"Science sans conscience n'est que ruine de l'âme". Voilà une vérité que vient nous rappeler le vertigineux progrès de la thérapie génétique. Plus que tout autre, les Eglises sont invitées à réfléchir au respect des valeurs éthiques qui doivent guider la recherche scientifique.

LA BIOTECHNOLOGIE, SES DEFIS AUX EGLISES ET AU MONDE

"Eppure, si muove" (Et pourtant elle tourne). Et pouf ! Galilée fut condamné par le tribunal de l'inquisition qui le fit abjurer. Cette bagarre a eu lieu entre les éminents représentants du monde des savants et les théologiens du 17^e siècle. Depuis lors, le conflit ne s'est pas apaisé, loin s'en faut, entre ceux qui défendent le progrès de la science, et ceux qui demandent un développement pensé, moins pour préserver l'éthique morale chrétienne que pour éviter de bousculer les habitudes. Une organisation ecclésiastique, le Conseil Oecuménique des Eglises, vient de se pencher sur une autre discipline de la science qui fera certainement couler beaucoup d'encre : la biotechnique. Voici un résumé des délibérations.

Aujourd'hui, l'humanité dispose de nouvelles possibilités de contrôle et de choix en matière de reproduction humaine, animale et végétale. La Révolution biotechnique met au point des outils qui lui permettront de manipuler la vie elle-même. Ceci

pose le problème de la définition de l'homme ainsi que du statut des embryons et autres éléments mis en place. En effet, les spécialistes de la biotechnologie cherchent à cultiver et à modifier des cellules isolées et des organismes isolés, en vue d'utiliser leur capacité métabolique à des fins médicales et industrielles. La problématique de la biotechnologie défie les Eglises et le monde en ce qu'elle comporte deux dimensions indissociables : d'une part la recherche pure et ses éventuelles conséquences; et d'autre part, les pouvoirs économiques qui déterminent les options de cette recherche.

Jusque récemment, l'analyse des caractères humains dépendait de l'observation des traits physiques. Les techniques biomédicales permettent aujourd'hui d'obtenir une information génétique détaillée sur les personnes avant et après leur naissance.

Le diagnostic pré-natal soulève de graves questions d'ordre social et éthique. Il n'est qu'à penser à de nombreuses régions du monde où les enfants de tel sexe sont préférés à ceux de tel autre. Il n'est plus à douter que les connaissances plus approfondies en matière génétique pourraient être utilisées pour créer de nouvelles discriminations fondées sur la constitution génétique.

LE THERAPIE GENETIQUE

La "thérapie somatique" vise à modifier les cellules du corps de l'individu ou à lui en ajouter de nouvelles. Les progrès réalisés permettent d'appliquer la méthode du génie génétique à la lignée germinale humaine. Ce qui touchera non pas l'individu seulement mais aussi toute sa descendance. Il est question selon

les milieux scientifiques intéressés, de modifier génétiquement des cellules somatiques et germinales, pour changer les individus manifestant des caractères génétiques jugés indésirables par la société. Dans l'avenir, l'application pourra s'étendre sur la taille, la couleur de la peau avec toutes les conséquences qu'on peut imaginer. On peut déjà supposer que dans un proche avenir, les compagnies d'assurance, les employeurs sans scrupule, les gouvernements... exerceront une pression sur les individus pour passer des tests en vue d'aspirer à un emploi.

En 1982, le Conseil Oecuménique des Eglises publiait un document : rapport d'une consultation sur le thème "manipuler la vie" dans lequel on peut lire : "L'histoire des mouvements eugéniques de Platon à nos jours offre de nombreux exemples d'individus et de groupes comptant parmi eux, des personnalités scientifiques et souvent des prétendus experts, qui institutionnalisèrent leurs préjugés en matière de race, de sexe et de classe dans des programmes, et causèrent un mal terrible".

LES TECHNIQUES DE PROCREATION

Font partie de nouvelles méthodes dans ce domaine: la sélection du sexe après la conception et la détermination du sexe après la sélection, l'insémination, les traitements médicaux et tout l'éventail des techniques en "éprouvettes" tel que la fécondation in vitro, le remplacement d'un embryon par un autre, le clonage, le placenta et l'utérus artificiels; la maternité de substitution et l'insémination artificielle par conjoint ou donneur extérieur. L'utilisation de l'embryon humain à des fins de recherche est un autre domaine qui suscite de graves préoccupations

sur le plan moral, notamment le statut de l'embryon humain. Le développement accéléré de ces techniques de pointe n'a pas laissé le temps à la société de se préparer comme il le faudrait à leur introduction. Dans les pays où ces techniques se développent, les autorités gouvernementales, aussi bien que les législateurs, les citoyens, les tribunaux, les Eglises, assistent en spectateurs désarmés.

C'est encore la biotechnologie qui a permis de développer la recherche et la production des armes biologiques et bactériologiques, l'une des inventions les plus nuisibles de notre siècle. Dans le rapport sus-mentionné, on peut lire une prophétie aujourd'hui réalisée : "les rapides progrès réalisés dans le domaine des biotechniques... pourrait permettre d'accroître l'efficacité des armes biologiques à plusieurs égards : facilité de transport, survie sur le terrain, virulence et précision pour atteindre la population cible, humaine, végétale et animale".

La guerre entre l'Iran et l'Irak nous a montré la pertinence de cette observation. Comme toujours, malheureusement, ces biotechnologies dénoncées dans les pays industrialisés vont se rabattre sur le Tiers-Monde où les populations, femmes, jeunes... constitueront des cobayes.

Nous ne pouvons ignorer les bienfaits de la science. Mais nous ne pouvons pas non plus permettre aux milieux scientifiques d'évoluer dans la tentation de réduire la définition de l'humain à la transmission de l'information génétique, de génération en génération, qui donne une "vision du monde véritablement pathétique, héroïque, mais vide de sens".

● OUI A LA SCIENCE... MAIS !

Oui à la science. Mais non à la connaissance du monde naturel qui limite la Révélation. La recherche doit nous aider à mieux célébrer Dieu de tout notre Esprit, de toute notre intelligence. Elle doit rester dans la discipline, en vue de respecter l'intégrité de l'homme et de toute la création. Paradoxalement, la recherche est, pour une large part, contrôlée et dirigée, voire stimulée, par des intérêts et des pouvoirs macroéconomiques. Et de surcroît, des liens manifestes existent entre le marché et les forces politiques, les progrès techniques et la recherche scientifique qui rendent caduques les valeurs de liberté, d'intégrité et de justice. Le message évangéliste peut venir de ceux qui sont directement aux prises avec les questions biotechnologiques mais aussi de ceux qui, loin des laboratoires, ressentent dans leur vie, les effets agressifs de la technologie qu'ils ne sont pas en mesure d'influencer ni de contrôler.

Ce sont eux, les humbles de la terre, qui nous rappellent toute la responsabilité du pouvoir qui dépasse les laboratoires, pour réclamer notre engagement dans la lutte pour la justice, le respect des valeurs éthiques et la solidarité. L'avènement de la biotechnologie invite les Eglises à réexaminer les conceptions chrétiennes fondamentales de la création, et la relation entre Dieu, l'humanité et le monde créé. Il est donc temps que les Eglises se concertent et associent les savants ainsi que toute la société, à la recherche d'une vision de l'avenir façonné par le message de l'Evangile, qui puisse guider le choix à faire concernant les usages de cette technologie.

Tharcisse GATWA.



L'alcool tue et sous plusieurs formes. C'est pour combattre les abus de sa consommation qu'une association a vu le jour au Rwanda. A travers la carte d'identité de celle-ci, le lecteur découvrira des informations intéressantes sur les méfaits de l'alcool dans notre pays.

LA CROIX BLEUE RWANDAISE (INSIRIKA-BUSINZI): HALTE A L'ALCOOL!

Après un examen approfondi des effets de l'abus de l'alcool sur la société rwandaise, après avoir pris connaissance d'une Fédération Internationale dont l'objectif primordial est la lutte antialcoolique, un groupe de 35 personnes vient de créer une association de lutte contre les méfaits de l'abus d'alcool. L'opportunité de l'association est sans conteste; le Ministère de la Justice a d'ailleurs immédiatement, en Août 1989, agréé cette association et lui a donné la personnalité juridique.

Comme ses consœurs à travers le monde, la Croix Bleue Rwandaise a pour objectifs :

- Secourir avec l'aide de Dieu et de sa Parole, et par les divers moyens qui sont actuellement à sa disposition, les victimes de l'alcoolisme.

- Annoncer à tous que la vraie libération de l'alcoolisme, comme de tout autre toxicomanie, s'obtient par la foi en Jésus-Christ, et la volonté.
- Informer les jeunes et les adultes sur les dangers de l'abus des boissons alcoolisées et leurs conséquences néfastes dans la vie humaine : pour les alcooliques eux-mêmes, leur foyer, leurs parents, leur entourage immédiat ainsi que pour leur travail.
- Participer à la lutte générale contre l'alcoolisme, en collaborant avec l'Etat et avec les organismes engagés dans cette lutte. En bref, la devise de la Croix Bleue : Prévenir, Secourir, Accompagner ceux qui sont victimes de l'alcool.

● UNE RACINE PROCHE DE LA CROIX-ROUGE

La Croix Bleue a été fondée à Genève en Suisse, en 1877, par le Pasteur Louis-Lucien ROCHAT. Il avait appris d'un ancien buveur rencontré en Angleterre que le seul remède à l'alcoolisme est l'abstinence totale et non une impossible modération. Par analogie avec la Croix-Rouge qui avait pour mission l'assistance aux victimes de guerre, la Croix Bleue s'est orientée dans le secours des victimes de l'alcoolisme. La Croix Bleue est une organisation chrétienne, neutre sur les plans politique et confessionnel.

La lutte contre l'alcoolisme a donc commencé en Suisse, et après que les pays d'Europe eurent adopté cette action en créant des associations nationales de Croix Bleue, ils décidèrent en 1904 de se grouper dans une Fédération Internationale.

Ensuite la Croix Bleue commença son action dans certains pays d'Afrique, comme le Ghana (en 1906), le Mozambique (en 1916), Madagascar (1928), la Côte d'Ivoire et le Cameroun (1930), le Lesotho (1936),

etc... Actuellement cette oeuvre étend son action dans plus de 30 pays répartis sur les 5 continents. Au Rwanda, l'action de la Croix Bleue est connue depuis 1986.

● POURQUOI LA CROIX BLEUE AU RWANDA ?

Nous considérons que l'alcool fait des ravages considérables dans notre pays : l'abus d'alcool cause des dommages importants, dont des lésions en différentes parties du cerveau; nous constatons une altération progressive de la personnalité, un affaiblissement de la mémoire, des problèmes de concentration, des troubles psychiques et divers autres dangers chez nombre de Rwandais. Conjugué aux

effets de sous-nutrition et de malnutrition malheureusement encore présentes dans notre pays, l'alcool a des conséquences fâcheuses sur la santé de la mère et des enfants rwandais.

L'abus d'alcool est source de nombreuses difficultés conjugales et professionnelles. Ce phénomène est de plus en plus évident aussi bien dans les centres urbains,



que dans les régions à forte production de boissons alcoolisées. Les découpages d'enquêtes que nous avons réalisées en 1988 montrent ce qui suit :

- Dans le secteur Gitega (Kigali), 80 débits de boissons en activité desservait 8.483 personnes réparties en 1.153 familles, ce qui signifie en moyenne un cabaret pour 14,4 familles. La plupart de ces cabarets étant du genre "munsi y'igitanda" (non-reconnus), les buveurs pouvaient y passer des heures et même des nuits à boire.

Les désordres engendrés par cet état de choses ont causé bien des conflits dans beaucoup de foyers : séparation des époux, naissances issues de l'infidélité de l'un des conjoints, appauvrissement de la famille entraînant des cas de malnutrition et une mauvaise croissance pour les enfants, jeunes qui quittent l'école et le foyer parental pour vivre dans la rue ou vagabonder au marché en jouant le "kigingi" (boy-chauffeur).

- Du côté de Kabuga-Rusororo, les principaux consommateurs sont des journaliers : maçons, mécaniciens... et les occasionnels : karani-ngufu, prostituées, sans emploi. Leur revenu journalier se situe entre 100 et 400 Frw par jour. Ils peuvent boire entre 3 et 10 bouteilles par jour, et dépensent ces 100 à 400 Frw.

La situation générale de ces buveurs est qu'en fin de compte ils dilapident tous leurs revenus, et à la fin du mois ils inventent des mensonges pour apaiser leur épouse qui réclame un savon, un habit, etc... Il y a aussi des cas de vagabondage : on cite par exemple le cas d'un certain J. W. B., un homme de 32 ans qui, accompagné de son épouse, passe de cabaret en cabaret chantant et dansant pour obtenir un peu de bière. Beaucoup d'autres cas peuvent être cités.

LES INCONVENIENTS DE L'ALCOOL

Les nombreux accidents de circulation routière dans notre pays ont sans doute pour principale cause l'alcool. Il est vrai que le parlement rwandais a déjà voté une loi limitant l'alcool au volant à 0,8 gr, mais les mesures d'accompagnement et d'application de cette loi sont toujours attendues.

L'abus d'alcool coûte très cher à la collectivité et empêche le développement socio-économique. La situation des ménages en souffre énormément. L'enquête de la Croix Bleue a constaté que plus de 63 % du

revenu des ménages est absorbé dans les dépenses consacrées aux boissons alcoolisées ou apparentées.

Par ailleurs, nous sommes conscients du rôle que doit jouer tout homme de bonne volonté, et surtout tout chrétien, en vue d'éduquer la population, surtout la jeunesse, de secourir les victimes, de favoriser l'harmonie des familles, et d'assurer la bonne santé de la population.



● MEME CHEZ LES RELIGIEUX ET LES RELIGIEUSES !

Le Comité Provisoire de la Croix Bleue mis en place en 1986 et aujourd'hui relayé par le Comité National élu par l'Assemblée Constituante s'attache maintenant à deux objectifs :

- Rechercher et identifier les méfaits de l'abus de boissons alcoolisées au Rwanda;
- Créer un cadre d'information, de formation et de sensibilisation de la population rwandaise par le moyen de la presse et de la radio, des séminaires, des conférences et des sermons. C'est pour cela que la sensibilisation touche aussi les cadres de l'Eglise et les laïcs.

L'ampleur du fléau est tel qu'il est opportun de commencer la lutte au sein des Eglises. Ainsi, médecins, enseignants, pasteurs, évangélistes, prêtres, religieux et religieuses, sont les premiers concernés par cette conscientisation en vue d'une extension du programme de lutte antialcoolique à tous les secteurs sociaux du pays. En effet, l'on sait que les Eglises, les maisons des religieux et religieuses sont également des lieux de production, de distribution et de consommation d'alcool.

● CONSCIENTISER D'ABORD

La collecte et la distribution de l'information est en un premier temps le centre de notre mission. Cela ne pourra se faire sans la coopération et les échanges mutuels avec les organisations nationales et internationales ayant dans leurs objectifs la lutte contre l'alcoolisme, et la promotion de la santé et du bien-

être de la population. C'est en cela que le caractère apolitique et interconfessionnel de l'association est un élément important.



La prévention se fera par la sensibilisation de la population, la cible prioritaire étant la jeunesse qui constitue plus de 65 % de la population rwandaise. A cet effet, l'on peut penser à des campagnes de sensibilisation ainsi qu'à des camps de jeunes, des rencontres pendant les week-ends, des réunions où l'on pourrait projeter un film éducatif approprié, etc...

Comme cela se fait déjà à partir de Kigali, des groupes d'hommes et de femmes peuvent commencer dans d'autres régions à organiser des semaines de réflexion, des séminaires, des conférences où les problèmes liés à l'alcool seront discutés ouvertement.

Des publications (livres, brochures, périodiques et affiches) seront mis à la disposition de tous, au fur et à mesure que les moyens le permettront.

A long terme, l'on envisage de chercher la possibilité de mettre en place une maison de cure où seront accueillis les alcooliques qui ne peuvent plus s'assumer eux-mêmes et qui ont besoin d'une aide thérapeutique.

Quant aux finances, elles proviendront des cotisations des membres, des dons et subsides venant de diverses sources. Nous faisons appel à votre générosité.

● ACTIVITES DEJA REALISEES AU 31 JANVIER 1990

● Présentation des objectifs de la Croix Bleue Rwandaise auprès de la population, des autorités publiques et religieuses, ainsi qu'aux entreprises de production et de commercialisation de boissons alcoolisées. A cet effet, du 1 au 10 Avril 1986, le Président du Comité provisoire, Monsieur Tharcisse GATWA et le pasteur Daniel ROCHAT, alors Secrétaire Général de la Fédération Internationale de la Croix Bleue ont rencontré plusieurs autorités et personnalités avec lesquelles ils ont eu des échanges positifs :

- Le Ministre des Finances et de l'Economie,
 - Le Directeur Général des Affaires Sociales au Ministère de la Santé,
 - Les Directeurs Généraux de la BRALIRWA et de l'OVI-BAR,
 - Les responsables des Eglises.
- Ensuite le pasteur ROCHAT a donné pour le grand public plusieurs conférences et causeries.

● Collecte de la documentation et des informations sur la situation de l'alcoolisme au Rwanda : enquêtes sur Kigali, la région de Kabuga-Rusororo, le Bugoyi, le Rukiga, etc....

● Rapport du premier grand séminaire national sur "les handicaps de l'alcool sur la santé et le développement", à Kigali du 25 au 28 janvier 1988. Ce séminaire a réuni 45 participants : députés, médecins, pharmaciens, sociologues, assistants sociaux, enseignants, religieux et religieuses, journalistes et fonctionnaires de l'Etat.

● NOS SOUHAITS POUR L'AVENIR

Nous souhaitons que beaucoup de Rwandais et de résidents étrangers de bonne volonté deviennent membres de la Croix Bleue Rwandaise : peut devenir membre de l'association toute personne physique ou morale qui adhère à ses objectifs, sans distinction de sexe, de nationalité ou de religion. Le membre de la Croix Bleue peut s'engager par signature pour une durée indéterminée (6 mois, 1 an, plusieurs années ou à vie).

Nous souhaitons aussi que le Gouvernement Rwandais, les organismes non gouvernementaux ainsi que les particuliers soutiennent, même financièrement, l'action de la Croix Bleue et encouragent :

- la création d'industries qui utiliseraient la banane à d'autres fins que la fabrication du vin;
- la mise en place de centres de loisirs, de centres culturels et récréatifs, où les gens peuvent passer leur temps libre après le travail, au lieu de devenir clients spécialisés des débits de boissons. Les services publics concernés (Ministère de la Santé, de l'Intérieur et de la Jeunesse) devraient intensifier et encourager l'élaboration d'un programme éducatif sur les boissons alcoolisées en insistant sur les effets nocifs de l'alcool sur la santé, la famille et le développement.

● VIABILITE D'UNE TELLE ASSOCIATION DANS UN PAYS
● QUI TIRE PLUS DU TIERS DES RECETTES DU BUDGET
ORDINAIRE, DES TAXES SUR LES BOISSONS ALCOOLISEES

Le gouvernement vient d'accroître la taxe sur les boissons industrielles. Cela vient du désir de combler le déficit budgétaire de l'Etat. En effet, nul n'ignore la part importante de l'impôt sur les boissons industrielles.

Le Directeur commercial de la BRALIRWA, lors du séminaire national sur "les handicaps de l'alcool..." organisé par la Croix Bleue à Kigali (Kabusanzu) avait estimé l'apport des taxes sur la Primus à près du quart du budget national. C'était encore avant l'introduction de la Mützig, de la Guinness, ainsi que des boissons de la SOBOLIRWA. On connaît le rôle des multinationales dans la production, la distribution, la création des habitudes et des goûts des gens, dans le but de leur rendre la bière "compagne".



Mais l'on peut faire quelques réflexions:

● tout pays dont la majeure partie de la population est constituée d'ivrognes, d'alcooliques, de pareux-seux, ne peut en aucun cas assumer ses responsabilités dans le domaine du développement socio-économique et culturel : sa santé n'est pas bonne;

● les boissons alcoolisées ne devraient pas être considérées comme la principale source des recettes au Rwanda. Le manque à gagner peut être récupéré dans la force, la capacité, le goût et la détermination au travail;

● les investissements dans la production et la distribution des boissons alcoolisées peuvent être orientés ailleurs : par exemple, dans les industries agro-alimentaires desquelles on tirerait des taxes pour alimenter le budget de l'Etat, tout en maintenant la bonne santé de la population.

La Croix Bleue Rwandaise.



Adresses de contact :

- Monsieur Tharcisse GATWA
Tél. 8 2115
- Monsieur Ananie NDUWAMUNGU
Tél. 7 6829

CROIX BLEUE RWANDAISE
(C.B.R.)



NAHV RWANDA SARL

PEUGEOT

MITSUBISHI

HONDA

PHILIPS

B.P. 626 Kigali
Tél.: 5449 - 5458 - 5655 - 6978
Dépt véhicules
Tél.: 5333 - 5338

Libres propos

PLAIDOYER POUR LE TRONC COMMUN

Le numéro 138 de DIALOGUE vient de consacrer un dossier aux problèmes relatifs à l'Enseignement au Rwanda, et spécialement à l'enseignement secondaire. Je voudrais apporter ma modeste contribution à ce sujet. Sans être un homme de terrain, je me sens interpellé par ce fait que le plus grand nombre des jeunes de notre Commune (Musasa) qui réussissent l'examen d'Etat ne peuvent poursuivre leurs études, faute de moyens financiers. Mon apport matériel pour la résolution de quelques cas n'est qu'une goutte d'eau dans un océan.

● **CHANGER LA STRUCTURE ACTUELLE**

A mon humble avis, la meilleure façon d'éviter cette hémorragie intellectuelle chez les familles pauvres est de changer la structure actuelle du Secondaire. Il faut le diviser en deux étapes. A savoir un Tronc Commun et un Cycle de spécialisation.

Le Tronc Commun s'étendrait sur les trois premières années du secondaire pour tous les candidats ayant réussi l'examen d'Etat. Il serait créé au niveau de chaque commune ce qui représente plusieurs avantages:

- Avantages matériels pour tous les enfants pauvres qui ne seraient plus confrontés aux problèmes financiers relatifs au voyage et au logement;
 - Avantages intellectuels pour les élèves et l'Etat, car on éviterait les déperditions actuelles, conséquences d'une mauvaise orientation des élèves. D'où des échecs fort élevés durant les deux premières années et donc des dépenses financières inutiles;
 - Avantages matériels et intellectuels car on connaîtrait les capacités réelles ou préférentielles de chaque élève pour mieux les orienter dans le cycle suivant qui durerait aussi trois ans. Dans ce cas il y aurait sûrement plus de réussites et toutes les dépenses seraient davantage rentabilisées.
 - Avantages matériels également pour les parents et l'Etat car toutes les dépenses seraient réduites : plus d'internat; pendant trois ans, seul le minerval serait à payer.
 - Autre avantage : les internats ne seraient plus surpeuplés, avec toutes les heureuses conséquences matérielles et humaines que cela signifie.
 - Enfin ce nouveau système favoriserait les plus pauvres de nos élèves qui sont actuellement les plus sacrifiés. Ce système répondrait mieux par ailleurs aux moyens actuels limités du pays.
- N'est-il d'ailleurs pas normal qu'une loi scolaire s'adapte aux besoins réels d'un pays pauvre comme le Rwanda, plutôt que d'adapter le pays à une loi scolaire, très bien élaborée certes, mais dont l'épreuve sur le terrain montre qu'elle présente plusieurs inconvénients ?

Josep M. PUJOL.

Au moment où cet article était rédigé, nous apprenons que le projet de loi sur la Presse a été discuté au niveau du Conseil du Gouvernement, le 15 mai 1990. Cela n'altère en rien notre souhait de voir sortir une loi sur la Presse car nous en avons grandement besoin. Nous regrettons cependant que le projet n'a pas été soumis à l'appréciation des professionnels, les hommes de presse eux-mêmes.

A QUAND UNE LOI SUR LA PRESSE ?

Petit à petit, le Rwanda se dote d'une législation, à la fois variée et circonstanciée. Ne lit-on pas régulièrement dans l'ARP les projets que les députés ont étudiés en commission, puis votés en séance plénière ? Ainsi beaucoup de sujets ont déjà été traités.

Il est cependant une loi qui nous semble urgente et qui n'a pas encore fait l'objet d'une discussion au C.N.D. : c'est la loi sur la presse.

Le Rwanda se veut d'être un Etat de droit, droit dont le but est le développement intégral des habitants. Pour qu'un réel développement soit possible, il faut que tous les éléments qui composent la société, puissent se baser sur une législation claire

et précise. La loi sur la presse est un rouage indispensable à son bon fonctionnement.

● UNE LOI PREVUE POUR 1980

Disons tout d'abord notre étonnement que cette loi sur la presse n'ait pas encore été étudiée. En effet, dans un article publié dans notre revue, au début de 1980, M. Christophe MFIZI, directeur de l'ORINFOR (Office Rwandais d'Information) écrivait à la fin de son article :

"Voilà pourquoi une loi ou un code de la presse et un statut du journaliste doivent exister... Il importe de définir les droits et les devoirs de tous ceux qui interviennent dans la confection, la diffusion, la consommation de la nouvelle et dans la vie des citoyens. Il importe d'éviter que la "censure", ici définie comme l'instrument de protection des droits du peuple et de contrôle du devoir d'informer, ne se réduise à l'arbitraire de quelques hommes..."

L'entreprise n'est pas aisée... C'est ce qu'essaie de faire en tout cas l'Office Rwandais d'Information dans l'élaboration déjà très avancée de l'avant-projet de loi sur la Presse dont procédera, plus tard, le Statut de l'homme de presse...

Notre texte sera, si possible, soumis à une large discussion des professionnels, à moins que nous n'ayons recours à tel spécialiste de la question telle qu'entendue, avant de la présenter à l'examen du législateur.

Si la circonspection est de rigueur à propos d'un texte qui, indirectement, mais inévitablement, donnera

*sa physionomie à la société politique rwandaise, et contribuera, à n'en pas douter, à définir un projet de société, nous nous efforcerons que l'année 1980 le voit sortir..."*¹

Ce que nous regrettons, dix ans après la rédaction de cet article de M. MFIZI, c'est que cette loi, ce code de la presse et ce statut du journaliste, n'aient pas encore dépassé le stade de projet. Car aujourd'hui, l'urgence se fait plus pressante.

● MESURES RECENTES PAR RAPPORT A LA PRESSE

Depuis plusieurs mois, il y a comme une incompréhension entre les représentants de l'Etat Rwandais et les milieux de presse. Des déclarations en sens divers dans de nombreux organes de presse, montrent que tous n'ont pas la même vue sur cette question. Même du côté officiel, nous observons un certain tâtonnement. Donnons-en un exemple.

Au mois de décembre dernier, le Secrétaire Général du Service Central de Renseignements a convoqué plusieurs réunions pour mettre en garde, les imprimeurs d'abord, les responsables et rédacteurs de journaux et périodiques, et les journalistes ensuite, contre "les articles subversifs", "articles susceptibles d'énervier les plus hautes autorités du pays", notamment ceux relatifs aux problèmes ethniques, régionalistes, aux problèmes entre les riches et les

¹ MFIZI Christophe, Marx ou Jésus ou "Vers une loi sur la Presse au Rwanda", dans DIALOGUE n° 79, (mars-avril 1980), p. 19-21. C'est nous qui soulignons.

pour les pauvres, et tout écrit contraire au développement du pays et à la paix sociale.

Le 5 janvier, il a envoyé une lettre circulaire non-confidentielle dont voici le texte (traduit par nos soins) :

"Pour des motivations multiples, surtout celles qui naissent d'une volonté de profit commercial que certains parmi vous mettent en avant, des articles ont été écrits pour alarmer les habitants du pays ou pour soulever la population.

Je vous fais savoir qu'ici, au Service Central de Renseignements, nous avons ouvert un Service de Conseil auquel vous pouvez recourir au cas où vous auriez des doutes sur les conséquences néfastes pour les habitants du pays, de tel ou tel article.

Ce Service accueille tout requérant chaque jour, de 8 heures du matin à 11 heures. Il est dirigé par un fonctionnaire nommé MABURAKINDI Isidore, celui que je vous ai indiqué lors de la réunion que nous avons tenue ensemble le 23 décembre 1989.

Bonne et heureuse année..."

A cette époque, jamais n'ont été mentionnés officiellement les articles dont il est fait mention dans cette lettre, ni les organes de presse qui les ont publiés. De plus, en l'absence d'une loi claire et précise sur la presse, plusieurs se demandent comment incriminer certains articles : quels sont les critères suivis et qui est responsable de les préciser ? Est-ce le Service Central de Renseignements ? L'Office Rwandais d'Information ? Le Ministère de la Justice ?

Le 27 mars dernier, une circulaire a fait savoir aux hommes de presse que ce Service de Conseil n'existait plus. En voici la teneur (selon une traduction qui est nôtre) :

"Me basant sur la lettre que je vous ai adressée le 5 janvier concernant l'ouverture du Service de Conseil et les remarques que vous m'avez fait parvenir par la suite, je vous fais savoir que ce Service a été supprimé".

LE RÔLE DE LA PRESSE

La Constitution Rwandaise dit que "La liberté des cultes et celle de leur exercice, la liberté de conscience ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière sont garanties, sauf la répression des infractions commises à l'occasion de leur exercice" (Article 18).

N'est-il pas temps de définir cette liberté de presse, le rôle de celle-ci, les droits et devoirs des journalistes, ce qu'on appelle "infraction", etc... pour que nous ayons des textes précis sur lesquels nous appuyer ? Sans cela, le malentendu risque de se perpétuer entre les services officiels, d'une part, les organes de presse et les journalistes, d'autre part.

La fonction primordiale des médias est d'informer le public de tous les faits, dans l'intérêt bien compris de la population. Ils doivent donc faire part en premier lieu, de tout ce qui fait progresser le pays et la collectivité, de tous les événements même minimes, qui sont promoteurs d'un avenir meilleur.

DECLARATION DE DAKAR SUR LES DROITS ET LIBERTES DE L'ECRIVAIN EN AFRIQUE

LES participants au Colloque International sur l'ECRIVAIN ET LES DROITS DE L'HOMME, tenu à Dakar les 25, 26, 27 et 28 septembre 1989 sur l'heureuse initiative du CENTRE AFRICAIN D'ANIMATION ET DECHANGES CULTURELS (C.A.E.C.), tenant compte de l'adhésion des Etats africains à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ainsi qu'à la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples :

- constatant les nombreuses violations de ces instruments en Afrique et pire, la justification de ces violations basées sur le prétendu niveau de notre développement socio-économique ;

Ainsi, les persécutions mentales, les arrestations arbitraires, les détentions illégales, les tortures physiques et morales, les exécutions sommaires sont légion en Afrique et singulièrement au Kenya, au Malawi, en Afrique du Sud entre autres pays.

Aussi, les participants au Colloque de Dakar condamnent sévèrement ces pratiques inhumaines étrangères et l'éthique.

- dénoncent les régimes barbares et réclament en dernière analyse leur isolement intellectuel, aux hommes de droit en Afrique et à travers le monde, pour une coopération en vue de renforcer et d'appuyer le combat pour les défense des Droits de l'Homme et des Libertés de l'écrivain.

- affirment leur détermination inébranlable en vue de l'isolement diplomatique des régimes connus pour leurs violations délibérées et notoire des Droits et Libertés, félicitent les initiateurs du Colloque de Dakar sur les Droits de l'Homme et des Libertés de l'écrivain.

- saluant la naissance du BUREAU AFRICAIN POUR LA DEFENSE DES DROITS ET LIBERTES DE L'ECRIVAIN qui s'est fixé comme objectif ultime : la défense des Droits de l'Homme, des Libertés d'expression, d'organisation et de circulation des idées, fondements du progrès social, économique et théorique.

Dakar, le 28 septembre 1989

Le Colloque

Mais parmi les faits, certains peuvent être déplorables. La presse ne les invente pas, et ne doit donc pas, en principe, en être tenue pour responsable. Elle n'est que le reflet, le miroir de la société. Elle n'aurait à son devoir, à sa mission, si elle n'informait que sur une partie de la réalité, surtout la plus positive. Quand elle dénonce un mal réel, celui-ci est-il dans la presse ou dans la société ?

POUR UNE PRESSE RESPONSABLE

Une presse responsable devrait-elle se contenter de répéter les propos des dirigeants, que ce soient ceux de l'Etat ou ceux de l'Eglise ? Ou doit-elle soulever tous les problèmes de société afin qu'ensemble (et à la lumière de l'Evangile, pour la presse chrétienne), on cherche des solutions ? Il nous semble qu'il faut une information la plus large et la plus exacte possible, une confrontation des idées et des réalisations, dont le choc fera jaillir des éléments de solutions aux problèmes.

Dans cette recherche de la vérité, n'est-il pas normal que des journalistes professent des idées contraires à celles de la majorité ? Comme aime le dire le Cardinal Paulo Evariste ARNS, archevêque de Sao Paulo, "il faut savoir choisir entre l'unanimité et la crédibilité". Dans un Etat démocratique, le pouvoir ne se félicite-t-il pas de l'existence d'une presse libre et critique ?

Il est bon de rappeler ici une parole de Sean Mac Bride, un des grands défenseurs du Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication (NOMIC) : "L'existence de la liberté d'expression, ou son absence, est l'un des plus sûrs indices de la

*liberté dans ses diverses formes dans un pays donné*², nous ajouterions "et dans une Eglise qui se veut conciliaire".

Ainsi, au lieu de s'en prendre à la presse qui se veut être le miroir de la société, il faut s'en prendre au mal. Et ce mal se trouve au milieu de nous, en chacun de nous. Il se trouve dans les crises que nous traversons, dans l'érosion des valeurs et des moeurs, dans le peu d'ardeur apparent à chercher ensemble des solutions aux problèmes actuels. Une presse libre et responsable peut aider la population et ses dirigeants à réfléchir sur les questions essentielles de l'heure.

André KAMEYA

Président de l'Association
des Ecrivains du Rwanda.

Guy THEUNIS

Secrétaire de Rédaction
de la Revue DIALOGUE.



² MAC Bride S., Voix multiples, un seul monde. Communication et Société aujourd'hui et demain, Nouvelles Editions Africaines, 1980, p. 23.

A propos du livre de HANSEN A., Le désenchantement de la Coopération, L'Harmattan, 1989.

L'auteur de ce livre a répondu aux questions de C. Braeckman dans "Le Soir" (quotidien bruxellois, rubrique "A bout portant...", février 90). Il y a deux sortes de coopérants : les provisoires et ceux qui font carrière. Les provisoires viennent de familles aisées. Ils n'ont pas de problèmes de réinsertion dans leur pays d'origine. Leur séjour dans un pays pauvre les fait progresser en maturité humaine et, parfois, en qualification professionnelle. Ceux qui font carrière ont des avantages financiers considérables à s'expatrier. Ce sont des gens prudents, en général originaires de milieux moins aisés que ceux qui sont provisoires... bien que certains provisoires finissent par faire carrière.

Il existe des projets de coopération qui réussissent mais la coopération profite d'abord aux coopérants eux-mêmes et aussi aux dirigeants rwandais qui les fréquentent. Les couches les plus défavorisées de la population ne profitent pas directement de la coopération. Une des expériences décisives faites par les coopérants provisoires ou de carrière, est qu'ils recrutent du personnel de maison, au moins un veilleur et un cuisinier, ... issus souvent de familles assez pauvres.

Comme tous les hommes, les coopérants sont aux prises avec des réalités contradictoires. Bien qu'ils distribuent des salaires à des parents de familles démunies, ils ont le sentiment (qui les honore) de ne pas faire suffisamment pour aider le Rwanda, et d'être les premiers bénéficiaires de leur engagement bénévole ou bien rémunéré. Ils aiment le pays et ses habitants mais ils souffrent de ne pas avoir suffisamment de vraies rencontres avec les rwandais. En général, les impératifs moraux semblent jouer un rôle très

important dans l'idée que les coopérants se font de leur travail.

Un des paradoxes du livre de Hanssen tient à ce que l'auteur fait lui-même partie de la réalité qu'il analyse. Il se trouve un peu dans la situation de Sigmund Freud qui tire de lui-même une partie de la documentation qui sert à l'élaboration des concepts de son art de guérir les maladies de l'âme. Le livre de Hanssen porte sur les états d'âme des coopérants. En général, les rwandais que rencontrent les coopérants n'ont pas les mêmes problèmes de moralité devant les avantages matériels dont ils peuvent jouir. Tout d'abord les avantages matériels des rwandais sont souvent moindres que ceux des expatriés (pas toujours). Ensuite ils ont souvent une grande famille à charge, ce qui leur donne des obligations assez lourdes.

On constate que le nombre des étrangers au Rwanda a plutôt tendance à augmenter. Certaines raisons sont évoquées dans le livre, mais la raison principale ne semble pas avoir été identifiée. Les hommes ne sont-ils pas comme les molécules d'un gaz qui cherchent à occuper tout l'espace disponible ? Nous nous forgeons des motivations pour expliquer que nous allons ici ou là, mais il y a en nous une force qui nous pousse à aller là où il est possible d'aller. Les expatriés qui vivent au Rwanda, et les rwandais qui aiment prolonger des études en Europe (ou ailleurs), n'illustrent-ils pas la soif de dépaysement qui habite beaucoup d'hommes ? Si cette hypothèse était exacte, cela mériterait d'être élucidé car un projet "d'assistance" semble être pour la plupart des gens une tâche presque impossible.

Peut-être la distinction entre pays qui font de la coopération et pays qui n'en font pas n'est-elle pas

adéquate ? Peut-être faudrait-il renoncer à dire qu'un Etat pourrait être le bienfaiteur d'un autre Etat, et qu'une personne humaine pourrait être bienfaitrice d'une autre personne humaine ? N'est-ce pas un aspect du contentieux entre la Chine et les nations qui y ont eu des concessions ? Européens et Américains généreux (il y en a qui le sont vraiment) voudraient faire du bien. Hanssen parle du complexe de Robin des Bois ce qui est amusant mais peu éclairant.

Dans les sociétés dont ces hommes et ces femmes généreux sont issus, c'est l'argent qui sert de moteur principal aux courages persévérants nécessaires dans les carrières de responsabilité. C'est un des thèmes des publications chinoises destinées à l'étranger : dans les sociétés dites capitalistes, ce sont les gros salaires qui soutiennent les cadres dirigeants de la politique et de l'industrie. Probablement cette argumentation ne peut-elle pas être utilisée à l'intérieur de la Chine elle-même, mais il faudrait le vérifier. Serait-il possible que des dirigeants, quelque part sur cette malheureuse planète, puissent exercer les plus hautes responsabilités sans se donner des réserves matérielles, leur permettant de surveiller les affaires humaines avec un minimum (de sécurité ? Peut-être est-ce une des chances de notre époque ? Peut-être la Chine réussira-t-elle... ou le Rwanda ?

En attendant, il pourrait arriver que des expatriés viennent au Rwanda simplement parce que cela les a intéressés de venir et qu'ils souhaitent faire le plus de bien possible tout en souhaitant qu'on leur fasse du bien à eux aussi.

Claude TALBOT.



*bon service
après-vente !*

SUZUKI RENAULT mazda



JE NE SUIS PAS "DESENCHANTE" ...

Etant en train d'achever un contrat de trois ans de volontaire (français), et faisant partie des "enquêtés" de M. Hanssen, j'ai lu son livre "Le désenchantement de la Coopération" avec attention. Il m'inspire quelques remarques, tant sur la méthode employée, que sur le fond du message, l'une influençant l'autre.

- Pour ce qui est de la méthode, j'ai relevé :
 - un effort intéressant et utile de quantification de l'assistance technique au Rwanda;
 - une description qualitative des "états d'âmes" des assistants techniques, aboutissant à une classification pseudo-scientifique;
 - une série de citations commentées, qui, à mon avis, relèvent de la manipulation; je m'explique sur ce dernier point.

● LA QUESTION DES RELATIONS SOCIALES

Il n'est pas facile pour un Européen de lier des relations sur les collines, lui permettant d'avoir une vie sociale un tant soit peu équilibrée, surtout s'il ne reste que quelques années. Le démarrage est souvent marqué par des désillusions (découverte rapide et brutale de l'intéressement, voire de la corruption), bien avant que ne s'établissent des liens d'amitié qui permettent de comprendre avec le cœur et l'esprit les contraintes que vivent les rwandais, les faiblesses et les richesses de leur culture, ainsi que les nôtres par effet miroir.

Si je pense qu'il n'est pas facile d'avoir sur les collines des relations d'amitié avec les rwandais, contrairement à M. Hanssen, je ne dis pas que c'est impossible. C'est ma conviction; elle est basée sur une expérience dont je ne dois pas faire étalage dans le cadre de cette réponse.

M. Hanssen résume lapidairement le "point de vue rwandais", (p. 98-100) ainsi : "l'inconvénient fondamental des volontaires pour les cadres rwandais, est que, s'ils apportent beaucoup de bonne volonté, ils n'amènent le plus souvent que peu d'argent"; ce n'est pas à moi d'y répondre, je pense que les lecteurs rwandais pourront le faire mieux que moi.

Je crois que ce débat sur les incompréhensions dues aux différences culturelles, et aussi sur les motivations des uns et des autres, est nécessaire et trop souvent occulté. Mais on entre alors dans un tel noed de contradictions, de dit et de non-dit, qu'il faut beaucoup de prudence, chaque réalité ayant deux faces, et peut-être un peu de naïveté pour éviter le cynisme facile et rassurant.

J'en parle en connaissance de cause, pour avoir tenté cet exercice sur la Commune où je vis : un tel dialogue est possible (parler explicitement des difficultés liées aux cultures dans l'appréciation de l'ubwenge, des amatiku, etc), et je remercie nos amis rwandais pour ce dialogue.

Ce que je reproche ici à M. Hanssen, c'est d'avoir systématiquement simplifié une situation complexe, en ne retenant, à chaque fois, que l'aspect négatif. Je me trompe peut-être, mais il me semble que ce livre est plutôt fait pour exacerber les amertumes, que pour améliorer la qualité de la collaboration entre les rwandais et les assistants techniques.

A PROPOS DE "L'IDEOLOGIE DEVELOPPISTE"

J'en arrive en fait au fond du message de ce livre qui est - si je l'ai bien lu - une remise en cause de "l'idéologie développiste" telle qu'elle serait véhiculée par les assistants techniques.

Encore une fois, c'est l'absence de nuance dans les propos de M. Hanssen qui me choque. L'idée de débattre sur l'aide, la coopération, le volontariat, est intéressante, particulièrement pour le Rwanda à qui on reconnaît parmi les pays d'Afrique, une solide capacité à gérer cette "aide".

Mais peut-on acquiescer sans réserve à ce sous-entendu, que les Rwandais font semblant d'adhérer à "l'idéologie développiste" d'importation, dans le seul but d'alimenter des intérêts particuliers ? C'est bien ainsi que le message a été compris par C. Braeckman du quotidien bruxellois "Le Soir" : "Il existe des projets de coopération qui réussissent, mais la coopération profite d'abord aux coopérateurs eux-mêmes, et aussi aux dirigeants rwandais qui les fréquentent, et aussi les couches les plus défavorisées de la population ne profitent pas directement de la coopération".

Evidemment, il y a du vrai et du faux dans cette affirmation, et tout l'intérêt de lancer un débat sur le sujet est de démêler le vrai du faux pour réorienter les politiques de la coopération.

Je constate que le choix qui est fait de présenter le bilan de la coopération comme largement négatif, est en parfaite résonance avec "l'idéologie afro-pessimiste" qui se développe actuellement en Europe, et

plus particulièrement en France, où ce livre a été publié.

LE CREDO COOPERANT

Voilà pour les généralités. Je terminerai en disant que pour ma part je ne me retrouve pas dans le "credo coopérant" (p. 132). Je suis venu travailler ici, attiré par une expérience humaine, que ceux qui avaient suivi ce type de parcours m'ont présentée comme enviable. Je crois à la solidarité, mais je me méfie des grands mots qu'on est si porté à trahir au quotidien. Je pars heureux d'avoir vécu ces trois années sur Kinyami, sans aucune certitude sur la portée de mon travail - il faut interroger les habitants de Kinyami à ce sujet. Nos relations à Anne et moi, se sont enrichies ici, nous ne l'oublierons pas et nous reviendrons.

Bref, je ne suis pas "désenchanté".

Kigali - Motors

Parc Industriel de GIKONDO
REPARATIONS TOUTS VEHICULES
B.P. 783 KIGALI Rép. Rwandaise Tél. 76594

Garnet



FAMINE AU RWANDA : MESURES PRESIDENTIELLES

Le Chef de l'Etat Rwandais, le Général-Major Juvénal Habyarimana, a décidé de prendre le taureau par les cornes afin de juguler la disette qui sévit dans notre pays, et corriger l'impasse dans laquelle se trouve notre agriculture. Il a pris cette décision après une visite sur le terrain dans 3 communes touchées par la famine : Maraba (Butare), le 13 mars; Karama (Gikongoro), le 14 mars; Bwakira (Kibuye) le 15 mars.

Le train de mesures mises en marche par le Chef de l'Etat consiste en ceci :

- accélération d'une nouvelle aide alimentaire grâce à un Comité de Coordination ad hoc;

- mise sur pied d'une Commission interdisciplinaire pour appuyer le Comité;
- redynamisation des Comités de base d'action sociale;
- création d'une Commission Nationale d'Agriculture pour définir une véritable politique agricole;
- mise sur pied d'un système d'alerte rapide et de sécurité alimentaire qui permettra le suivi de la situation nutritionnelle et alimentaire dans le pays;
- accélération de la mise en place d'une véritable politique nationale de stockage;
- renforcement par l'Office National de la Population (ONAPO) de l'approche en matière de maîtrise de l'accroissement de la population;
- enquêtes sur les nombreux bruits et dénominations au sujet des détournements de fonds dans divers projets de développement rural, et leur destination en dehors de leur but, qui est le développement rural.



Le Président de la République visite les régions affamées (Photo ONIMFOR).

Selon le Président de la Commission Technique chargée de la distribution des aides d'urgence, les 42 communes les plus gravement touchées totalisent 224.036 personnes recensées comme nécessitant le plus l'aide alimentaire. Ces Communes sont situées dans 5 préfectures : Butare, Gikongoro, Kibuye, Gitarama et Cyangugu.

REAJUSTEMENT DE LA REFORME SCOLAIRE

Le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire, M. Daniel Mbangura, a parcouru toutes les Préfectures du pays pour parler du "réajustement de la Réforme Scolaire". C'était du 17 au 28 avril. Le Ministre était accompagné de son homologue, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, M. Charles Nyandwi, et du Président de la Commission Scientifique du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND), M. Pierre Claver Karenzi.

Le Ministre devait rencontrer les Congrès Préfectoraux pour discuter des problèmes qui handicapent l'enseignement dans notre pays, enseignement qui paraît loin d'avoir atteint les objectifs de la Réforme Scolaire à savoir :

- la démocratisation de l'enseignement;
- l'intégration du système d'enseignement dans le processus du développement économique.

C'est ainsi que le VI^e Congrès du MRND avait recommandé que soient soumises aux Congrès Préfectoraux pour consultation, les conclusions auxquelles avaient abouti une Commission de l'Université Nationale du Rwanda (UNR) et une Commission du Comité Central du MRND. Celles-ci avaient été chargées par le Chef de

l'Etat d'élucider la question de l'"échec" de cette Réforme Scolaire. Malgré quelques points de ressemblance, les deux Commissions avaient abouti à des conclusions différentes, parfois diamétralement opposées. Ce fut le cas sur la durée du Primaire et la généralisation des Centres d'Enseignement Rural et Artisanal Intégré (CERAI).

Les Congrès Préfectoraux ont opté, en général, pour une durée de 6 ans de l'Ecole Primaire (contre 8 ans actuellement), la suppression progressive du système de la double vacation, l'enseignement du français dès la 1ère année de l'école primaire, le maintien du kinyarwanda comme langue d'enseignement au primaire, et du français au secondaire.

Ils ont recommandé l'amélioration de l'enseignement dans les CERAI, avec possibilité pour les meilleurs candidats d'accéder au secondaire, après un examen de reclassement, l'encouragement du système d'externat en affectant les élèves admissibles, de préférence dans les écoles situées à proximité de leur domicile comme externes, et en commençant par les élèves dont les parents sont les plus nantis. Les Congrès ont demandé que l'Etat encourage les écoles privées et même l'enseignement préscolaire.

Rappelons que les Congrès Préfectoraux avaient été élargis aux membres du Conseil Préfectoral pour l'enseignement, aux représentants légaux des associations promotrices des écoles privées, aux inspecteurs de secteurs, aux directeurs des établissements d'enseignement secondaire public et privé, à un représentant des enseignants par Commune, aux représentants des confessions religieuses, aux députés et aux directeurs des CERAI.

EGLISE EPISCOPALE : DESOBEISSANCE D'UN EVEQUE

Mgr Justin NDANDARI, évêque de l'Eglise Episcopale au Rwanda (E.E.R.) a refusé de quitter son diocèse de Butare pour s'installer à Shyira et ce, malgré la décision des évêques de la Province du Burundi, du Rwanda et du Zaïre. C'est ce qui ressort d'une déclaration remise à la presse par l'intéressé, le 29 mars, après la réunion des dix Evêques de cette province tenue à Kigali les 27 et 28 mars. Cette réunion avait en effet enjoint à Mgr Justin NDANDARI de se rendre à Shyira en remplacement de Mgr Augustin NSHAMIHIGO, évêque de Shyira qui, lui, était nommé à Butare. La réunion s'était penchée spécialement sur la façon de vivre une meilleure collaboration entre les évêques mêmes de la Province, et entre les évêques et les fidèles.

Photo ORINFOR.



Dans un communiqué remis à la Presse, Mgr NDANDARI a donc dit "NON" à ses pairs, démontrant ainsi du même coup que cette collaboration n'était pas toujours facile.

Le geste de Mgr NDANDARI n'a cependant pas surpris tous les observateurs car cet évêque avait déjà défrayé la chronique lors de son bras de fer avec son coadjuteur, Mgr Daniel NDUHURA. Bras de fer qui a duré presque 5 ans et qui s'est terminé par la "défaite" du coadjuteur, en janvier 1990, au cours du dernier synode de l'E.E.R. En effet, au grand étonnement de tous, Mgr Daniel NDUHURA renonça notamment à son salaire de 14 mois (qu'il réclamait depuis longtemps) et demanda pardon pour ses "fautes". Ce fut la fin d'un véritable feuilleton.

(Sources: Imvaho, n° 806, taliki ya 21-27/8/1989, p. 10; n° 832, taliki ya 26/2-4/3/1990, p. 4; n° 843, taliki ya 14-20/5/1990, p. 6-7).

ENFIN LIBRE !!!

M. Donat MUREGO figure parmi les condamnés à la Prison en 1980 (lors du Procès Lizinde), et qui furent libérés dernièrement. Accusé d'avoir distribué des tracts contre le régime, M. MUREGO avait plaidé non coupable, mais fut condamné à 10 ans de prison ferme. Ce Docteur en Sciences Politiques et Sociales vient donc de purger la totalité de sa peine et a retrouvé sa liberté.

JUGEMENTS POUR ATTEINTE A LA SURETE DE L'ETAT

Le 20 avril, la Cour de Sûreté de l'Etat a prononcé son verdict pour 5 inculpés, accusés d'avoir porté atteinte à la sûreté de l'Etat. Selon le Ministère Public, ils auraient collaboré avec le Lieutenant-Colonel Alexis KANYARENGWE, ancien ministre de l'Intérieur vivant actuellement en exil depuis 1980.

Ces inculpés étaient MM. Claude BAHINTASI, Secrétaire Général au Ministère de l'Intérieur au moment où ce Ministère était dirigé par M. Kanyarengwe, Callixte Sinaruhamagaye, frère de M. Kanyarengwe, Aloys SEBIZIGA, médecin et ami personnel de M. Kanyarengwe, Mme Eugénie UWIMANA et M. Théodore MUVUNYI, respectivement fille et beau-fils de M. Kanyarengwe.

MM. Bahintasi et Sinaruhamagaye étaient emprisonnés depuis plus de 2 ans, et le Dr Sebiziga depuis presque 2 ans. Seuls les deux derniers étaient en liberté. Selon le Ministère Public, les inculpés avaient envoyé de l'argent, et même des habits, à M. Kanyarengwe sous prétexte qu'il était dans le besoin, alors qu'ils agissaient en complices pour déstabiliser le régime.

Tous ont plaidé non coupables et les juges leur donnèrent raison. Ils furent tout simplement acquittés au grand soulagement du public venu nombreux assister au procès, et qui manifesta sa joie par des applaudissements fort nourris.

Selon certains commentateurs, l'organisation humanitaire Amnesty International aurait joué un rôle déterminant dans le bon déroulement de ce procès.
(Source : Kinyamateka, Mata II 1990, n° 1321, p. 8)

JUGEMENTS POUR DELITS DE PRESSE

Le 27 mars, comparaisait en justice M. François-Xavier HANGIMANA, auteur d'un article dans le bimensuel KANGUKA (N° 29, novembre 1989), sur le procès de M. Vincent RUHAMANA (cfr DIALOGUE n° 139, mars-avril 1990, pp. 95-96). Le prévenu était accusé d'avoir cherché à provoquer la haine entre les citoyens rwandais, en dressant le Nord contre le Sud.

Le Ministère Public a requis contre lui un emprisonnement ferme de 6 mois et une amende de 5.000 Frw. Dans son verdict tombé deux jours plus tard, le 29 mars, le juge a condamné M. Hangimana à 2 mois de prison et à une amende de 1.650 Frw. Le prévenu a été immédiatement relâché, car il venait de passer trois mois d'emprisonnement préventif.



M. HANGIMANA au cours du procès.

(Photo Kinyamateka)

ment le Chef du Service Central de Renseignement, M. Augustin NDIWAYEZU, des faits suivants :

- avoir répandu la rumeur d'un prochain génocide des Batutsi à Gitarama;
- avoir organisé, en 1985, une attaque contre l'abbé Silvio Sindambiwe, ancien Directeur de Kinyamateka (on lui avait alors jeté à la figure dans son bureau, un seau plein d'excréments humains);
- avoir fait assassiner le même abbé dans un accident de circulation routière;
- préparer un coup d'Etat contre le Président de la République par le biais du Service Central de Renseignements, dont la direction lui est confiée.

Bien que M. Semusambi ait plaidé non coupable, le Ministère Public a requis contre lui un emprisonnement ferme de 6 mois et une amende de 20.000 Frw. Dans son verdict tombé le 6 avril, le juge a condamné M. Semusambi à 6 mois d'emprisonnement avec une année de sursis, et à une amende de 2.950 Frw. Ce dernier a interjeté appel.



POUR UN POUVOIR JUDICIAIRE PLUS LIBRE

Une réunion du Conseil Supérieur de la Magistrature s'est tenue, le 23 avril, sous la direction du Ministre de la Justice, M. Théoneste MUJANAMA. Le Conseil a recommandé notamment à l'Etat "de valoriser les services rendus par les magistrats, lesquels services sont souvent mal connus dans le public". Il a souhaité que "certaines autorités administratives ne s'immiscent pas dans les fonctions des magistrats en vue de respecter le principe constitutionnel de séparation des pouvoirs".

(Source : ARP du 24 avril 1990, p. 1)

QUAND L'INFORMATION PASSE DIFFICILEMENT

Lors du Conseil du Gouvernement du 16 mars, le Chef de l'Etat "a regretté que l'information ne circule pas suffisamment de la base au sommet". Ainsi il a fallu que lui-même se rende dans certaines communes touchées par la famine, pour se rendre compte "qu'il y a eu des victimes de la pénurie alimentaire et l'émigration de

nombreuses familles, alors qu'il y a sur place le Service Central de Renseignements, les correspondants de l'ORINFOR (Office Rwandais d'Information), les cadres administratifs et politiques".

Plus tard, le Chef de l'Etat a déclaré, toujours à propos de la famine, que "jusqu'à une date récente les responsables préféraient taire ou minimiser devant l'opinion la gravité de la condition dans laquelle vivent certains de nos compatriotes, principalement dans les trois préfectures les plus touchées de notre pays".

La question de l'information, régulièrement abordée par les responsables politiques, est revenue également sur le tapis lors du Conseil du Gouvernement du 20 avril. On y parla notamment de "délits, commis sous le couvert abusif de la liberté d'expression, contre les personnes physiques, contre le Chef de l'Etat et contre la tranquillité publique. La question a été posée de savoir comment réprimer ces délits (...)".

Prenant la parole, le Chef de l'Etat a déclaré, entre autres, que "le Gouvernement a les moyens administratifs, politiques et judiciaires pour réprimer les infractions. Il y a un Ministère de la Justice, un encadrement administratif, les structures politiques du M.R.N.D., un Service Central de Renseignements, un Office Rwandais d'Information et les attachés de Presse des Départements ministériels qu'il sied de valoriser. Car si l'on veut qu'on ne raconte pas n'importe quoi, il faut informer le public. Alors, qu'est-ce qui manque ? La volonté ?"

(Sources : ARP du 17 mars 1990, p. 5; ARP du 23 mars 1990, p. 1; ARP du 24 avril 1990, p. 4).

DIALOGUE.

A travers livres et revues

RUSATIRA Léonidas, *La Guerre des Faibles,*

Réflexions sur la guérilla, Kigali,

Printer Set, Octobre 1989, 143 pages

Décidément, la guerre n'a pas de frontières ni dans le temps, ni dans l'espace. Et pour tenter de la juguler, sans jamais y parvenir, il vaut mieux la préparer. Les anciens latins auraient donc raison, eux qui ont laissé l'adage selon lequel "Si tu veux la paix, prépare la guerre". C'est en tout cas l'impression que garde le lecteur de "*La Guerre des Faibles*", livre tiré sur les presses de Printer Set à Kigali, à compte de son auteur, le Colonel Léonidas RUSATIRA.

Ces 143 pages sortent une année, jour pour jour, après la publication de l'essai "*L'armée pour quoi faire?*" imprimé chez Pallotti Presses en Octobre 1988. Ces deux ouvrages font de l'actuel Secrétaire Général au Ministère de la Défense, non seulement un pionnier avisé des publications sur les armées modernes, mais aussi un des Rwandais qui réfléchissent aux problèmes brûlants du développement.

Armées modernes, dis-je, car son illustre compatriote, plutôt versé dans l'armée du salut des âmes (j'ai cité feu Mgr Alexis KAGAME), a magistralement présenté les milices du Rwanda précolonial. L'auteur de "*La Guerre des Faibles*" semble pourtant l'ignorer car il ne le cite pas. Et pour cause, à la p. 9, l'auteur relève en effet que la guérilla était inconnue de nos ancêtres, y compris du célèbre Rwabugiri.

Guerilla, voilà le mot. En effet, le livre a pour sous-titre, "Réflexions sur la guérilla". Je dirais plutôt qu'il s'agit d'une sorte de manuel, de documentaire sans photos, sur les stratégies et les tactiques de la guérilla et de la contre-guérilla. L'essai est pourtant illustré par les expériences séculaires de cet art particulier de la guerre, depuis l'antique chinois Sun Tzu au Colonel John Garang du Soudan, en passant par les Espagnols, Mao Zedong, Yoweri Museveni, les Mau-Mau, les Inyenzi et autres types de maquisards qui donnent le cafard aux armées régulières.

Les maîtres à penser dans ce domaine, sans être légion, existent mais se recrutent davantage sur terrain où la réalité défie souvent les trop beaux dogmes des amphithéâtres. Heureusement (?), l'auteur se défend d'avoir appris la guérilla à l'école (même d'officiers), mais cache à peine son admiration pour l'Orient qui a produit "les plus grands esprits et les plus grands ascètes" de l'humanité (p. 30). En bon autodidacte, l'auteur a donc lu Sun Tzu et son brillant disciple Mao Zedong, Henri Bernard le belge, Karl Von Clausewitz l'autrichien, pour ne citer que ceux-là parmi les plus grands, sans oublier les autres (Museveni, de Gaulle, Jules César, P. H. Carlier...).

La liste n'est pas longue en somme. On peut en revanche glaner dans le texte, limpide, assez aéré et émaillé de citations, une ribambelle de synonymes ou de qualificatifs de la guérilla. Guerre des faibles oui, mais aussi "petite guerre espagnole", guerre des partisans, guerre d'usure, guerre psychologique, guerre dégradée, guerre de résistance, armées de bricoleurs, guerre subversive, maquisards, guerre civile, terrorisme, guerre auxiliaire, guerre de libération, guerre révolutionnaire, lutte sporadique, plaie ou guerre cancéreuse...

Tout cela pour désigner "la guerre des faibles contre les forts, l'arme essentielle étant la conscience qui, tenace et persévérante, donne à leurs moyens limités la magie de renverser les rapports des forces et de sortir victorieux du combat inégal au départ" (p. 65).

Comme toutes les guerres, la guérilla a sa stratégie et sa tactique. Elle a ses principes et règles, ainsi qu'un code de conduite dont le respect conditionne sa réussite. Tout cela est exposé au chapitre 3. Bien menée, la guérilla serait une arme redoutable voire invincible, surtout lorsque toutes les conditions sont réunies : un pouvoir tenu par des étrangers opportunistes et exploitateurs, un régime de nationaux oppresseurs et corrompus qui musèlent le peuple, des discriminations négatives flagrantes...

C'est pourquoi, conseille l'auteur, tout régime devrait éviter d'avoir à affronter une telle guerre. Il indique ainsi, la parade de contre-guérilla, ses principes, sa stratégie et sa tactique (chap. 4), guérilla et contre guérilla sont en plusieurs points comparables.

L'auteur emprunte plutôt la voie de la sagesse lorsqu'il énonce, à la p. 103, que "jamais guerre prolongée (...) ne profite à aucun pays". Ni les maquisards ni l'armée régulière ne devraient la souhaiter. En effet, seuls, ceux qu'il appelle les esprits fatigués et les routiniers préconisent les moyens militaires pour mater une insurrection. L'auteur se moque d'eux car "se servir de la guerre contre une révolte est un procédé aussi malpropre et aussi lent que de manger sa soupe au couteau" (p. 124). Ici, comme en médecine, prévenir vaut mieux que guérir.

N'importe quel régime méditerait avec fruit ce passage : "Un respect scrupuleux des droits de

l'homme, la justice et l'équité, l'unité nationale, une saine justice, l'intégrité des cadres: ce sont là les armes les plus efficaces pour renforcer la cohésion des citoyens, motiver tous les habitants du pays, qui deviennent ainsi imperméables à toute tentative de subversion. Ces armes conjurent ainsi les germes de la guérilla qui fleurit dans la pourriture et l'iniquité, quand plus personne ne veut entendre raison, quand la force du droit n'est plus que nominale et supplantée par le droit de la force, quand l'intérêt individuel ou de groupe foule aux pieds l'intérêt général" (p. 137-138). On ne saurait mieux dire ou plutôt faire, de la part d'un gouvernement qui veut "n'être vulnérable en aucun point" selon le principe cher à Napoléon Bonaparte.

L'auteur épouse implicitement l'idée selon laquelle la guerre est une chose trop importante pour être laissée aux (seuls) militaires. Il estime que "le peuple et ses forces armées doivent être comme l'arbre et son écorce" (p. 119), spécialement en temps de guérilla. N'est-ce pas vrai qu'il y a plus à craindre d'une armée d'ânes commandée par des lions que d'une armée de lions commandée par des ânes" (p. 121) ?

Le Rwanda a connu entre 1961 et 1968 la guérilla des Inyenzi qui, pour le Colonel RUSATIRA, a échoué notamment par manque de cohésion de ses forces, de partisans convaincus et décidés, de forces pour conquérir des objectifs stratégiques et les tenir... face à un peuple uni duquel ils étaient devenus étrangers.

L'auteur rappelle que le Rwanda est entouré de pays qui ont connu ou connaissent encore la guérilla: la Tanzanie a été le premier relais africain de la redoutable guérilla chinoise; l'Uganda a été conquis voilà 4 ans, par les guérilleros de la NRM/NRA de Yoweri Museveni; les Mulélistes ont secouru le Congo-Kinshasa, (actuel Zaïre) en 1960-64; en 1952-56 les

Mau-Mau de Jomo Kenyatta ont contribué largement à porter ce dernier au pouvoir au Kenya... Si l'on sait que John Garang au Soudan, le conflit MPLA-FNLA-UNITA en Angola, les maquis du Zimbabwe, de la Namibie, du Mozambique, de l'Afrique du Sud ou de l'Ethiopie ne sont pas aussi loin que cela (géographiquement ou psycho-politiquement) du Pays des Mille Collines, alors le lecteur trouve une motivation supplémentaire pour lire dans et entre les lignes "La Guerre des Faibles".

Ceux-ci ne sont pas aussi "faibles" qu'on le croit d'emblée. Et l'un des nombreux mérites du Colonel Rusatira demeure de nous l'avoir démontré ou rappelé, en excellent connaisseur, et non sans modestie.

François-Xavier MUNYARUGERERO.



GARAGE
TOMINI

REPARATION TOUS VEHICULES, CARROSSERIE, PEINTURE
INSTALLATION PANNEAUX SOLAIRES ET CHAMBRES FROIDES
REPARATION FRIGOS

B.P. 417 KIGALI

TEL. 76060

CONDAMINES Charles : L'aide humanitaire entre la politique et les affaires.
Ed. L'Harmattan, Paris, 1989, 234 p.

On avait demandé au directeur actuel de l'Institut PANOS, un rapport sur les ONG de France; voici une longue analyse, débouchant sur des propositions concrètes. Qui veut savoir avec précision comment se porte la charité/solidarité française, n'a qu'à lire ce livre; il sera étonné d'apprendre que la France n'est pas en tête de l'aide au Tiers Monde (15e sur 18 pays d'Occident), et les français pas si généreux qu'on ne le pense : en 1985, chaque français a donné 10 francs, soit la valeur d'un paquet de cigarettes, pour les pauvres de l'hémisphère Sud ! C'est l'Afrique qui bénéficie surtout de l'aide des ONG françaises : sur 100 frs donnés, 48 le sont pour ce continent !

Après quelques rappels historiques, l'auteur propose en 9 chapitres un véritable voyage dans le monde complexe et souvent mystérieux des ONG de développement. Descriptif, peut-être un peu trop, ce livre analyse d'abord les données objectives : l'argent (long chapitre de 30 pages), les volontaires, les membres actifs et les bénévoles, les donateurs. Par la suite, il dépeint avec moult détails, comment les associations vivent entre elles, et les rapports plus ou moins conflictuels qu'elles entretiennent avec les entreprises, les collectivités territoriales, les médias et les pouvoirs politiques.

En fait, ce livre est un véritable manuel pour ceux qui veulent comprendre les ONG. Les 38 tableaux ou documents annexes en font presque une encyclopédie.

Guy THEUNIS.

Science et technologie

PIEGE POUR LA MOUCHE TSE-TSE

Des scientifiques kenyans ont mis au point contre les mouches tsé-tsé, un piège que l'on estime efficace à 99 %. Lors d'une récente réunion de l'International Centre for Insect Physiology and Ecology (ICIPE) à Nairobi, Elijah Mwangale, Ministre kenyan chargé de développer le cheptel du pays, a annoncé l'invention des chercheurs de l'ICIPE, après six ans de recherche.



Mouche tsé-tsé

Le piège, connu sous le nom de NG2B, attire les mouches avec un mélange d'acétone et d'urine de vaches et les emprisonne dans une sorte de cage en plastique, où elles meurent rapidement en raison de la forte chaleur.

"Ce piège est plus économique et plus sûr que les pesticides chimiques qui risquent de polluer l'environnement, de tuer d'autres insectes que l'on veut protéger et de développer une résistance à ces mêmes pesticides", a déclaré le Ministre kenyan, ajoutant que le piège a été testé avec succès au Kenya et qu'il est de plus en plus utilisé par les fermiers locaux, ainsi que

dans la cuvette de la rivière Kagera aux frontières du Rwanda, du Burundi, de l'Uganda et de la Tanzanie.

Elijah Mwangale a souligné la gravité de la menace incarnée par la mouche tsé-tsé dont 23 espèces infectent plus de 10 millions de kilomètres carrés dans plus de 37 pays d'Afrique, exposant ainsi 350 millions de personnes et 100 millions de têtes de bétail à la maladie du sommeil (trypanosomiasse).
PANOS.

(Source : *Forum du Développement*, n° 146, mars-avril 1990, p. 5).

Humour

● Un jeune homme sort de l'Université Libre de Bruxelles. Il est affecté à l'U.N.R., Faculté des Sciences de l'Education, comme professeur à temps plein. Comme il arrive avec retard, les cours qu'il était sensé assurer sont donnés par un autre professeur. Pour l'occuper, on lui accorde quelques heures de Psychologie Générale. Il entre en classe et se présente. "Chers Etudiants, je suis humaniste-généraliste, bachelier en sciences philosophiques, licencié en philosophie et docteur en philosophie. Je n'ai jamais étudié le cours que je vais vous donner, mais... nous nous débrouillerons quand même ! Aux étudiants de s'exclamer : où "vont-nous" ?

● Un "quand j'étais..." professeur à la Faculté des Lettres de l'U.N.R. se présente en classe. Après avoir livré le plan du cours aux étudiants, il leur donne la bibliographie.

○ Premier document, il donne le nom de l'auteur, le titre, la ville, la maison et la date de l'édition et il ajoute : ce document est disponible à la seule

bibliothèque de l'U.C.L. (Université Catholique de Louvain, en Belgique);

○ Il donne le nom de l'auteur et le titre du second document. Il précise que le document est trouvable à l'Université de Liège, en Belgique;

○ Pour le troisième ouvrage, il dit aux étudiants qu'il y a possibilité de se le procurer chez Bordas, mais qu'on ne peut le trouver dans leurs bibliothèques;

○ Quant au quatrième document, il dit qu'au Rwanda, seul le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire en a un exemplaire;

○ A la cinquième référence, honnête qu'il est, notre professeur dit que la bibliothèque du campus en a un exemplaire, mais que c'est ce document qu'il utilise pour l'élaboration du cours.

Et les étudiants de dire : "Assez, nous lisons la synthèse (- qu'en ont faite tes professeurs -) que tu nous donneras".

Alexis HABIMANA.



DU CAFE : A QUEL PRIX ?

Je voudrais vous livrer ici le compte rendu d'une petite enquête sur les conséquences de la baisse du prix du café, dans une région touchée par la famine.

La famine provoque un besoin urgent d'argent parmi la population. Les paysans les plus pauvres sont obligés de vendre leur café, avant le démarrage de la campagne officielle. Ils ont besoin de cet argent pour s'acheter de quoi manger.

On mesure le café dans une "assiette". L'année passée, une assiette de café non-séché se vendait de 50 à 55 Frw. Ce prix a baissé cette année-ci, jusqu'à 30 ou 25 Frw pour une assiette.

J'ai pesé une telle assiette : le café en état non-sec pèse exactement un kilo. La même quantité séchée pèse 600 à 700 grammes.

Le paysan touche donc pour son café sec 30 Frw pour 600 grammes ou 50 Frw le kilo. Ce qui est plus bas que le prix de revient, calculé par le Directeur de l'OCIR-Café (La Relève, n° 117 du 13 au 19 avril 1990), calcul déjà très contestable.

L'année passée, le paysan touchait encore 83 Frw le kilo de café sec. Son revenu n'a donc pas seulement baissé de 20%, comme décidé par l'Etat, - et ceci en pleine période de famine, où le moindre franc compte pour manger - mais de 40 % !

Et cela touche principalement la population la plus pauvre, celle qui souffre de la famine. Ce sont ces pauvres, et eux seuls, qui sont obligés de vendre à ce prix, ayant immédiatement besoin d'argent pour manger.

Le raisonnement des commerçants est simple : le prix du café a baissé de 20 Frw le kilo de café séché. Ils baissent donc le prix d'une assiette (= 1 kilo) de 20 Frw, c'est-à-dire de 50 à 30 Frw.

Ceci veut dire :

- qu'on ne repartage pas la baisse du prix du café parmi les différentes personnes concernées. La baisse est entièrement assumée par le paysan ;
- un kilo de café non-sec ne donnant que 600 à 700 grammes de café sec, la baisse pour une assiette ne devrait pas être de 20 Frw mais de 12 à 14 Frw environ.

Une fois de plus, c'est le maillon le plus vulnérable de la chaîne, le paysan pauvre, qui paie la partie majeure de la facture. Tous les autres, à partir des grandes firmes de Londres, jusqu'à l'enseignant qui utilise son épargne pour acheter le café avant la campagne officielle, ne perdent rien ; au contraire, ils y gagnent !

Un lecteur de DIALOGUE.



DIALOGUE

EDITEUR: ASBL DIALOGUE

B.P. 572 KIGALI/RWANDA Tél.: 74178

SECRETAIRE DE REDACTION: Guy THEUNIS

REDACTEUR: Joseph NTAMAHUNGIRO

SECRETAIRE - DACTYLOGRAPHIE: Enos NSHIMIYIMANA

COMITE DE REDACTION:

Thaddée BAGARAGAZA - Augustin BASEBYA - Michel DONNET - François FUNGA - Straton GAKWAYA - Déogratias HITIMANA - André KAMEYA - Antoine MUGESERA - Jeannette MUKASAFARI - Médard NDUWAMUNGU - Jean-Baptiste NGIRABACU - Isabelle NIBAKURE - Jean Damascène NTAKIRUTIMANA - Yvon POMERLEAU - Odette UBONABENSHI.

TIRAGE: 4.000 exemplaires.

U M P RWANDA

B.P. 987 KIGALI

TEL. 7 54 66

Pièces de rechange
tous véhicules,
pneus, batteries, etc...

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion. Elle paraît tous les deux mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes économiques, sociaux, culturels, politiques, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda. Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE - B.P. 572 KIGALI

Téléphone 74178

A. REDACTION ET ABONNEMENT

Encadré de Kinyamateka

B. TARIF D'ABONNEMENT

RWANDA	ETRANGER
• Abonnement ordinaire: 1000 Fw.	• Burundi: 2500 Fbu.
• Abonnement étudiant: 800 Fw.	• Afrique } 3000 Fw. ou 1500 F belges
• Abonnement de soutien: 1500 Fw.	• Europe } 60 F suisses
• Abonnement de groupe: 4000 Fw. (5 personnes)	• Amérique } 3500 Fw. ou 45 \$ US
	• Asie }

C. MODE DE PAIEMENT.

RWANDA	ETRANGER
• B.C.R. N° 3778/92 Kigali	• Belgique: CCP 000 - 1495122 - 61
• Mandat postal: DIALOGUE, B.P. 572 Kigali	• Pierre Massion, Bruxelles
• Economats Généraux	• Suisse: CCP 17 - 2941 - 6.
• Gemeca - Procureur Kigali	• Revue DIALOGUE Rwanda
• Bureaux DIALOGUE (enceinte Kinyamateka)	• R. AEBISCHER, Fribourg - Suisse

D. VENTE AU NUMERO: Prix: 300 Fw.

A Kigali: Librairie Caritas - Hôtel des Diplomates - Hôtel des Mille Collines - Allwanda - Centre National de Pastoral St Paul - Club Rafiki - Galerie Ikirezi - CECFR - Village Urugwiro - Librairie EPR.
A Butare: Librairie Universitaire - Economat Diocésain.
Ailleurs: Economat Diocésain de Byumba - Hôme St François à Cyangugu - Hôtel Méridien Boutique Isimbi à Gisenyi - Alimentation Générale à Gitarama - Librairie Caritas Diocésaine de Kabgayi - Economat Diocésain de Kibungo - Librairie de Nyundo - Economat Diocésain de Rubengeri - Centre Culturel Français de Rubengeri.